

*Plan de Gestion
des Matières Résiduelles
2004-2008*



**MRC de La Rivière-du-Nord
MAI 2004**

Plan de gestion des matières résiduelles

2004-2008

MRC de la Rivière-du-Nord

Table des matières générale



Onglet 2

Introduction

Cadre législatif

Mandats du PGMR

Équipe d'élaboration du PGMR

Lexique

Onglet 3

Portrait du territoire

Portrait géophysique

Portrait administratif

Portrait socio-économique

Municipalités

Onglet 4

Gestion des matières résiduelles

Cadre législatif actuel

Services municipaux offerts

Coûts de la gestion des matières résiduelles

Onglet 5

Acteurs liés à la gestion des matières résiduelles

Acteurs liés à la gestion des matières résiduelles

Acteurs liés à l'information , la sensibilisation et la formation

Recensement des divers acteurs

Onglet6

Inventaires des matières résiduelles produites, récupérées et éliminées sur notre territoire

Génération des matières résiduelles

Récupération des matières résiduelles

Élimination des matières résiduelles

Portrait détaillé des matières résiduelles générées

Portrait détaillé des matières résiduelles récupérées et valorisées

Portrait détaillé du taux de récupération assumé par le secteur public

Portrait détaillé du tonnage de matières éliminées

Portrait détaillé des matières enfouies sur notre territoire

Onglet 7

Inventaire des installations

Installations du territoire

Installations des MRC voisines

Installations des MRC desservies

Onglet 8

Analyse de la situation, orientations et objectifs

Principes

Orientations

Objectifs quantitatifs

Objectifs qualitatifs

Actions à prendre (plan d'action)

Onglet 9

Plan de mise en œuvre

Activités municipales individuelles

Activités mises en commun

Échéanciers et coûts

Échéancier global

Plan de communication

Onglet 10

Résolutions adoptées

Droit de regard sur les importations de matières résiduelles

Politique d'achat municipal favorisant les 3RV

Création d'un OSBL

Système de contrôle pour les vidanges de BFS

Consolidation et optimisation de la collecte des recyclables

Appui pour la mise en place de collectes ICI

Politique pour l'octroi des contrats municipaux favorisant les 3RV

Mise en place d'un plan de communication favorisant les 3RV

Suivi de la sécurité des installations

Soutien au entreprises d'économie sociale

Gestion écologique et intégrée des matières putrescibles

Traitement des boues sanitaires

Coordination de la gestion intégrée des matières résiduelles

Dépôts permanents RDD/ Éco-centres

Gestion écologique des matériaux secs

Onglet 11

Références documentaires

Onglet 12

Rapport des audiences de la Commission PGMR

Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008 MRC de la Rivière-du-Nord

Introduction

Le 15 décembre 1999, le Ministère de l'environnement adoptait la Loi 90, modifiant ainsi la Loi sur la qualité de l'environnement et obligeait dorénavant toutes les MRC et communautés urbaines à produire un outil de planification régionale de la gestion des matières résiduelles : un Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR.)

Faisant suite à cette requête ministérielle, voici le PGMR proposé par l'équipe de la MRC de la Rivière-du-Nord. Ce document propose tout d'abord, via ses différents chapîtres, un portrait exhaustif de la gestion actuelle des matières résiduelles sur notre territoire, puis une série d'actions permettant d'atteindre les objectifs gouvernementaux de récupération.

La gestion des matières résiduelles, c'est notre affaire à tous.

Table des matières

Cadre législatif	6
Articles de la LQE spécifiant les responsabilités municipales	6
Mandats du PGMR	7
Objectifs de récupération et déviation à l'élimination des matières résiduelles.....	7
Assurer la sécurité des activités d'élimination tant pour les personnes que pour l'environnement ...	8
Optimiser la pratique des 3RV-E	8
Favoriser la participation des citoyens et des citoyennes.....	8
Favoriser une régionalisation de la gestion des matières résiduelles.....	8
Favoriser le partenariat.....	8
Mettre en place des outils visant l'éducation, l'information et la communication.....	8
Équipe d'élaboration du PGMR	9
Équipe décisionnelle.....	9
Équipe de rédaction	9
Comité technique.....	9
Collaborateurs	10
Collaboration MRC voisines et desservies	11
Lexique	12

Cadre législatif

Le 15 décembre 1999, le Ministère de l'environnement adoptait la *Loi 90*, modifiant la *Loi sur la qualité de l'environnement*, qui obligeait dorénavant toutes les MRC et communautés urbaines à produire un outil de planification régionale de la gestion des matières résiduelles : un Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR.)

D'une durée de 20 ans, et devant être mis à jour tous les 5 ans, les PGMR qui seront élaborés par les instances municipales désignées contiendront d'abord une description de la nature, de la quantité, de la provenance et de la destination des matières résiduelles accueillies, générées et traitées sur le territoire de planification et une description des installations de traitement, de transbordement et d'élimination.

Ces plans de gestion s'appuieront également sur une description des objectifs, des moyens et des installations en place et prévus pour mettre en valeur et éliminer de façon sécuritaire l'ensemble des matières résiduelles du territoire, de même que sur un droit de regard sur la quantité de la provenance des matières résiduelles sur le même territoire¹.

Articles de la LQE spécifiant les responsabilités municipales

Art. 53.3

- 1- Prévenir ou réduire la production de matières résiduelles
- 2- Promouvoir la récupération et la valorisation des matières résiduelles
- 3- Réduire la quantité de matières résiduelles à éliminer et assurer une gestion sécuritaire des installations d'élimination

Art. 53.5

Toutes les entités à caractère municipal habilitées à agir en matière de gestion des matières résiduelles doivent exercer les attributions qui leur sont conférées en vertu de la loi avec l'objectif de favoriser la mise en œuvre de la politique gouvernementale prise en application de l'article 53.4²

Art. 53.7

Toute communauté urbaine ou MRC doit, dans un délai de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2000, établir un PGMR. Si la demande lui en est faite avant le sixième mois précédant l'expiration de ce délai, le ministre peut accorder un délai supplémentaire d'au plus un an pour l'établissement du PGMR.

¹ Ministère de l'Environnement du Québec, communiqué de presse c001221b 2000

² Voir page suivante pour plus de détails

Mandats du PGMR

Le cadre législatif de la loi 90 repose essentiellement sur un guide d'action : le *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008* lequel donna naissance à la *Politique québécoise de la Gestion des Matières Résiduelles*.

Les PGMR à produire par les autorités municipales désignées devront avoir des mandats et objectifs corollaires avec cette politique et ce plan d'action pour être approuvés par les instances gouvernementales. Voici les lignes directrices promulguées par la politique et le plan d'action.

Objectifs de récupération et déviation à l'élimination des matières résiduelles

Dans les municipalités :

- 60% du verre, plastique, du métal, des fibres, des encombrants et des matières putrescibles.
- 75% des huiles, des peintures, des pesticides et des produits domestiques dangereux.
- 50% du textile
- 80% des contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses.

Dans les industries, commerces et institutions (ICI) :

- 85% des pneus
- 95% des métaux et du verre
- 70% du plastique et des fibres (incluant le bois)
- 60% des matières putrescibles

Dans l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition :

- 60% de toutes les matières pouvant être mises en valeur

Assurer la sécurité des activités d'élimination tant pour les personnes que pour l'environnement

Optimiser la pratique des 3RV-E

Réduire, Réutiliser, Recycler, Valoriser et Éliminer (dans l'ordre)

Favoriser la participation des citoyens et des citoyennes

- Par le biais de consultations publiques lors de l'élaboration du PGMR
- Par le biais de mise en place de comité de surveillance et de suivi lors de la mise en œuvre du PGMR

Favoriser une régionalisation de la gestion des matières résiduelles

C'est à l'échelle d'une MRC ou d'une communauté urbaine, dans le respect des pouvoirs propres aux autorités municipales, que se prendront les décisions quant au choix des moyens et à la mise en œuvre de la gestion des matières résiduelles.

Favoriser le partenariat

En assumant son rôle, sa mission et sa part de responsabilité, chaque intervenant contribue à mettre en place de façon cohérente, concertée et complémentaire les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs, et ce, en collaboration avec les autres intervenants. Ce partenariat repose sur :

- Les gestionnaires municipaux
- Les institutions municipales, gouvernementales et parapubliques
- Le secteur privé
- Les citoyens

Mettre en place des outils visant l'éducation, l'information et la communication

Équipe d'élaboration du PGMR

Équipe décisionnelle

Yves St-Onge	préfet de la MRC de la Rivière-du-Nord et maire de Saint-Hippolyte
Claude Charbonneau	maire de Prévost
Marc Gascon	maire de Saint-Jérôme
Roland Charbonneau	maire de Saint-Colomban
Yvon Brière	maire de Sainte-Sophie

Équipe de rédaction

Pierre Godin	directeur général ,secrétaire-trésorier, MRC de la Rivière-du-Nord
Danielle Simard	directrice générale adjointe, la MRC de la Rivière-du-Nord
Chantal Levert	chargée de projet PGMR
Richard Filion	expertise informatique, MRC de la Rivière-du-Nord

Comité technique

Alexandre Larouche	service d'urbanisme, Sainte-Sophie
André Charron	directeur général, Sainte-Sophie
Claude Panneton	directeur général, Saint-Colomban
Éric Matthieu	technicien en environnement, Saint-Colomban
Fernand Boudreault	chef de division environnement, Saint-Jérôme
Normand Gélinas	service d'urbanisme, Prévost
Patrick Boyer	technicien en environnement, Saint-Jérôme
Réal Martin	directeur général, Prévost
René Héroux	service d'urbanisme, Saint-Hippolyte
Robert Bouchard	directeur général, Saint-Hippolyte
Serge Alarie	chef de division environnement, Saint-Jérôme
Sylvain Vanier	travaux publics, Saint-Hippolyte

Collaborateurs

Agnes Grondin	CRELA
ANDRÉ BRODEUR	Société Biancamano Bolduc
CLAUDE DESROSIERS	Safety Clean
DENIS POTVIN	Les composts du Québec
FÉDÉRIC POTVIN	Centre TriCFER Lachute
FRANCOIS ST-GERMAIN	Société Biancamano Bolduc
FRANÇOISE FORCIER	Solinov
GEORGES PORTELANCE	Éco-peinture
HUBERT BOURQUE	Intersan
JACQUES LEVASSEUR	MENV direction régionale de Lanaudière
JOSÉE RHÉAUME	Galeries des Laurentides
KAREL MÉNARD	FCQGED
KARINE BRISSON	Conseillère en environnement
LISE BISSONNETTE	CRELA
LOYOLA LEROUX	Cégep Saint-Jérôme
LYNE CHARTIER	CRELA
MARIE-FRANCE LAROSE	CLD de la Rivière-du-Nord
MARIO LAQUERRE	Recyc-Québec
MARTIN DUSSAULT	Intersan
MICHEL LAMBERT	CRE Joliette
NICOLAS MARCOTTE	Intersan
PIERRE BÉDARD	Carrefour du Nord
PIERRE GIONET	RIADM
PIERRE LÉGARÉ	Tecsult
ROBERT MARCOTTE	MENV direction régionale des Laurentides
SIMON LAFRANCE	Recyc-Québec
SONIA LEROUX	Rues Principales Saint-Jérôme
SYLVAIN MASSICOTTE	AOMGMR

Collaboration MRC voisines et desservies

André Lapointe	MRC Thérèse de Blainville
Chantal Cormier	MRC des Pays d'en Haut (chargée de projet PGMR)
Jacinthe Rousseau	Ville de Laval
Jacques Trottier	Ville de Montréal et CMM
Manon Morin	MRC Matawinie
Robert Roy	Ville de Mirabel
Roger Vallée	Ville de Laval
Suzanne Mercure	MRC Antoine-Labelle et MRC des Laurentides
Sylvie Houle	MRC Montcalm
William Rateaud	MRC Argenteuil (chargé de projet PGMR)

Lexique

3RV-E : Réduction, réemploi, recyclage, valorisation et élimination

AÉROBIE : En présence d'oxygène, à l'air libre

ANAÉROBIE : En absence d'oxygène, en milieu clos et confiné

AOMGMR : Association des organismes municipaux des gestion des matières résiduelles

AUDIT : Étude qui évalue un procédé de fabrication et de transformation ou l'exploitation d'un organisme au regard de sa performance environnementale globale [Recyc-Québec 2002]

BFS : Boues de fosses septiques

BOUES MUNICIPALES : Boues ou toutes les autres résidus issus des stations municipales de traitement des eaux usées ou de l'eau potable, des fosses septiques ou des stations de traitement des boues de fosses septiques, incluant les résidus résultant du curage des égouts. [Recyc-Québec 2002]

CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE TRI : Lieu où s'effectue le tri, le conditionnement et la mise en marché de diverses matières récupérées lors d'une collecte sélective. Les centres de récupération et de tri se distinguent par la gamme étendue des équipements utilisés pour la séparation et le conditionnement des matières (séparation du verre, composition de recettes de fibres, tri primaire de certains types de plastiques, tec.) ce qui les rend aptes à traiter l'ensemble des matières secondaires issues de la collecte sélective. Ces entreprises effectuent le traitement de matières qui proviennent de récupérateurs qui ne disposent pas des équipements ou qui n'ont pas la capacité de traitement exigée. Principales matières traitées : papier, carton, métal, verre et plastique. [Recyc-Québec 2002]

COLLECTE SÉLECTIVE : Mode de récupération qui permet de collecter des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt (point de vente, cloche, conteneur, déchetterie, éco-centre ou ressourcerie) ou via une collecte porte en porte. [Recyc-Québec 2002]

COMPOSTAGE : a) Méthode de traitement des matières résiduelles solides par la décomposition biochimique de ceux-ci. b) Méthode de traitement biochimique qui consiste à utiliser l'action de micro-organismes aérobies pour décomposer sous contrôle (aération, température, humidité) et de façon accélérée les matières putrescibles, en vue d'obtenir un amendement organique, biologiquement stable et riche en humus, qu'on appelle compost. [Recyc-Québec 2002]

CONSIGNE : Somme d'argent perçue à l'achat d'un produit, remboursable en totalité ou partiellement, pour en favoriser la récupération après consommation. [Recyc-Québec 2002]

DÉBRIS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION : Toutes matières, non contaminée et à l'état solide à 20°C, qui provient de travaux de construction, de réfection et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes ou d'autres structures, notamment la pierre, les gravats ou plâtras, les pièces de béton, de maçonnerie ou de pavage, les matériaux de revêtement, le bois, le métal, le verre, les textiles et les plastiques. Sont exclus de cette définition les matières résiduelles qui sont rendues méconnaissables par brûlage, broyage, déchiquetage ou autrement, la peinture, les solvants, les scellants, les colles ou autres matériaux semblables, les ordures ménagères, le bois traités pour prévenir la présence de moisissures, ou pour augmenter la résistance à la pourriture, les débris végétaux tels que gazon, les feuilles et les copeaux, tout débris dont la concentration en amiante est égale ou supérieure à 1% en poids et susceptibles d'être dispersés dans l'air, ainsi que les meubles. Sont cependant assimilés à des débris de construction visés par la présente section les arbres, branches ou souches qui sont enlevés pour permettre la réalisation de travaux de construction, ainsi que les matériaux d'excavation non contaminés. Les débris de construction, de rénovation et de démolition constituent une sous-catégorie des matériaux secs. [Recyc-Québec 2002]

DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS : Lieu de dépôt définitif pour les matériaux secs et les matériaux d'excavation. [Recyc-Québec 2002]

DÉPÔT EN TRANCHÉE : Lieu de dépôt définitif des matières résiduelles pour les municipalités peu peuplée et éloignées des lieux d'enfouissement ou des incinérateurs [Recyc-Québec 2002]

DÉPOTOIR : Tout lieu d'élimination où l'on déposait des matières résiduelles à ciel ouvert sur le sol au 10 mai 1978 et qui n'est pas conforme aux normes prévues aux sections IV, IX et X du Règlement sur les déchets solides. [Recyc-Québec 2002]

DET : Dépôt en tranchée

DMS : Dépôt de matériaux secs

ÉLIMINATION (A) : toute opération visant le dépôt ou le rejet définitif de matières résiduelles dans l'environnement, notamment par mise en décharge, stockage ou incinération, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination [LQE section VII, art. 53.1]

ÉLIMINATION (B) : Toute opération visant le dépôt ou rejet définitif de matières résiduelles dans l'environnement, notamment par mise en décharge, stockage ou incinération, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination. [Recyc-Québec 2002]

FERMENTESCIBLES : Matières pouvant être dégradées par des activités microbiennes, induisant ainsi une fermentation de gaz. Les principales activités microbiennes liées à la fermentation de matières résiduelles organiques sont le compostage (en aérobie) et la méthanisation (en anaérobie)

GÉNÉRATION : Production de résidus par divers secteurs résidentiel, industriel, commercial ou institutionnel et comprenant la somme tant résidus récupérés qu'éliminés. [Recyc-Québec 2002]

ICI : Industries, commerces et institutions

INCINÉRATION : Élimination des matières résiduelles par combustion, dans un équipement destiné principalement à réduire celles-ci en cendres et en gaz. [Recyc-Québec 2002]

INFERMENTESCIBLES : Matières qui ne sont pas susceptibles de fermenter

LIEU D'ÉLIMINATION : Lieu de dépôt définitif ou de traitement des matières résiduelles. [Recyc-Québec 2002]

LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE : Lieu de dépôt définitif où l'on décharge, compacte et recouvre les matières résiduelles dans des cellules aménagées et exploitées de sorte à réduire, le plus possible, et à contrôler la contamination par le lixiviat, les odeurs et les biogaz. [Recyc-Québec 2002]

LQE : Loi sur la qualité de l'environnement du Québec

MATÉRIAUX SECS : Résidus broyés ou déchiquetés qui ne sont pas fermentescibles et qui ne contiennent pas de matières dangereuses; le bois tronçonné, les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie et les morceaux de pavage. [Recyc-Québec 2002]

MATIÈRE RÉSIDUELLE : Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon [Recyc-Québec 2002]

MATIÈRE SECONDAIRE : Résidu récupéré, conditionné ou non, qui peut être utilisé dans un ouvrage ou un procédé de fabrication [Recyc-Québec 2002]

MATIÈRES PUTRESCIBLES : Les grandes familles de matières compostables généralement reconnues dans le milieu environnemental sont :-Les résidus verts (feuilles, herbes, résidus de tailles et de jardins) – La tourbe –Les résidus de table (collecte à trois vies) –Les résidus agroalimentaires (ICI)-Les résidus commerciaux ou industriels(excluant papetières) –Les résidus agricoles –Les résidus marins –Les résidus forestiers –Les boues municipales et de fosses septiques –Les boues de papetières....Il es à noter que les résidus de scieries et de papetières tels que la sciure, les copeaux, les écorces, les boues de papetières et autres , tout en étant compostables, sont régis par le règlement sur les papetières. De plus, plusieurs municipalités québécoises procèdent à la collecte des matières organiques (feuilles, sapins de Noël, résidus de table) et fabriquent un compost qu'elles peuvent vendre ou distribuer à la population ou bien utiliser à des fins horticoles. [Recyc-Québec 2002]

MENV : Ministère de l'Environnement du Québec

MISE EN VALEUR : Utilisation de produits issus de matières résiduelles [Recyc-Québec 2002]

MR : Matières résiduelles

MRC : Municipalité régionale de comté

MRF : Matières résiduelles fermentescibles

MRI : Matières résiduelles infermentescibles

POSTE DE TRANSBORDEMENT : Lieu d'entreposage des matières résiduelles, avec ou sans réduction de volume, où l'on transborde les matières résiduelles du camion qui en a effectué l'enlèvement dans un autre transporteur qui les porte dans un lieu d'élimination. [Recyc-Québec 2002]

PUTRESCIBLE : qui peut se décomposer sous l'action des bactéries [Recyc-Québec 2002]

RDD : Résidus domestiques dangereux<

RÉCUPÉRATEUR : Entreprise effectuant une ou plusieurs des activités suivantes : collecte, tri, entreposage ou conditionnement (mise en ballot, broyage, etc.) de une ou quelques matières résiduelles en vue de leur valorisation [Recyc-Québec 2002]

RÉCUPÉRATION : Méthode de traitement des matières résiduelles qui consiste à récupérer, par voie de collecte, de tri, d'entreposage ou de conditionnement, des matières rebutées en vue de leur valorisation [Recyc-Québec 2002]

RECYCLAGE : Utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière secondaire en remplacement d'une matière vierge. [Recyc-Québec 2002]

RECYCLEUR : Entreprise utilisant des matières secondaires récupérées, en provenance d'un générateur ou d'un centre de récupération pour les transformer en matières directement utilisables pour la fabrication de produits finis ou semi-finis. [Recyc-Québec 2002]

RÉDUCTION À LA SOURCE : Action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit. [Recyc-Québec 2002]

RÉEMPLOI : Utilisation d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés. [Recyc-Québec 2002]

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX : Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse telle que définie dans le Règlement sur les matières dangereuses (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous formes solide, liquide ou gazeuse. [Recyc-Québec 2002]

SMÉE : Station municipale d'épuration des eaux, affiliée à un réseau d'égout, où sont générées les boues municipales

TAUX DE RÉCUPÉRATION; Rapport entre la quantité de résidus récupérés et la quantité de résidus générés [Recyc-Québec 2002]

TRI À LA SOURCE : Séparation des différents types de matières au point de génération (résidence, commerce, institution, industrie) aux fins de mise en valeur ou d'élimination sécuritaire. [Recyc-Québec 2002]

VALORISATION : toute opération visant par le réemploi, le recyclage, le compostage, la régénération ou par tout autre action qui ne constitue pas de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments ou des produits utiles ou de l'énergie [Recyc-Québec 2002]

Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008 MRC de la Rivière-du-Nord

Portrait du territoire

La MRC de La Rivière-du-Nord, créée en 1983, est constituée, depuis le 1^{er} janvier 2002, de 5 municipalités : Prévost, Saint-Colomban, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme.

Située à environ 40 km de Montréal, notre MRC fait partie de la région administrative des Laurentides qui regroupe 8 MRC au total. Le territoire de notre MRC est bordé de 7 MRC avoisinantes.

En 2001 la MRC abritait une population totale de 92 361 habitants répartis dans 36638 résidences permanentes . Toutefois, l'arrivée imminente du train de banlieue pourrait avoir une incidence déterminante sur la population future de la MRC. Aussi, même en appliquant une croissance linéaire issue du taux de croissance connu depuis 1991, la population de la MRC pourra augmenter de près de 23% d'ici 20 ans et atteindre plus de 113 000 habitants.

Selon que le développement s'effectuera en milieu rural ou résidentiel, le taux de matières résiduelles produit sur notre territoire en découlera directement...

Table des matières

Portrait géophysique	4
<i>Profil hydrographique</i>	4
<i>Profil végétal</i>	4
<i>Profil géomorphologique</i>	5
Portrait administratif	6
<i>Composition du Conseil 2002</i>	6
<i>Équipe de la MRC 2002</i>	7
<i>Comités de travail</i>	8
<i>Mandats de la MRC</i>	9
<i>Les grandes affectations du territoire</i>	10
Portrait socio-économique	11
<i>Profil social</i>	11
<i>Profil économique</i>	12
Municipalités	13
<i>Ville de Prévost</i>	14
<i>Municipalité de Saint-Colomban</i>	15
<i>Municipalité de Sainte-Sophie</i>	16
<i>Municipalité de Saint-Hippolyte</i>	17
<i>Ville de Saint-Jérôme</i>	18

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition et nombre des résidences permanentes et saisonnières	19
Tableau 2 : Répartition et nombre des ménages.....	20
Tableau 3 : Densité de la population.....	21
Tableau 4 : Estimation du nombre de personnes par ménage	21
Tableau 5 : Structure d'âge de la population par municipalité 1991.....	24
Tableau 6 : Distribution des ménages par groupe de revenu 1991.....	25
Tableau 7 : Revenu moyen des ménages 1991.....	26
Tableau 8 : Industries et commerces 1995	27
Tableau 9 : Nombre d'industries, de commerces et d'institutions.....	27
Tableau 10 : Divisions économiques.....	28

Liste des figures

Figure 1 : Croissance démographique 1996-2001.....	22
Figure 2 : Croissance démographique estimée 2001-2021	23

Portrait géophysique

Le territoire est riche en lacs de diverses dimensions, mais c'est principalement la Rivière-du-Nord, traversant tout le territoire du nord au sud, qui attire l'attention en regard du réseau hydrographique.

D'une superficie de 108, 64 km², le territoire est parsemé de monts ayant pour la plupart une élévation tournant autour des 1000 pieds. Cependant, à la limite nord de la chaîne des Laurentides débute avec des montagnes pouvant atteindre les 1750 pieds et la partie sud devient peu à peu un immense territoire plat. Le territoire est riche en lacs de diverses dimensions, mais c'est principalement la Rivière-du-Nord, traversant tout le territoire du nord au sud, qui attire l'attention en regard du réseau hydrographique. Aussi, une grande partie du territoire n'est pas urbanisée et la forêt y est omniprésente.

Profil hydrographique

La Rivière-du-Nord traverse du nord au sud la totalité de la portion ouest du territoire. La rivière a de nombreux affluents, la plupart de petits ruisseaux à faible dimension et débit. Cependant, prenant source dans les Hautes-Laurentides, cette rivière connaît un débit plutôt important, et ce, même en période d'étiage.

Les bassins lenticulaires (les lacs et les marécages) sont ici omniprésents. En effet, une bonne partie des forêts abrite des marécages ou de petites tourbières. Quant aux lacs, quelques uns communiquent entre eux, tandis que d'autres semblent nourris par des sources ou des nappes phréatiques.

Profil végétal

La formation végétale qui prédomine dans le territoire de la Rivière-du-Nord est sans conteste l'érablière à bouleau jaune, une forêt mixte ; les érables à sucre y sont omniprésents, ainsi que les sapins et les bouleaux blancs.

Les types de sous-bois (les herbacées et les muscinées) qui ont pu se développer sous ce genre de canopée (le couvert forestier) sont très riches et diversifiés

Profil géomorphologique

Ainsi, la majorité du milieu est couvert par un brunisol dystrique à drainage modéré et en certains endroits, là où se trouve les marécages, un gleysol humique. De part et d'autre, le sol contient une bonne fraction d'humus et d'argile

Le milieu est situé aux frontières du point de contact entre les Basses-Terres du Saint-Laurent et le début de la chaîne montagneuse des Laurentides. Ainsi, bien qu'ici et là on aperçoive certains sommets escarpés des montagnes de la vieille chaîne, le territoire est modelé de façon onduleuse : on y retrouve beaucoup de monts et de vallons, sans pour autant que de grands écarts d'élévation se créent entre eux.

*La formation végétale qui prédomine dans le territoire de la Rivière-du-Nord est sans conteste l'érablière à bouleau jaune
Le milieu est situé aux frontières du point de contact entre les Basses-Terres du Saint-Laurent et le début de la chaîne des Laurentides.*

Portrait administratif

En janvier 2002, la politique des fusions municipales fit passer de 8 à 5 le nombre des municipalités membres. Toutefois, les anciens secteurs de Bellefeuille, Lafontaine et Saint-Antoine, aujourd'hui annexés à la ville de Saint-Jérôme seront traités séparément dans le présent document pour des fins administratives

La MRC de La Rivière-du-Nord, créée en 1983, est constituée, depuis le 1^{er} janvier 2002, de 5 municipalités. Située à environ 40 km de Montréal notre MRC fait partie de la région administrative des Laurentides qui regroupe 8 MRC au total.

Le territoire de notre MRC est bordé de 7 MRC avoisinantes

Au nord :

- **MRC Des Pays-d'en-Haut**

À l'est :

- **MRC de la Matawinie**
- **MRC de Montcalm**

Au sud :

- **MRC Des Moulins**
- **MRC Thérèse-de-Blainville**
- **MRC de Mirabel**

À l'ouest :

- **MRC d'Argenteuil**

Composition du Conseil 2002

Maires	Municipalités	Rôle
Yves St-Onge	Saint-Hippolyte	Préfet
Claude Charbonneau	Prévost	Membre
Roland Charbonneau	Saint-Colomban	Membre
Yvon Brière	Sainte-Sophie	Membre
Marc Gascon	Saint-Jérôme	Membre

Équipe de la MRC 2002

La MRC de La Rivière-du-Nord embauche 9 employés permanents et 2 chargés de projet répartis dans différents domaines. Ces employés sont :

Pierre Godin	Directeur général et secrétaire trésorier Évaluateur
Chantal Brière	Secrétaire administrative - greffe - taxes sur les droits de mutations immobilières (taxes de bienvenue)
Sylvie Brasseur	Secrétaire-réceptionniste - ventes pour non-paiement de taxes foncières - parc régional linéaire
Nicole Nadon	Commis-comptable - comptabilité
Danielle Brière	Technicienne - évaluation
Richard Filion	Technicien - évaluation
Rolande Pomerleau	Technicienne - évaluation
Denis Fournier	Inspecteur en bâtiments
Serge Pharand	Responsable des programmes de subventions (Rénovations)
Benoît Gagnon	Chargé de projet Sécurité et Incendies
Chantal Levert	Chargée de projet Matières Résiduelles

Bien que le comité du SADC soit représenté en 2003 par monsieur Yvon Brière et que les comités du CCA et du Bassin versant le soient par monsieur Claude Charbonneau, tous les maires des municipalités de notre territoire collaborent étroitement en étant impliqués au suivi et à la gestion de l'ensemble des comités de travail.

Comités de travail

Différents comités de travail sont formés des maires de certaines municipalités et villes de la MRC et du préfet de la MRC. Ces comités sont :

- **Agence Régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides**
- **Achats regroupés**
- **Bureau des délégués**
- **Collecte des RDD**
- **Comité consultatif agricole (CCA)**
- **Comité consultatif**
- **Développement économique**
- **Environnement**
- **Parc linéaire**
- **SADC Achigan-Montcalm**
- **Bassin versant de la Rivière-du-Nord**
- **Transport régional**

Mandats de la MRC

La MRC de La Rivière-du-Nord exerce les compétences suivantes :

- **Administration des taxes sur les droits de mutations immobilières (taxe de bienvenue) pour les municipalités et villes de Prévost, Saint-Colomban et Sainte-Sophie**
- **Administration des programmes de rénovation de logements**
- **Administration du parc linéaire le P'tit Train du Nord**
- **Administration du Parc régional de La Rivière-du-Nord**
- **Élaboration et révision d'un schéma d'aménagement**
- **Évaluation pour les municipalités et villes de Prévost, Saint-Colomban, Sainte-Sophie et Saint-Hippolyte**
- **Gestion des résidus domestiques dangereux**
- **Vente pour non paiement de taxes foncières**
- **Élaboration et mise en œuvre du Plan de gestion Sécurité Incendies**
- **Élaboration et mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles**
- **Autres études**

À sa fonction première d'aménagement du territoire s'ajoutent d'autres responsabilités pour la MRC, notamment en matière d'évaluation foncière, de vente pour non-paiement d'impôts fonciers et de gestion des cours d'eau. Dernièrement de nouvelles responsabilités se sont ajoutées soit la confection d'un schéma de risque incendie, d'un plan de gestion des matières résiduelles et la protection du territoire agricole.

Les grandes affectations du territoire

Le schéma d'aménagement doit déterminer les grandes affectations du territoire pour les différentes parties de celui-ci (ex: affectation récréative, forestière, agricole). Le Conseil de la MRC a retenu sept grandes affectations.

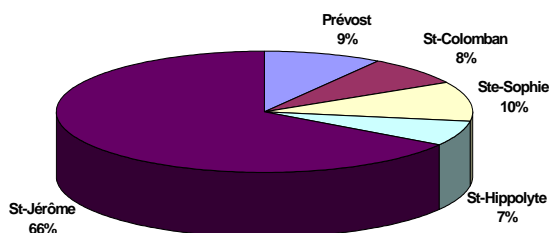
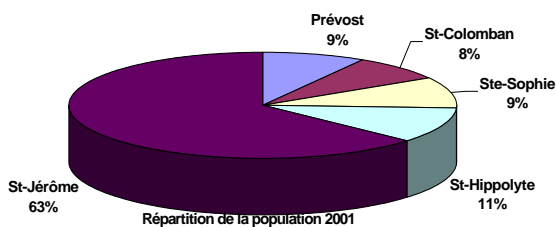
Affectation urbaine	<ul style="list-style-type: none"> • Vise à circonscrire le développement du milieu urbain desservi ou à être desservi par des infrastructures d'aqueduc et d'égouts, dans le but de rationaliser et de rentabiliser les investissements publics • Présente dans les municipalités Prévost, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie.
Affectation concentration industrielle d'envergure régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Vise à encadrer et susciter le développement industriel. Elle offre des espaces bien desservis tant par l'accessibilité routière, ferroviaire et aéroportuaire que par des infrastructures de services telles que l'aqueduc et l'égout • Adjacente à l'autoroute 15 et incluse à l'intérieur du territoire de la ville de Saint-Jérôme.
Affectation rurale	<ul style="list-style-type: none"> • Vise à conserver le caractère extensif du développement d'espaces ruraux • Présente dans certaines parties du territoire de toutes les municipalités
Affectation agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Affectée à l'activité "agriculture" au sens de la Loi sur la protection du territoire agricole • Présente dans les municipalités de Saint-Colomban, Sainte-Sophie et Saint-Jérôme
Affectation protection du milieu naturel	<ul style="list-style-type: none"> • Vise la préservation d'espaces de ravages et autres espaces présentant des potentiels écologiques ainsi que des boisés d'intérêt majeur; • Présente dans les municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte Sainte-Sophie.
Affectation récréative de plein air	<ul style="list-style-type: none"> • Vise à offrir à la population des sites publics permettant la pratique d'activités récréatives de plein air. <p>Correspond au Parc régional de la Rivière-du-Nord qui longe la rivière du Nord et traverse les villes de Prévost et Saint-Jérôme.</p>

Portrait socio-économique

Profil social

En 2001 la MRC abritait une population totale de 92 361 habitants répartis dans 36638 résidences permanentes . (Voir tableaux 1 et 2 en annexes). Toutefois, l'arrivée imminente du train de banlieue pourrait avoir une incidence déterminante sur la population future de la MRC. Aussi, même en appliquant une croissance linéaire issue du taux de croissance connu depuis 1991, la population de la MRC pourra augmenter de près de 23% d'ici 20 ans et atteindre plus de 113 000 habitants. Selon que le développement s'effectuera en milieu rural ou résidentiel, le taux de matières résiduelles produit en découlera directement.

Répartition des ménages 2001



Moyenne du nombre de personnes par ménage :

2.6

Groupes d'âges les plus représentés :

25-44 ans

Densité de population la plus faible :

Saint-Hippolyte

Densité de population la plus élevée :

Saint-Jérôme

Revenus moyens par ménage :

± 37 000

Taux de croissance démographique 1996-2001 :

±1.6%

Population anticipée pour 2021 :

±113 400

*Le pôle régional de la MRC de La Rivière-du-Nord est la Ville de Saint-Jérôme. Les principaux **noyaux urbains** se retrouvent dans la ville de Saint-Jérôme qui regroupe maintenant les ex-villes : Saint-Antoine, Lafontaine et Bellefeuille. Les municipalités de Saint-Colomban et d'une partie de la municipalité de Ste-Sophie, ainsi que la Ville de Prévost forment, pour leur part, la **couronne semi-urbaine et rurale** de la MRC. Enfin, la municipalité de Sainte-Sophie constitue principalement le **territoire agricole** et celle de Saint-Hippolyte celui où la **villégiature** y est la plus importante.*

Profil économique

Industries : Selon les informations inscrites au tableau 8, pour la majorité des municipalités, les industries se regroupent dans la catégorie des petites entreprises, soit celles de moins de 50 employés. Les industries de la Ville de Saint-Jérôme offrent à elles seules près du tiers des emplois en industrie dans toute la MRC.

Commerces : En examinant les données relatives aux commerces, c'est la ville de Saint- qui en accueille le plus grand nombre; on peut relier cette situation à la présence de la route 117.

Agriculture : C'est dans la Municipalité de Sainte-Sophie que l'on retrouve le plus grand nombre d'entreprises reliées à l'agriculture.

Institutions et services :

Les données permettant d'établir la répartition des emplois selon une classification primaire, secondaire et tertiaire (services) sont disponibles au Centre d'emplois du Canada (CEC), cependant le CEC de Saint-Jérôme comprend, outre les municipalités de la MRC, sept autres municipalités localisées dans deux autres MRC, ce qui rend difficile l'identification des emplois réellement localisés sur le territoire même de la MRC de La Rivière-du-Nord.¹

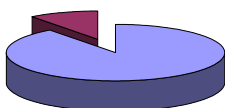
¹ MRC de La Rivière-du-Nord en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc (SC-94-01-09)

***Municipalités
de la MRC
de la Rivère-du-Nord***

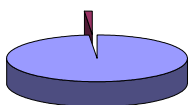
- **Fiches signalétiques**
- **Principaux attraits**
- **Caractéristiques**
- **Coordonnées**

Ville de Prévost

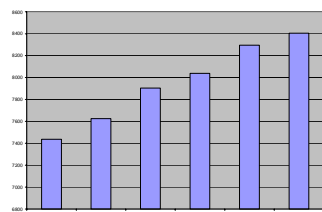
En 2001, la ville comptait 3426 résidences, dont plus de 10%, soit 354, étaient des résidences saisonnières



La proportion des multilogements ne représentait qu'environ 1% de l'ensemble des résidences



De 1996 à 2001, la population connut un taux de croissance moyen de 2,48% et passa de 7436 à 8405 habitants



NOM DU MAIRE :	Claude Charbonneau
DIRECTEUR GÉNÉRAL :	Réal Martin
POPULATION :	8405
SUPERFICIE :	34.34 hm ²
ANNÉE DE CONSTITUTION :	1973
PERSONNES PAR MÉNAGE :	2.7

PRINCIPAUX ATTRAITS :

- la piste du parc linéaire " Le P'tit Train du Nord " (vélo)
- le ski de fond
- les lacs
- le circuit patrimonial
- le Marché aux Puces Lesage

COORDONNÉES DE L'HÔTEL DE VILLE : Ville de Prévost

2870, boulevard du Curé-Labelle

Prévost (Québec)

JOR 1T0

[Courriel: infos@ville.prevost.qc.ca](mailto:infos@ville.prevost.qc.ca)

[Site Web: www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Municipalité de Saint-Colomban

NOM DU MAIRE :	Roland Charbonneau
DIRECTEUR GÉNÉRAL :	Claude Panneton
POPULATION :	7486
SUPERFICIE :	94,24 km ²
ANNÉE DE CONSTITUTION :	1835
PERSONNES PAR MÉNAGE :	2.8

PRINCIPAUX ATTRAITS :

- 2 écoles primaires en pleine nature
- bureau de poste
- service d'incendie, service de police
- bibliothèque municipale
- église (superbes verrières)
- maison des jeunes, centre communautaire
- développements résidentiels variés

COORDONNÉES DE L'HÔTEL DE VILLE :

330, Montée de l'Église

Saint-Colomban (Québec)

J0R 1N0

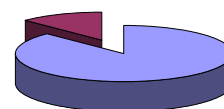
Téléphone : 450-436-1453

Télécopieur : 450-436-5955

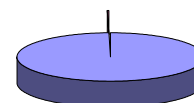
Courriel:info@st-colomban.qc.ca

Site web : www.st-colomban.qc.ca

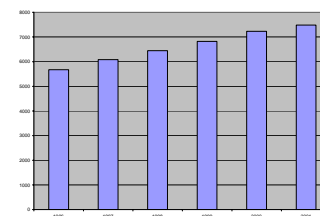
En 2001, la municipalité comptait 3103 résidences, dont près de 13%, soit 391, étaient des résidences saisonnières



La proportion des multilogements ne représentait même pas 1% de l'ensemble des résidences

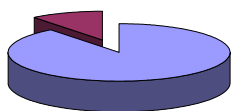


De 1996 à 2001, la population connut un taux de croissance de 5.7% et passa de 5671 à 7486 habitants

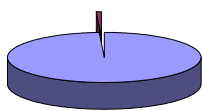


Municipalité de Sainte-Sophie

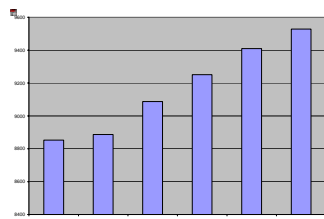
En 2001, la municipalité comptait 3656 résidences, dont près de 11%, soit 387, étaient des résidences saisonnières



La proportion des multilogements représentait à peine 1% de l'ensemble des résidences



De 1996 à 2001, la population connut un taux de croissance moyen de 1.48% et passa de 8853 à 9528 habitants



NOM DU MAIRE :	Yvon Brière
DIRECTEUR GÉNÉRAL :	André Charron
POPULATION :	9528
SUPERFICIE :	108,98 km ²
ANNÉE DE CONSTITUTION :	1855-07-01
PERSONNES PAR MÉNAGES :	2.9

PRINCIPAUX ATTRAITS :

- Terrains de golf
- Pistes équestres
- Sentiers de VTT
- Parcs et terrains de jeux
- Plusieurs lacs
- Organisation de loisirs structurés

COORDONNÉES DE L'HÔTEL DE VILLE :

2212, rue de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 69 Sainte-Sophie (Québec)
JOR 1S0
Téléphone : (450) 438-7784
Tél. sans frais : 1-877-438-7784
Télécopieur : (450) 438-1080

courrier@municipalite.sainte-sophie.qc.ca

Municipalité de Saint-Hippolyte

NOM DU MAIRE :	Yves St-Onge
DIRECTEUR GÉNÉRAL :	Robert Bouchard
POPULATION :	6178
SUPERFICIE :	121.186 km ²
ANNÉE DE CONSTITUTION :	1869
PERSONNES PAR MÉNAGE :	2.3

PRINCIPAUX ATTRAITS : - Beauté des paysages

- Nombreux lacs et plage municipale
- Sentiers de ski de fond et pédestres
- Sentiers Trans-Québec de motoneiges
- Activités socioculturelles et sportives
- Bibliothèque
- Hôtels et restaurants
- Parc, patinoire, terrain de soccer et de balles
- Exposition multidisciplinaire (arts visuels et métiers d'arts)

COORDONNÉES DE L'HÔTEL DE VILLE :

2253 Chemin des Hauteurs

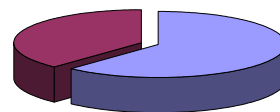
Saint-Hippolyte Qc

J8A 1A1

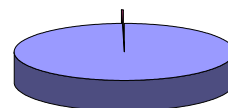
Téléphone : 450-563-2505

Télécopieur : 450-563-2362

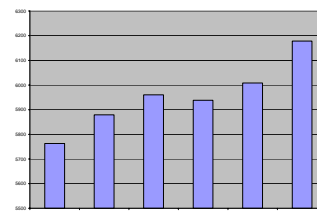
En 2001, la municipalité comptait 4332 résidences, dont plus de 38%, soit 1651, étaient des résidences saisonnières



La proportion des multilogements ne représentait même pas 0.40% de l'ensemble des résidences

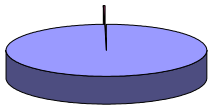


De 1996 à 2001, la population connut un taux de croissance moyen de 1.40% et passa de 5763 à 6178 habitants

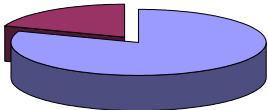


Ville de Saint-Jérôme

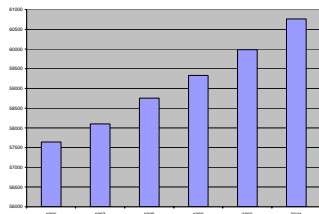
En 2001, les municipalités avant fusion comptaient 24 997 résidences, dont moins de .40%, soit seulement 93, étaient des résidences saisonnières



Les multilogements représentaient près de 20% de l'ensemble des résidences



De 1996 à 2001, la population connut un taux de croissance moyen de 1.06% et passa de 57 644 à 60 764 habitants



NOM DU MAIRE :	Marc Gascon
DIRECTEUR GÉNÉRAL :	Yves Gagnon
POPULATION :	60 754
SUPERFICIE :	93.14 km ²
ANNÉE DE CONSTITUTION :	1834 vieux Saint-Jérôme 2002 grand Saint-Jérôme
PERSONNES PAR MÉNAGE :	2.4

PRINCIPAUX ATTRAITS :

- Centre-ville
- Maison de la culture du Vieux-Palais
- Place de la Gare
- Cathédrale
- Parc Labelle
- La promenade
- Km zéro du parc linéaire du P'tit Train du Nord
- Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec
- L'Amphithéâtre Rolland
- Le parc régional de la Rivière-du-Nord
- La côte Parent

COORDONNÉES DE L'HÔTEL DE VILLE :

Centre administratif ,bureau 301

10 Saint-Joseph

Saint-Jérôme (Québec)

J7Z 7G7

Courriel: info@ville.saint-jerome.qc.ca

Site web : www.ville.saint-jerome.qc.ca

Tableau 1 : Répartition et nombre des résidences permanentes et saisonnières ²

Municipalité	Résidences permanentes	Nombre de portes	Résidences saisonnières	Total du nombre de portes
Bellefeuille	4262	5169	89	5258
Lafontaine	2268	3907	1	3908
Prévost	2768	3072	354	3426
St-Antoine	3122	4550	1	4551
St-Colomban	2616	2712	391	3103
Ste-Sophie	2978	3269	387	3656
St-Hippolyte	2547	2681	1651	4332
St-Jérôme	4986	11278	2	11280
Total	25547	36638	2876	39514
<i>St-Jérôme fusionné</i>	<i>14638</i>	<i>24904</i>	<i>93</i>	<i>24997</i>

² Sommaire des rôles d'évaluation 2001

Tableau 2 : Répartition et nombre des ménages³

Municipalité	Unifamiliales	Condos	2 à 5 logements	6 à 9 logements	>de 10 logements	Ménages
Bellefeuille	3581	151	1233	39	165	5169
Lafontaine	1562	72	1546	383	344	3907
Prévost	2498	48	487	13	26	3072
St-Antoine	2458	40	1397	380	275	4550
St-Colomban	2505	31	166	0	10	2712
Ste-Sophie	2723	19	496	31	0	3269
St-Hippolyte	2419	10	242	0	10	2681
St-Jérôme	2324	346	5320	1421	1867	11278
Total	20070	717	10887	2267	2697	36638
<i>St-Jérôme 2002</i>	<i>9925</i>	<i>609</i>	<i>9496</i>	<i>2223</i>	<i>2651</i>	<i>24904</i>

³ Sommaire des rôles d'évaluation 2001

Tableau 3 : Densité de la population⁴

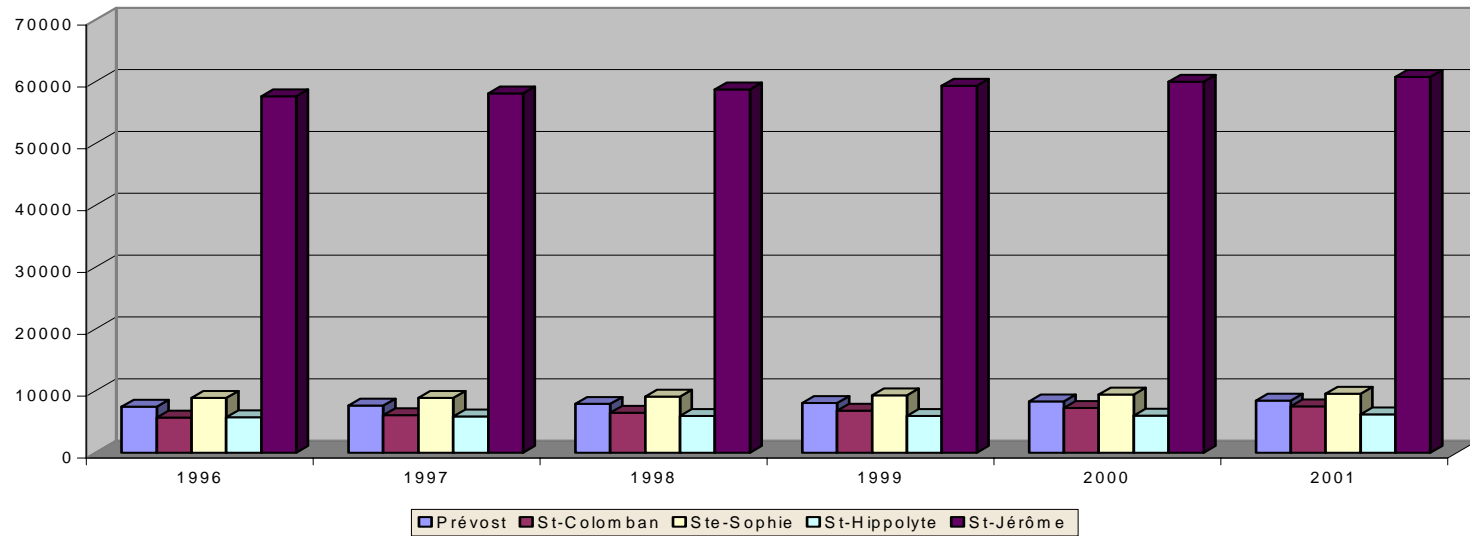
Municipalité	Superficie km²	Population	Densité
Bellefeuille	52.88	13919	263.22
Lafontaine	15.25	9674	634.36
Prévost	33.61	8295	246.8
St-Antoine	9.86	11690	1185.6
St-Colomban	94.24	7232	76.74
Ste-Sophie	109.28	9410	86.11
St-Hippolyte	123.02	6008	48.84
St-Jérôme	15.15	24700	1630.36
Total municipalités	453.29	90928	521.50

Tableau 4 : Estimation du nombre de personnes par ménage

Municipalité	Nombre de portes	Population	Personnes par ménage
Prévost	3072	8405	2.7
St-Colomban	2712	7486	2.8
Ste-Sophie	3269	9528	2.9
St-Hippolyte	2681	6178	2.3
St-Jérôme	24904	60764	2.4
Total municipalités	36638	92361	2.6

⁴ Sommaire des rôles d'évaluation 2001 et Décret # 1445-2001

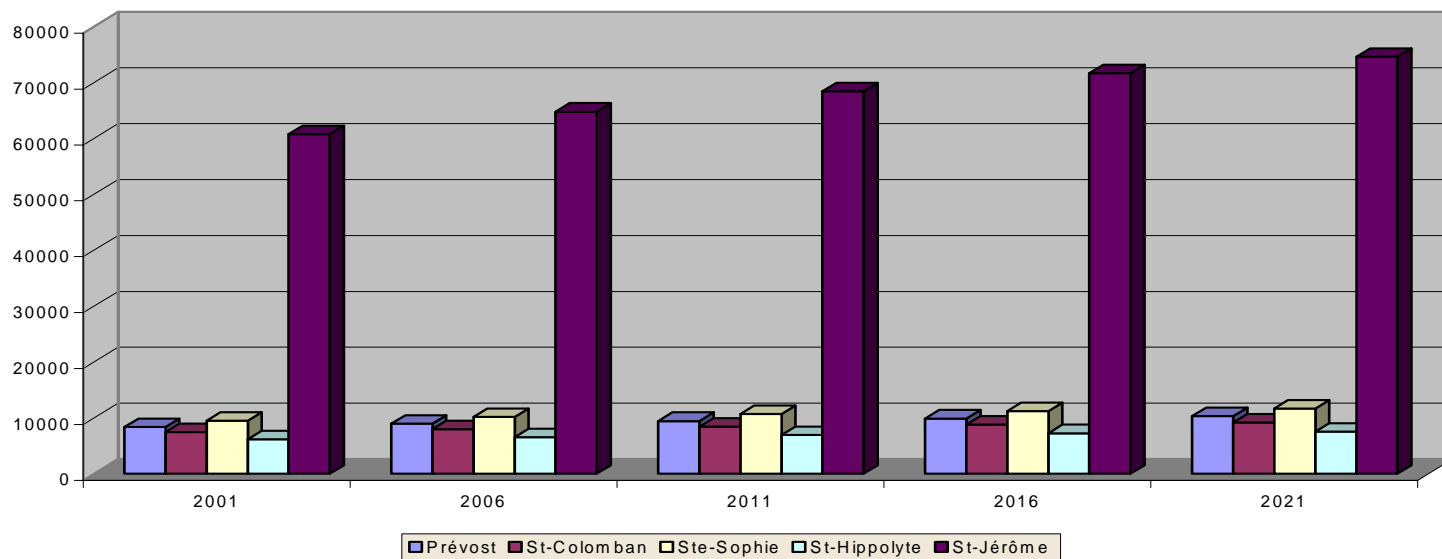
Figure 1 : Croissance démographique 1996-2001⁵



Année	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
1996	7436	5671	8853	5763	57644
1997	7625	6082	8887	5879	58100
1998	7904	6442	9087	5960	58753
1999	8038	6820	9251	5938	59331
2000	8295	7232	9410	6008	59983
2001	8405	7486	9528	6178	60764

⁵ Statistique Canada, recensement 1991

Figure 2 : Croissance démographique estimée 2001-2021⁶



Année	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	8405	7486	9528	6178	60764
2006	8964	7984	10161	6589	64803
2011	9473	8437	10739	6963	68487
2016	9919	8835	11244	7291	71711
2021	10320	9191	11698	7585	74605

MRC 2001 : 92 361

MRC 2021 : 113 399

⁶ Croissance linéaire selon les données de Statistique Canada, recensement 1991

Tableau 5 : Structure d'âge de la population par municipalité 1991⁷

MRC	0-4		5-9		10-14		15-19		20-24		25-34		35-44		45-54		55-64		65-74		75 et plus		Total
	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	Pop	Pr %	
Bellefeuille	925	8,4	1 040	9,5	970	8,8	665	6,0	570	5,2	2 370	21,5	2 180	19,8	1 210	11,0	615	5,6	330	3,0	130	1,2	11 005 14,9 %
Lafontaine	455	6,2	410	5,6	515	7,0	500	6,8	635	8,6	1 480	20,1	1 185	16,1	945	12,8	565	7,7	415	5,6	265	3,6	7 370 10,0 %
New- Glasgow	5	3,2	15	9,7	20	12,9	10	6,5	5	3,2	30	19,4	25	16,1	25	16,1	10	6,5	10	6,5	0	0	155 0,2 %
Prévost	450	7,5	425	7,1	485	8,1	425	7,1	260	4,3	1 120	18,6	1 190	19,8	770	12,8	485	8,1	285	4,7	115	1,9	6 010 8,1 %
St-Antoine	750	7,3	735	7,2	775	7,6	755	7,4	725	7,1	1 990	19,4	1 760	17,2	1 175	11,5	825	8,1	475	4,6	270	2,6	10 235 13,9 %
St-Colomban	315	8,7	285	7,9	235	6,5	180	5,0	180	5,0	735	20,3	640	17,6	430	11,9	365	10,1	190	5,2	75	7,1	3 630 4,9 %
St-Hippolyte	330	7,0	275	5,9	305	6,5	225	4,8	225	4,8	820	17,5	805	17,2	650	13,9	570	12,2	355	7,6	125	2,7	4 685 6,3 %
St-Jérôme	1 270	5,4	1 205	5,2	1 300	5,6	1 525	6,5	1 805	7,7	3 890	16,7	3 380	14,5	2 830	12,1	2 605	11,2	2 150	9,2	1 405	6,0	23 365 31,6 %
Ste-Sophie	655	8,9	605	8,2	560	7,6	425	5,8	380	5,2	1 460	19,8	1 260	17,1	860	11,7	630	8,5	370	5,0	175	2,4	7 380 10,0 %

PR : Poids relatif

NB. Les prochaines données sont issues du schéma d'aménagement (SA) de la MRC de la Rivière-du-Nord, lequel a été produit en 1994. La base de données peut donc être déjà désuète à quelques égards. Cependant, étant donné que le SA de la MRC est présentement en révision, nous n'avons accès qu'à ces estimations pour le moment. L'arrivée du train de banlieue et la forte croissance en constructions résidentielles familiales connue sur notre territoire depuis quelques années pourraient entre autre changer le visage des estimations. Toutes extrapolations inhérentes à la production de matières résiduelles devront donc être prudentes.

⁷ MRC de La Rivière-du-Nord en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc (SC-94-01-09)

Tableau 6 : Distribution des ménages par groupe de revenu 1991⁸

	Nbre de ménages	Pourcentage des ménages par groupe de revenu (%)								
		moins de 10k	10 k- 14 999	15 k- 19 999	20 k- 29 990	30 k- 39 999	40 k- 49 999	50 k- 59 999	60 k- 69 999	70 k et plus
Bellefeuille	3 845	6,5	4,0	5,7	14,6	12,7	17,2	14,3	10,4	14,4
Lafontaine	2 835	10,6	9,3	7,9	18,5	14,5	12,5	9,5	6,9	9,9
Prévost	2 165	5,1	6,2	4,6	14,1	13,4	16,4	11,8	8,5	19,6
St-Antoine	3 805	8,5	6,4	8,0	15,2	14,7	16,0	11,6	8,0	11,4
St-Colomban	1 365	7,0	7,3	12,5	15,4	19,0	15,4	12,5	4,0	7,0
St-Hippolyte	1 900	8,2	4,7	7,6	20,3	16,1	12,4	11,8	8,9	9,5
St-Jérôme	10 225	18,9	13,7	9,9	16,0	13,3	10,2	5,9	3,5	8,5
Ste-Sophie	2 580	6,6	7,4	6,0	19,8	22,3	16,1	11,6	5,0	5,0
TOTAL MRC	28 785	11,7	9,0	8,2	16,5	14,8	13,5	9,8	6,3	10,3
Province		11,0	8,7	8,0	15,1	14,4	12,4	9,9	6,8	13,6

⁸ MRC de La Rivière-du-Nord en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc (SC-94-01-09)

Tableau 7 : Revenu moyen des ménages 1991⁹

	Revenu moyen des ménages
Bellefeuille	45 384 \$
Lafontaine	36 731 \$
Prévost	46 851 \$
Saint-Antoine	40 192 \$
Saint-Colomban	35 741 \$
Saint-Hippolyte	39 585 \$
Saint-Jérôme	31 646 \$
Sainte-Sophie	35 937 \$
MRC TOTAL	37 372 \$
Province Québec	40 826 \$

⁹ MRC de La Rivière-du-Nord en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc (SC-94-01-09)

Tableau 8 : Industries et commerces 1995 ¹⁰

	Industries								Commerce s		Grand Total	
	0-50 employés		50-200 employés		+ de 200 employés		Total		Nombre	Nb emplois	Nombre	Nb emplois
	Nombre	Nb emplois	Nombre	Nb emplois	Nombre	Nb emplois	Nombre	Nb emplois				
Bellefeuille	29	132	0	0	0	0	29	132	66	265	95	397
Lafontaine	24	111	0	0	0	0	24	111	104	971	128	1 082
Prévost	26	111	0	0	0	0	26	111	61	237	87	348
St-Antoine	40	349	0	0	0	0	40	349	143	978	183	1 327
St-Colomban	5	13	0	0	0	0	5	13	16	62	21	75
St-Hippolyte	8	21	0	0	0	0	8	21	20	74	28	95
St-Jérôme	106	1 043	19	1 512	3	1 675	128	4 230	372	3 210	500	7 440
Ste-Sophie	27	215	1	90	0	0	28	305	45	212	73	517
Total MRC	265	1995	20	1602	3	###	288	5272	827	6009	1115	11281
<i>st-jérôme2002</i>	<i>199</i>	<i>1635</i>	<i>19</i>	<i>1512</i>	<i>3</i>	<i>1675</i>	<i>221</i>	<i>4822</i>	<i>685</i>	<i>5424</i>	<i>906</i>	<i>10246</i>

Tableau 9 : Nombre d'industries, de commerces et d'institutions¹¹

Municipalité	adresses ICI
Bellefeuille	319
Lafontaine	293
Prévost	296
St-Antoine	445
St-Colomban	70
Ste-Sophie	208
St-Hippolyte	151

¹⁰ MRC de La Rivière-du-Nord en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc (SC-94-01-09)

¹¹ Sommaires des rôles 2001

St-Jérôme	1472
Total	3254
<i>St-Jérôme 2002</i>	2529

Tableau 10 : Divisions économiques¹²

	Toutes industries	Primaires	Manufacturie	Construction	Transport	Communications	Commerce	Finance assurance	Services gouv.	Enseignement	Soins santé	Autres
	Nombre						Pourcentage (%)					
Bellefeuille	5 870	1,6	21,9	9,4	5,2	5,7	17,8	4,2	6,3	4,3	10,0	13,5
Lafontaine	3 960	0,9	19,4	9,6	3,4	3,2	21,0	4,0	6,1	6,1	8,6	17,6
New Glasgow	120	0,0	12,5	8,3	8,3	0,0	8,3	0,0	0,0	12,5	0,0	45,8
Prévost	3 225	1,7	14,0	8,1	5,1	6,2	18,3	2,9	7,0	7,8	9,3	19,4
St-Antoine	5 550	0,5	20,7	6,9	4,4	6,1	20,3	4,4	6,1	5,0	10,7	14,5
St-Colomban	1 770	1,4	17,8	12,7	12,1	3,4	16,7	2,5	2,5	3,7	4,8	22,0
St-Hippolyte	2 365	0,6	16,5	10,8	3,4	6,8	18,4	4,2	4,7	6,6	7,4	20,5
St-Jérôme	10 485	1,0	20,5	6,8	3,8	2,7	18,9	3,4	5,3	6,3	11,9	19,5
Ste-Sophie	3 615	3,3	25,2	13,3	5,4	3,5	16,6	2,5	5,4	2,8	8,0	14,1
Total MRC	36 965	1,3	20,1	8,8	4,8	4,5	18,7	3,6	5,6	5,4	9,8	17,3
Province		4,0	17,7	6,0	4,0	3,4	17,5	5,6	7,4	6,8	9,6	18,1

¹² MRC de La Rivière-du-Nord en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc (SC-94-01-09)

Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008

MRC de la Rivière-du-Nord

Gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles sur un territoire donné est tributaire de diverses législations et réglementations, tant au niveau provincial que municipal. Ces réglementations, tant gouvernementales que municipales, découlent toutes de la Loi québécoise sur la protection de l'environnement (LQE).

Évidemment toutes les municipalités offraient la collectes des déchets ultimes à leurs résidents et petites entreprises et, lors de l'élaboration de ce plan de gestion, seulement 2 des 5 municipalités (Prévost et le centre Saint-Jérôme) offraient les service de la collecte sélectives porte-à-porte à leurs résidents.

En 2001, le coût moyen de l'élimination des matières résiduelles était d'environ 61.00\$ la porte et celui de la collecte sélective des recyclables, où le service était disponible, était d'environ 13.50\$.

Toutes les municipalités offraient un service de conteneur et plus de 920 résidants participèrent à la collecte annuelle des résidus domestiques dangereux (RDD) organisée par l'équipe de la MRC.

Table des matières

<i>Cadre législatif</i>	4
Collectes	4
Installations.....	4
<i>Services offerts</i>	5
<i>Coûts de la gestion des matières résiduelles</i> ...	11
Coûts	Erreur ! Signet non défini.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Services offerts par les municipalités en 2001	6
Tableau 2 : Contrats de collecte des matières résiduelles domestiques	7
Tableau 3 : Contrats des résidus domestiques dangereux	8
Tableau 4 : Collecte des encombrants	8
Tableau 5 : Collecte des boues	9
Tableau 6 : Contrats de collecte de matières récupérables dans les ICI	9
Tableau 7 : Contrats de collecte spéciale	10
Tableau 8 : Activités de communication et de sensibilisation	10
Tableau 9 : Coûts totaux assumés par la ville de Prévost	11
Tableau 10 : Coûts totaux assumés par la municipalité de Saint-Colomban .	11
Tableau 11 : Coûts totaux assumés par la municipalité de Sainte-Sophie	11
Tableau 12 : Coûts totaux assumés par la municipalité de Saint-Hippolyte ..	12
Tableau 13 : Coûts totaux assumés par la ville de Saint-Jérôme (Bellefeuille)	12
Tableau 14 : Coûts totaux assumés par la ville de Saint-Jérôme (Lafontaine)	12
Tableau 15 : Coûts totaux assumés par la ville de Saint-Jérôme (Saint- Antoine)	13
Tableau 16 : Coûts totaux assumés par la ville de Saint-Jérôme (Saint- Jérôme)	13
Tableau 17 : Coûts totaux assumés par le secteur municipal pour toute la MRC	14

Annexe

Résumé de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008	15
--	----

Cadre législatif

Les municipalités ont la responsabilité d'offrir les collectes des matières résiduelles à leurs citoyens et aux petites entreprises produisant de petits volumes de déchets

Aussi, actuellement les déchets solides ne peuvent être disposés qu'au lieu d'enfouissement sanitaire régional exploité par la compagnie Intersan située dans la Municipalité de Sainte-Sophie.

Il s'agit du seul lieu d'enfouissement sanitaire autorisé par le Ministère de l'Environnement du Québec dans le territoire de la

La gestion des matières résiduelles sur un territoire donné est tributaire de diverses législations et réglementations, tant au niveau provincial que municipal. Notez que des réglementations, tant gouvernementales que municipales, découlent toutes de la Loi québécoise sur la protection de l'environnement. Voici un sommaire des orientations que donnent cette loi :

Collectes

- Selon la LQE, art.53.5, les municipalités doivent mettre en place les outils nécessaires, dont principalement les collectes spécialisées, afin de rencontrer les objectifs de récupération de la Politique québécoise sur les matières résiduelles.
- Tout contrat conclu par une municipalité ou une personne pour l'enlèvement, le transport ou l'élimination des matières résiduelles doit indiquer séparément les prix prévus pour l'élimination (LQE, section VII, art. 64.13)
- Au minimum 2 fois par année, les municipalités doivent offrir le service de l'enlèvement des déchets encombrants et lourds à leurs citoyens(LQE règlement Q2, r.32)
- Les municipalités sont responsables de la gestion et de la collecte des boues de fosses septiques (LQE, règlement Q2,r.8)

Installations

- Toute entreprise voulant instaurer et opérer un établissement susceptible d'engendrer un dépôt de contaminants doit demander au ministère de l'environnement du Québec un certificat d'autorisation (LQE, section IV, art. 22)
- Toute entreprise voulant exploiter un lieu d'élimination, un service d'élimination, un traitement commercial ou toute activité prévue par la réglementation doit obtenir un permis d'exploitation auprès du ministère de l'environnement du Québec (LQE, section VII, article 70.9)
- Toute entreprise voulant exploiter une installation de gestion des matières résiduelles sur le territoire doit respecter le schéma d'aménagement en vigueur et faire valider leur demande auprès du conseil de la MRC

Services offerts

En 2001 les municipalités du territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord étaient maîtres-d'œuvre de la collecte des matières résiduelles voici une liste sommaire des services offerts :

- Évidemment toutes les municipalités offraient la collecte des déchets ultimes à leurs résidents et petites entreprises
- 2 des 5 municipalités (Prévost et le grand Saint-Jérôme) offraient les services de la collecte sélective porte-à-porte à leurs résidents
- Toutes les municipalités offraient la collecte des encombrants
- Seule la ville de Saint-Jérôme offrait la collecte des feuilles d'automne
- Une entente intermunicipale permettait à la MRC de mettre en place une collecte annuelle des résidus domestiques dangereux (RDD) et divers objets encombrants et domestiques à chaque printemps
- La même entente permettait à la MRC de mettre en place une série d'activités éducatives sur les RDD, laquelle était distribuée à toutes les écoles primaires du territoire
- Chaque année la MRC produit un bottin environnemental où on retrouve les coordonnées de divers récupérateurs, ainsi que divers trucs et astuces relatifs à l'emploi et à la disposition des RDD

Coûts des services

- Le coût moyen de l'élimination des matières résiduelles (transport et service) était d'environ 61.00\$ la porte et variait de 47.35\$ (Lafontaine) à 84.77\$ (Bellefeuille).
- Le coût moyen de la collecte sélective des recyclables pour les 3 villes ayant des bilans à cet égard était d'environ 13.50\$ la porte. Toutefois, même si toutes les municipalités offraient un service de conteneur, il est impossible d'établir un coût moyen à la porte puisqu'il s'agit ici d'apport volontaire
- La collecte annuelle des RDD coûta 40 786\$ en 2001 et plus de 920 résidents y participèrent. Toutefois, il serait hasardeux de tenter d'établir ici un coût par participant puisque les municipalités ont été tarifées globalement selon leur population de base (pour la journée de collecte) et le tonnage amené par leurs résidents à cette journée.

***Chaque année ,
via une entente
intermunicipale
liant toutes les
municipalités du
territoire, la MRC
produit un bottin
environnemental***

***Ce bottin
contient les
coordonnées des
plus importants
récupérateurs du
territoire et une
pléiade de trucs
et astuces
relatifs à l'emploi
et la disposition
des RDD.***

***Cet outil de
sensibilisation et
d'information est
distribué
gratuitement aux
participants de la
collecte annuelle
des RDD et est
disponible à
l'année aux
bureaux de la
MRC et des
municipalités du***

Tableau 1: Services offerts par les municipalités en 2001

Municipalités	Résidus domestiques	Collecte sélective	Collecte des RDD	Résidus organiques	Collecte des encombrants	Collecte spéciale	Collecte des Boutes de fosses	Collecte des boutes municipales	Collecte des ICI
Prévost	V	V	M	N/A	V	N/A	P	V	P
St-Colomban	V	N/A	M	N/A	V	N/A	P	N/A	P
Ste-Sophie	V	N/A	M	N/A	V	N/A	P	V	P
St-Hippolyte	V	N/A	M	N/A	V	N/A	P	N/A	P
St-Jérôme	V	V	M	N/A	V	N/A	P	V	P
V : Responsabilité municipale locale M : Responsabilité de la MRC P : Responsabilité privée N/A : Non applicable									

Tableau 2 : Contrats de collecte des matières résiduelles domestiques

Municipalité	Entreprise responsable	Fréquence Collectes été	Fréquence Collectes hiver	Nb Portes *	Lieu élimination
Bellefeuille	Services Sanitaires Gauthier	Hebdomadaire	Hebdomadaire	4 120	RIADM Lachute
Lafontaine	Services Sanitaires St-Jérôme	2 /semaine	Hebdomadaire	3 972	RIADM Lachute
Prévost	Intersan, Ste-Sophie	Hebdomadaire	Hebdomadaire	3 155	Intersan, Ste-Sophie
St-Antoine	Services Sanitaires St-Jérôme	Hebdomadaire	Hebdomadaire	N/D	Intersan, Ste-Sophie
St-Colomban	Services Sanitaires St-Jérôme	Hebdomadaire	Hebdomadaire	3 305	Intersan, Ste-Sophie
Ste-Sophie	Intersan, Ste-Sophie	2 /semaine	Hebdomadaire	3 470	Intersan, Ste-Sophie
St-Hippolyte	Intersan, Ste-Sophie	Hebdomadaire	Hebdomadaire	4 201	Intersan, Ste-Sophie
St-Jérôme	Intersan, Ste-Sophie	2 /semaine	Hebdomadaire	12 236	Intersan, Ste-Sophie

* Peut comprendre les petites entreprises en nombre indéterminé

Tableau 3 : Contrats des résidus domestiques dangereux

Municipalités	Entreprise	Type de collecte	Fréquence	Nombre de participants	Coûts
Prévost	MRC / Safety Clean	Apport volontaire	Annuel	71	3439
St-Colomban	MRC / Safety Clean	Apport volontaire	Annuel	40	2509
Ste-Sophie	MRC / Safety Clean	Apport volontaire	Annuel	68	3617
St-Hippolyte	MRC / Safety Clean	Apport volontaire	Annuel	74	2988
St-Jérôme	MRC / Safety Clean	Apport volontaire	Annuel	667	28238

Tableau 4 : Collecte des encombrants

Municipalités	Entreprise	Fréquence de collecte		Coûts		
		Mois	An	Collecte et transport	Élimination	Total annuel
Bellefeuille	Services Sanitaires Gauthier	Avec les déchets	N/A	N/D	N/D	Inclus avec les déchets
Lafontaine	Services Sanitaires St-Jérôme	Avec les déchets	N/A	N/D	N/D	Inclus avec les déchets
Prévost	Intersan, Ste-Sophie	Avec les déchets	N/A	N/D	N/D	Inclus avec les déchets
St-Antoine	Services Sanitaires St-Jérôme	Avec les déchets	N/A	N/D	N/D	Inclus avec les déchets
St-Colomban	Services Sanitaires St-Jérôme	Avec les déchets	N/A	N/D	N/D	Inclus avec les déchets
Ste-Sophie	Intersan, Ste-Sophie	Avec les déchets	N/A	N/D	N/D	Inclus avec les déchets
St-Hippolyte	Intersan, Ste-Sophie	Avec les déchets	N/A	N/D	N/D	Inclus avec les déchets
St-Jérôme	Intersan, Ste-Sophie	Avec les déchets	N/A	N/D	N/D	Inclus avec les déchets

N.B. Les encombrants sont acheminés avec les déchets régulier et sont destinés à l'enfouissement

Tableau 5 : Collecte des boues

Municipalités	Entreprise	Échéance	Types de collecte			
			Résidentielle		Municipale	Industrielle
			Permanent	Saisonnier		
Prévost	N/D	-	-	-	*	-
St-Colomban	N/A	-	-	-	-	-
Ste-Sophie	N/D	-	-	-	*	-
St-Hippolyte	N/A	-	-	-	-	-
St-Jérôme	N/D	-	-	-	*	-

* Les bassins n'ont pas été saturés de boues depuis leur mise en place

Tableau 6 : Contrats de collecte de matières récupérables dans les ICI

Municipalités	Entreprise	Échéance	Durée en an	Fréquence de collecte	Matières visées
Prévost	N/A	-	-	-	-
St-Colomban	N/A	-	-	-	-
Ste-Sophie	N/A	-	-	-	-
St-Hippolyte	N/A	-	-	-	-
St-Jérôme	N/A	-	-	-	-

Tableau 7 : Contrats de collecte spéciale

Municipalités	Entreprise	Échéance	Durée en an	Fréquence de collecte	Matières visées
Prévost	N/A	-	-	-	N/A
St-Colomban	N/A	-	-	-	N/A
Ste-Sophie	N/A	-	-	-	N/A
St-Hippolyte	N/A	-	-	-	N/A
St-Jérôme	N/A	-	-	-	N/A

Tableau 8 : Activités de communication et de sensibilisation

Municipalités	Moyens	Matières visées
Prévost	Journal local/municipal	Selon les activités de la ville et recyclables
St-Colomban	Journal local/municipal	Selon les activités de la ville
Ste-Sophie	Journal local/municipal	Selon les activités de la ville
St-Hippolyte	Journal local/municipal	Selon les activités de la ville
St-Jérôme	Journal local/municipal	Selon les activités de la ville et recyclables
MRC	Diversifiés, dont un bottin environnemental	RDD/ encombrants/ articles ménagers

Coûts de la gestion des matières résiduelles¹

Tableau 9 : Coûts totaux assumés par la ville de Prévost

	Coûts globaux	Commentaires
Déchets	234850	74.44\$ la porte
Recyclables à la porte	0	La collecte a débuté en 2001
Recyclables apport volontaire	3000	
Putrescibles de table	0	
Putrescibles de jardin	0	
Résidus domestiques dangereux	3434	71 participants
Divers	0	
Total	241284	
Nombre de portes résidentielles	3155	
Coûts à la porte	76	

Tableau 10 : Coûts totaux assumés par la municipalité de Saint-Colomban

	Coûts globaux	Commentaires
Déchets	198648	60.11\$ la porte
Recyclables à la porte	0	Collecte prévue au printemps 2003
Recyclables apport volontaire	6018	
Putrescibles de table	0	
Putrescibles de jardin	0	
Résidus domestiques dangereux	2509	40 participants
Divers	0	
Total	207175	
Nombre de portes résidentielles	3305	
Coûts à la porte	63	

Tableau 11 : Coûts totaux assumés par la municipalité de Sainte-Sophie

	Coûts globaux	Commentaires
Déchets	217506	62.68\$ la porte
Recyclables à la porte	0	
Recyclables apport volontaire	1380	
Putrescibles de table	0	
Putrescibles de jardin	0	
Résidus domestiques dangereux	3617	68 participants
Divers	0	
Total	222503	
Nombre de portes résidentielles	3470	
Coûts à la porte	64	

¹ L'année de référence des coûts recensés dans les tableaux 9 à 17 est l'année 2001

Tableau 12 : Coûts totaux assumés par la municipalité de Saint-Hippolyte

	Coûts globaux	Commentaires
Déchets	230000	54.75\$ la porte
Recyclables à la porte	0	
Recyclables apport volontaire	10000	La collecte a débuté au printemps 2002
Putrescibles de table	0	
Putrescibles de jardin	0	
Résidus domestiques dangereux	2988	74 participants
Divers	3000	Cours de voirie
Total	245988	
Nombre de portes résidentielles	4201	
Coûts à la porte	59	

Tableau 13 : Coûts totaux assumés par la ville de Saint-Jérôme (Bellefeuille)

	Coûts globaux	Commentaires
Déchets	349248	84.77\$ la porte
Recyclables à la porte	64992	15.78\$ la porte
Recyclables apport volontaire	0	
Putrescibles de table	0	
Putrescibles de jardin	0	
Résidus domestiques dangereux	6380	147 participants
Divers	16550	Cours de voirie
Total	437170	
Nombre de portes résidentielles	4120	
Coûts à la porte	106	

Tableau 14 : Coûts totaux assumés par la ville de Saint-Jérôme (Lafontaine)

	Coûts globaux	Commentaires
Déchets	188065	47.35\$ la porte
Recyclables à la porte	0	
Recyclables apport volontaire	0	
Putrescibles de table	0	
Putrescibles de jardin	0	
Résidus domestiques dangereux	3566	63 participants
Divers	0	
Total	191631	
Nombre de portes résidentielles	3972	
Coûts à la porte	48	

Tableau 15 : Coûts totaux assumés par la ville de Saint-Jérôme (Saint-Antoine)

	Coûts globaux	Commentaires
Déchets	246500	53.01\$ la porte
Recyclables à la porte	64800	13.94\$ la porte
Recyclables apport volontaire	0	
Putrescibles de table	0	
Putrescibles de jardin	0	
Résidus domestiques dangereux	7898	238 participants
Divers	0	
Total	319198	
Nombre de portes résidentielles	4650	
Coûts à la porte	69	

Tableau 16 : Coûts totaux assumés par la ville de Saint-Jérôme (Saint-Jérôme)

	Coûts globaux	Commentaires
Déchets	747662	54.65\$ la porte
Recyclables à la porte	145516	10.64\$ la porte
Recyclables apport volontaire	7200	
Putrescibles de table	0	
Putrescibles de jardin	0	Feuilles d'automne inclus avec déchets
Résidus domestiques dangereux	10394	219 participants
Divers	6200	Cours de voirie
Total	910772	
Nombre de portes résidentielles	13681	
Coûts à la porte	67	

Tableau 17 : Coûts totaux assumés par le secteur municipal pour toute la MRC

Gestion des matières résiduelles	Coûts annuels
Collecte des matières résiduelles domestiques	2412479
Collecte sélective	275308
Collecte à trois voies	0
Collecte des résidus organiques	0
Collecte des RDD	40786
Collecte des encombrants	0
Collecte des boues	0
Recyclables apport volontaire	27598
Collecte spéciale	0
Sous-total	2756171
Installations	
Système de traitement des boues	
Incinérateur	
Centre de transbordement	
LES et/ou DET	
Dépotoirs pneus	
Centre de tri	
Plate-forme de compostage	
Dépôts permanents de RDD	
Ressourceries, déchetteries, parc à conteneur, etc.	25750
Usine de traitement des boues	
Programme et activités de sensibilisation	
Sous-total	25750
TOTAL	2781921

NB : Les coûts liés à la sensibilisation est inclus dans les frais de la collecte sélective et de la collecte annuelle des RDD

*Annexe :Résumé de la Politique québécoise de gestion des matières
résiduelles1998-2008*

Résumé de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008

Les principes

Les 3RV-E

À moins qu'une analyse environnementale ne démontre le contraire, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation (agronomique ou énergétique) et l'élimination doivent être privilégiés dans cet ordre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

La responsabilité élargie des producteurs

Les fabricants et les importateurs assument une grande partie de la responsabilité liée aux effets que peuvent avoir leurs produits sur l'environnement, tout au long de leur cycle de vie. Cette responsabilité couvre les effets résultant du choix des matériaux qui composent les produits, l'impact du procédé de fabrication ainsi que les effets découlant de l'utilisation et de la mise au rebut de ces produits.

La participation des Québécoises et des Québécois

Afin d'atteindre les objectifs de la politique, l'ensemble des Québécoises et des Québécois doivent pouvoir participer à l'élaboration et au suivi des moyens choisis pour assurer une gestion durable des matières résiduelles. Aussi, chacune et chacun pourra accéder, par le biais de comités consultatifs ou de vigilance mis sur pied dans sa municipalité ou dans sa MRC, à une information pertinente sur le sujet. De plus, des tribunes appropriées seront offertes à la population pour connaître son point de vue et l'amener ainsi à collaborer à la prise de décision par les autorités.

La régionalisation

C'est à l'échelle d'une municipalité régionale, dans le respect des pouvoirs propres aux autorités municipales, que se prennent les décisions relatives au choix des moyens et à leur mise en œuvre.

Le partenariat

En assumant son rôle, sa mission et sa part de responsabilité, chaque intervenant contribue à mettre en place de façon cohérente, concertée et complémentaire les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs, et ce, en collaboration avec les autres intervenants qui agissent de même.

Les objectifs

L'utilisation durable des ressources naturelles repose, entre autres choses, sur une meilleure gestion des ressources secondaires que sont les matières résiduelles. L'objectif général de la présente politique est de mettre en valeur au moins 65 pour cent des matières résiduelles qui peuvent être valorisées annuellement. On atteindra cet objectif si tous les secteurs de la société y contribuent. C'est pourquoi des objectifs de valorisation ont été fixés pour chaque secteur et pour chaque matière.

Dans les municipalités

- 60 % du verre, du plastique, du métal, des fibres (papiers et cartons), des résidus encombrants et des matières putrescibles (résidus verts et alimentaires);
- 80 % des contenants de bière et de boissons gazeuses à remplissage unique;
- 50 % des textiles ;
- 20 % des métaux non consignés ;
- 75 % des huiles, des peintures et des pesticides (résidus domestiques dangereux) ;
- 60 % de tous les autres résidus domestiques dangereux.

Dans les industries, les commerces et les institutions (ICI)

- 70 % du plastique et des fibres (papiers et cartons), du bois et des textiles ;
- 95 % des métaux et du verre ;
- 60 % des matières putrescibles (résidus verts et alimentaires) ;
- 85 % des pneus (les pneus hors d'usage proviennent tout autant des consommateurs que de l'industrie, des commerces et des institutions. Ils sont regroupés sous la catégorie ICI afin de simplifier la présentation).

Dans l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition

- 60 % de toutes les matières qui peuvent être mises en valeur.

Si le taux actuel de génération des résidus se maintient, l'atteinte de ces objectifs fera passer la quantité de matières mises en valeur à près de 7 millions de tonnes en l'an 2008 (3 millions en 1996). En bout de ligne, le seul résidu qui devrait être éliminé serait le « déchet ultime », soit celui qui subsiste après que les résidus ont passé les étapes du tri, du conditionnement et de la valorisation. Par ailleurs, il faut s'assurer que les activités d'élimination soient sécuritaires, tant pour les personnes que pour l'environnement. C'est là le second objectif fondamental poursuivi par la politique.

Les actions

1- Planification de la gestion des matières résiduelles

Les municipalités régionales devront élaborer des plans de gestion des matières résiduelles. Elles pourront le faire elles-mêmes ou confier ce travail à une régie intermunicipale ou à un regroupement formé de municipalités locales.

Les municipalités régionales auront un droit de regard sur l'enfouissement ou l'incinération de matières résiduelles provenant de l'extérieur de leur territoire. Lors de l'entrée en vigueur des plans de gestions, elles pourront en limiter ou en interdire l'importation pour les nouveaux projets d'établissement ou d'agrandissement de certains lieux d'élimination.

2- Participation des citoyennes et des citoyens

Les municipalités régionales devront mettre sur pied les mécanismes requis pour consulter la population, lors de l'élaboration et du suivi des plans de gestion des matières résiduelles.

Les exploitants de certains types d'installations d'élimination devront former des comités de vigilance composés de citoyennes et de citoyens qui assureront la surveillance et le suivi de l'exploitation, de la fermeture et de la gestion post-fermeture de ces lieux d'élimination.

3- Éducation et information

Un programme de soutien financier sera créé pour informer et sensibiliser la population aux exigences de la mise en valeur des matières résiduelles et pour offrir une éducation dans ce sens.

4- La recherche et le développement

La recherche et le développement dans le domaine de la mise en valeur des matières résiduelles seront encouragés, notamment par la création d'un programme d'aide financière.

5- Soutien aux entreprises d'économie sociale

Le gouvernement supportera financièrement les entreprises d'économie sociale qui œuvrent dans la mise en valeur des matières résiduelles.

6- Récupération et valorisation des matières résiduelles

- **Le renforcement de la collecte sélective municipale**

Les entreprises qui fabriquent ou mettent en marché divers biens de courte durée, tels que des contenants et des emballages, devront contribuer au financement de la collecte sélective de ces résidus. Elles le feront soit en instaurant, sur une base individuelle, un système de récupération et de valorisation approprié, soit en adhérant à un organisme agréé, responsable du financement de la collecte sélective municipale.

- **La récupération des matières putrescibles**

Les municipalités devront obligatoirement récupérer, aux fins de mise en valeur, les résidus verts (feuilles et herbes) qui ne peuvent être laissés sur place.

- **La récupération des résidus domestiques dangereux**

Les entreprises qui fabriquent ou mettent en marché des résidus domestiques dangereux pourront choisir soit d'instaurer, sur une base individuelle, un système approprié de récupération et de valorisation, soit d'adhérer à un organisme agréé, qui assumera les mêmes responsabilités.

- **La récupération des résidus de construction, de rénovation et de démolition**

Afin de maximiser la récupération et la valorisation de ce type de résidus, le gouvernement interdira tout nouveau projet d'implantation ou d'agrandissement de dépôt de matériaux secs, à l'exception de ceux déposés avant le 1^{er} décembre 1995 qui seront soumis à la procédure d'évaluation et d'examen d'impacts sur l'environnement.

Des allègements réglementaires ainsi que l'établissement d'une norme de qualité concernant les agrégats recyclés favoriseront également l'utilisation, comme matériaux de remblai, des résidus de béton, d'asphalte et de brique non mélangés à d'autres catégories de résidus.

- **La réduction et la récupération des résidus produits par les industries, les commerces et les institutions**

Un programme de reconnaissance environnementale fera connaître au public et récompensera les actions menées par les établissements industriels, commerciaux et institutionnels en matière de gestion des matières résiduelles.

Les normes environnementales intégrées à la politique d'achat du gouvernement seront renforcées. De plus, le recours aux mécanismes d'audit et l'utilisation de plans de réduction des résidus deviendront une pratique courante de gestion des institutions gouvernementales.

- **La récupération des contenants de bière et de boissons gazeuses à remplissage unique**

L'industrie de la bière et des boissons gazeuses devra financer le système de récupération de ses contenants à remplissage unique par la consignation.

- **La récupération des pneus hors d'usage**

À l'achat de pneus neufs, le consommateur versera un droit qui sera consacré au financement de divers programmes de récupération et de valorisation des pneus hors d'usage. On pourra ainsi gérer le flux annuel et vider les lieux d'entreposage de pneus hors d'usage.

- **La valorisation des boues municipales et industrielles**

Un volet portant sur les boues municipales et industrielles sera intégré aux plans de gestion de matières résiduelles des municipalités régionales.

7- L'élimination

- **Les lieux d'enfouissement technique**

Pour mieux protéger les personnes et l'environnement, le gouvernement établira de nouvelles exigences en matière d'enfouissement technique.

- **Les dépôts de matériaux secs**

Le gouvernement mettra en place de nouvelles normes réglementaires plus exigeantes portant sur l'aménagement et l'exploitation des dépôts de matériaux secs. Ces normes viseront les lieux actuellement en exploitation et les projets déposés avant le 1^{er} décembre 1995. Le resserrement des exigences devrait entraîner la fermeture progressive des dépôts actuellement en activité.

- **Le suivi environnemental des lieux d'élimination après leur fermeture**

Les propriétaires de certaines catégories de lieux d'élimination seront tenus de constituer des garanties financières sous forme de fiducie, pour assurer la bonne gestion et la restauration des lieux après leur fermeture.

8- Le suivi et la mise en œuvre

- Aux deux ans, un bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec sera publié par RECYC-QUÉBEC. À partir de ces bilans, le gouvernement réévaluera les orientations de la politique sur une base quinquennale.

Plan de gestion des matières résiduelles

2004-2008

MRC de la Rivière-du-Nord

Acteurs liés à la gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles engendre la coopération entre diverses gouvernances publiques et privées. Les acteurs politiques et municipaux sont responsables de la législation et de l'octroi des contrats de collectes et de traitement des matières résiduelles.

Les acteurs privés et communautaires mobilisent surtout les collectes, le transport, et la récupération des matières résiduelles qui ne sont pas prises en charge par les municipalités. Les acteurs liés à l'information, la sensibilisation et la formation proviennent principalement des secteurs publics, communautaires ou de regroupement de citoyens ; ces acteurs jouent un rôle essentiel pour la mise en œuvre d'une gestion concertée, responsable et éclairée des matières résiduelles.

La MRC de la Rivière-du-Nord abrite une pléiade d'acteurs privés et communautaires qui participent vraisemblablement à la récupération de près de 10% des matières résiduelles produites sur notre territoire. Pensons aux comptoirs d'entraide, aux marchés aux puces, aux brocanteurs ou aux revendeurs d'électroménagers usagers... sans eux, bien des objets se retrouveraient sur le bord de nos rues.

Table des matières

Acteurs liés à la gestion des matières résiduelles du territoire	4
Gestion législative et réglementaire	4
Entreprises de transport et de collecte des matières	4
Récupérateurs	4
Acteurs liés à l'information, la sensibilisation et la formation	5
Expertise technique et/ou aides diverses	5
Sensibilisation	5
Partenariat	5
Recensement des divers acteurs liés à la gestion des matières résiduelles	6
Transporteurs	6
Récupérateurs	7

Liste des tableaux

Tableau 1: Location de conteneurs	6
Tableau 2: Transport de déchets ultimes	6
Tableau 3: Transport boues de fosses septiques (BFS)	6
Tableau 4 : Récupérateurs de pneus	7
Tableau 5 : Récupérateurs de matériaux secs	9
Tableau 6 : Récupérateurs de textiles	9
Tableau 7 : Récupérateurs de métaux	9
Tableau 8 : Récupérateurs de papier	10
Tableau 9 : Récupérateurs de carton	10
Tableau 10 : Récupérateurs de peinture	10
Tableau 11 : Récupérateurs d'huiles moteur et de batteries de véhicules	10
Tableau 12 : Récupérateurs de piles	10
Tableau 13 : Récupérateurs de matériaux de construction	10
Tableau 14 : Récupérateurs de livres, CD, disques et cassettes audio	11
Tableau 15 : Récupérateurs d'encombrants et d'électroménagers	11
Tableau 16 : Récupérateurs d'articles ménagers	11
Tableau 17 : Récupérateurs d'articles scolaires	12
Tableau 18 : Récupérateurs de voitures ou de pièces de voiture	12
Tableau 19 : Récupérateurs d'antiquités	12
Tableau 20 : Récupérateurs de matériel informatique	12
Tableau 21 : Récupérateurs d'objets divers	12

Acteurs liés à la gestion des matières résiduelles du territoire

La gestion des matières résiduelles engendre la coopération entre diverses gouvernances publiques et privées

Les acteurs politiques et municipaux sont responsables de la législation et de l'octroi des contrats de collectes et de traitement des matières résiduelles

Les acteurs privés et communautaires mobilisent surtout les collectes, le transport, et la récupération des matières résiduelles

Gestion législative et réglementaire

- MRC de la Rivière-du-Nord
- Municipalités de Prévost, Saint-Colomban, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et de Saint-Jérôme
- Direction régionale du Ministère de l'Environnement du Québec
- Ministère de l'Environnement du Québec

Entreprises de transport et de collecte des matières

(voir les tableaux suivants)

- 10 entreprises de location de conteneurs
- 5 entreprises de transport de matières résiduelles
- 8 entreprises de collecte de boues de fosses septiques

Récupérateurs

(voir les tableaux suivants)

Une pléiade d'acteurs privés et communautaires s'occupent de la collecte, du transport et de la récupération des matières résiduelles sur notre territoire d'application. Voici une liste sommaire des matières visées par la gestion de ces acteurs :

- | | | |
|----------------------|-----------------------|-----------|
| - Pneus | - Matériaux secs | - Métaux |
| - Informatique | - Textiles | - Carton |
| - Peintures | - Huiles et batteries | - Piles |
| - Musique et livres | - Antiquités | - Meubles |
| - Articles scolaires | - Articles ménagers | - Papier |

Acteurs liés à l'information, la sensibilisation et la formation

La MRC de la Rivière-du-Nord et les municipalités de son territoire bénéficient d'une fourchette d'acteurs pour informer, sensibiliser et former tant les citoyens du territoire que les industries, commerces et institutions. Ces acteurs peuvent être répertoriés selon le ou les types d'informations qu'ils peuvent fournir ou distribuer.

Expertise technique et/ou aides diverses

- AOMGMR (association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles)
- AQPERE (Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement)
- Conseil Canadien du compostage
- FCQGED (Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets)
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Recyc-Québec
- Réseau Environnement
- Collecte sélective du Québec

Sensibilisation

- AQPERE (Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement)
- CLGRD (Coalition laurentienne pour une gestion régionale des déchets)
- Comité collège vert du Cégep de Saint-Jérôme
- CRELA (Conseil régional de l'environnement des Laurentides)
- FCQGED (Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets)
- Recyc-Québec

Partenariat

- CLD (Conseil local de développement de la Rivière-du-Nord)
- Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- ESL (Économie sociale Laurentides)
- Les Peintures récupérées du Québec

Les acteurs liés à l'information, la sensibilisation et la formation relatives à la gestion des matières résiduelles proviennent principalement des secteurs publics, communautaires ou de regroupement de citoyens

Ces acteurs jouent un rôle essentiel pour la mise en œuvre d'une gestion concertée, responsable et éclairée des matières résiduelles

Recensement des divers acteurs liés à la gestion des matières résiduelles

Transporteurs

Tableau 1: Location de conteneurs

Entreprises	Ville	MRC
Groupe EBI	Berthierville	D'Autray
Conteneurs de rebuts HS Inc	Boisbriand	Thérèse de Blainville
Multi Recyclage S.D.	Laval	Laval
Services sanitaires F.A.	Laval	Laval
Services sanitaires F.A.	Mirabel	Rivière du Nord
Groupe EBI	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Paco Transport	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Services Sanitaires St-Jérôme	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Conteneurs Tibo	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Sani-Service G Thibault et fils	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 2: Transport de déchets ultimes

Entreprises	Ville	MRC
Services sanitaires F.A.	Mirabel	Rivière du Nord
Paco Transport	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Services Sanitaires St-Jérôme	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Sani-Service G Thibault et fils	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Services Sanitaires Gauthier	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 3: Transport boues de fosses septiques (BFS)

Entreprises	Ville	MRC
Monsieur Vide tout ou presque	Saint-Calixte	Montcalm
Fosses septiques Sani-Fosses	Saint-Colomban	Rivière du Nord
Sani Laurentides	Sainte-Agathe	Les Laurentides
Sani-Pro	Sainte-Agathe	Les Laurentides
Beauregard Fosses septiques	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Pompage sanitaire S Raymond	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Fosses septiques Lortie	Saint-Lin	Montcalm
Les réservoirs septiques des Laurentides	Val-Morin	Pays d'en haut

Récupérateurs

Tableau 4 : Récupérateurs de pneus

Entreprises	Ville	MRC
Centre de Mécanique Prévost inc.	Prévost	Rivière du Nord
Garage Claude Trudeau	Prévost	Rivière du Nord
Garage J.L. Lacroix inc	Prévost	Rivière du Nord
Garage Laurier Desnoyers inc	Prévost	Rivière du Nord
Garage Lucien Cadorette	Prévost	Rivière du Nord
L'Auto Clinique	Prévost	Rivière du Nord
Pneu-Automobile	Prévost	Rivière du Nord
Pros de l'Auto du Nord	Prévost	Rivière du Nord
Garage Gaston Bouchard	Saint-Colomban	Rivière du Nord
Tandem	Saint-Colomban	Rivière du Nord
Atelier Mécanique Servipro	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Garage Marcel Demers	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Garage New Glawgow	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Garage Ste-Sophie	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Peter Rabinovitch rebuts de métal	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Pièces d'autos C.A. Recycleur	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
R.P.M. inc.	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Atelier Yvon Lanthier inc	Saint-Hippolyte	Rivière du Nord
Garage M. Labelle inc	Saint-Hippolyte	Rivière du Nord
Garage S. Beauchamp inc.	Saint-Hippolyte	Rivière du Nord
Alex Pneu et mécanique	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Alignement St-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Atelier Carrosserie M. Piché enr.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Atelier Mécanique A.W.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Au Jardin d'Ève	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Auto Pro-Tech enr.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Automobile Cordiale Ltée	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Automobiles Nord Sud inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Automobiles Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Autonor inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Belvédère Nissan inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Brunet et Cloutier inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
C.G. Mobile	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Canadian Tire	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Canadian Tire Poulin inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Centre de l'Auto G.P.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Centre du Pneu et mécanique Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Desrosiers Chevrolet Oldsmobile	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Élite Ford	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Équipe 4 saisons	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Fugère Pontiac Buick inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Garage A. Morand inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Garage Alloca	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Garage Denis Grenier inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Entreprises	Ville	MRC
Garage M. Maisonneuve et fils	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Garage M.P.L.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Garage St-Antoine enr.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Gestion François Crevier	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Gingras et fils Ressorts	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Giraldeau Inter-Auto inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Henri Miron Auto Ltée	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Hyunday Auto St-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Impact Dodge Chrysler	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Labelle Scrap	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Les Attaches Éthier inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Les Pièces d'Auto usagées Lemieux	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Mercury des Laurentides	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Michaudville Auto	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Monsieur Muffler	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Parcours Suzuki	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Pièce d'auto Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Pneus Contact	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Pneus J.P.A.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Pneus J.P.S	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Pneus Mathieu Freins, Suspensions Ltée	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Recyclage Mecan	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Robert Auto Électrique	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Saint-Jérôme Auto-Plus	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Service Pneus Sarrazin inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Silencieux Robert Doré	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Silencieux Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Tessier et Fils	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Toyota St-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Transport Papineau	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Multi Recyclage S.D.	Saint-Lin	Montcalm

Tableau 5 : Récupérateurs de matériaux secs

Entreprises	Ville	MRC
Groupe Bau-Val	Boucherville	Rivière du Nord
Multi Recyclage S.D.	Laval	Laval

Tableau 6 : Récupérateurs de textiles

Entreprises	Ville	MRC
Maison d'Accueil Prévost	Prévost	Rivière du Nord
Presbytère St-François Xavier	Prévost	Rivière du Nord
Presbytère St-Hippolyte	Saint-Hippolyte	Rivière du Nord
Armée du Salut	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Au Jardin d'Ève	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Boutique Double vie	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Boutique Exclusive	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Centre d'entraide Sainte-Sophie	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Comité d'aide alimentaire St-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Comptoir d'entraide Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Friperie Le Retour	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Le Coffret	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Paroisse St-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Partage Québec-Guinée	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Presbytère Notre-Dame	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
P'tit Bazar	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Un Gars et Une Fille	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 7 : Récupérateurs de métaux

Entreprises	Ville	MRC
Recyclage Jorg	Lac Nominique	Antoine-Labelle
Services Sanitaires St-Antoine	Saint-Canut	Mirabel
Acier St-Jérôme	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Ouellette René Rebut de Métal	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Peter Rabinovitch rebuts de métal	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Multi Recyclage S.D.	Saint-Lin	Montcalm

Tableau 8 : Récupérateurs de papier

Entreprises	Ville	MRC
Recyclage la Belle Province	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Confidentiel Déchiquetage de documents	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 9 : Récupérateurs de carton

Entreprises	Ville	MRC
Recyclage la Belle Province	Sainte-Sophie	Rivière du Nord

Tableau 10 : Récupérateurs de peinture

Entreprises	Ville	MRC
Canadian Tire	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Canadian Tire Poulin inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
RO-NA régional	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 11 : Récupérateurs d'huiles moteur et de batteries de véhicules

Entreprises	Ville	MRC
Canadian Tire	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Canadian Tire Poulin inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 12 : Récupérateurs de piles

Entreprises	Ville	MRC
Astral Photo	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Radio Shack Carrefour du Nord	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Radio Shack Galerie des Laurentides	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 13 : Récupérateurs de matériaux de construction

Entreprises	Ville	MRC
Aucune	N/A	N/A

Tableau 14 : Récupérateurs de livres, CD, disques et cassettes audio

Entreprises	Ville	MRC
Coin de la Musique	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Lire et relire	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Partage Québec-Guinée	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 15 : Récupérateurs d'encombrants et d'électroménagers

Entreprises	Ville	MRC
Electro-Pièces enr.	Prévost	Rivière du Nord
Maison d'Accueil Prévost	Prévost	Rivière du Nord
Presbytère St-François Xavier	Prévost	Rivière du Nord
Latreille M et fils	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Presbytère St-Hippolyte	Saint-Hippolyte	Rivière du Nord
A1 Électro	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Appareils Reconditionner EMS	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Armée du Salut	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Centre d'électroménager Jérômien	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Centre d'entraide Sainte-Sophie	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Comptoir d'entraide Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Lamarche Réal et fils électroménagers	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Pa-Nik	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Presbytère Notre-Dame	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Réparation d'appareils électroménagers Sylvain Corbeil	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
SOS appareils ménagers	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 16 : Récupérateurs d'articles ménagers

Entreprises	Ville	MRC
Antiquités L.Trépanier et fils	Piedmont	Pays d'en haut
Les Brocanteurs du Nord	Piedmont	Pays d'en haut
Maison d'Accueil Prévost	Prévost	Rivière du Nord
Presbytère St-François Xavier	Prévost	Rivière du Nord
Presbytère St-Hippolyte	Saint-Hippolyte	Rivière du Nord
Armée du Salut	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Centre d'entraide Sainte-Sophie	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Comptoir d'entraide Saint-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Le Coffret	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Paroisse St-Jérôme	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Partage Québec-Guinée	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Presbytère Notre-Dame	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 17 : Récupérateurs d'articles scolaires

Entreprises	Ville	MRC
Partage Québec-Guinée	Saint-Jérôme	Rivière du Nord

Tableau 18 : Récupérateurs de voitures ou de pièces de voiture

Entreprises	Ville	MRC
Services Sanitaires St-Antoine	Saint-Canut	Mirabel
CA pièces d'autos	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Peter Rabinovitch rebuts de métal	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Pièces d'auto Régis	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Recyclage d'Auto Ste-Sophie	Sainte-Sophie	Rivière du Nord
Automobile Henri Miron	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Canadian Tire Poulin inc.	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Labelle Scrap	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Les Pièces d'Auto usagées Lemieux	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Pièces d'auto usagées Lemieux	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Recyclage Mecan	Saint-Jérôme	Rivière du Nord
Multi Recyclage S.D.	Saint-Lin	Montcalm

Tableau 19 : Récupérateurs d'antiquités

Entreprises	Ville	MRC
Antiquités L.Trépanier et fils	Piedmont	Pays d'en haut
Antiquités La Maison Bleue	Piedmont	Pays d'en haut
Les Brocanteurs du Nord	Piedmont	Pays d'en haut
Antiquités Maison Montpetit	Prévost	Rivière du Nord
Ladouceur M Antique	Prévost	Rivière du Nord
Nostalgie du Passé	Prévost	Rivière du Nord
Antiquités Aux Beaux Lauriers	Saint-Sauveur	Pays d'en haut

Tableau 20 : Récupérateurs de matériel informatique

Entreprises	Ville	MRC
Recypro	Lachute	Argenteuil

Tableau 21 : Récupérateurs d'objets divers

Entreprises	Ville	MRC
Marché aux Puces Lesage	Prévost	Rivière du Nord

Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008

MRC de la Rivière-du-Nord

Inventaires des matières résiduelles produites, récupérées et éliminées sur le territoire

En 2001, on estime que plus de 125 000 tonnes de matières résiduelles ont été produites par les différents acteurs de la MRC de la Rivière-du-Nord. Si nous établissons une progression linéaire de ce tonnage avec les projections démographiques, nous pouvons envisager que près de 207 500 tonnes seront produites par les différents secteurs d'ici 2021.

À la fin de la même année, 3 des 8 municipalités, soient Lafontaine, Prévost et Saint-Jérôme, offraient les services de collecte porte-à-porte des recyclables domestiques. Aussi, toutes les municipalités de la MRC participaient à une collecte annuelle des RDD où étaient également récupérées d'autres matières. La municipalité de Saint-Jérôme offrait la collecte des feuilles mortes durant cette période. Cependant, aucune collecte des résidus de jardin et/ou de table n'était offerte sur notre territoire. En conjuguant les efforts de récupération effectués tant par le secteur public que les secteurs privés nous estimons que près de 28% des matières générées sont récupérées sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord

Soulignons également que plus de 900 000 tonnes ont été enfouies sur notre territoire au LES d'Intersan à Sainte-Sophie. Ainsi, si nous estimons que la production totale de notre MRC représente un peu moins de 14% de cet arrivage, près de 775 000 tonnes excèdent notre taux de production total.

Ces déchets ultimes proviennent surtout de la couronne nord de Montréal et sont principalement générés par des municipalités et des ICI. Cependant, et ce de par la mécanique des centres de transbordement, il a été impossible de déterminer exactement la provenance exacte de la majorité de ces résidus.

Tables des matières

La génération des matières résiduelles	7
Génération de la population	7
Génération des ICI	8
Génération du secteur de la construction /démolition (C/D).....	10
La récupération et la valorisation des matières résiduelles.....	11
La récupération et la valorisation assumées par le secteur public	11
La récupération et la valorisation assumées par les secteurs privé et communautaire	11
La récupération et la valorisation assumées par tous les acteurs de la MRC	11
L'élimination des matières résiduelles.....	12
Tonnage éliminé par le secteur public.....	12
Tonnage importé et éliminé sur notre territoire.....	12
Portrait détaillé des matières résiduelles générées sur le territoire	13
<i>Estimation de la génération de matières résiduelles par ménage en 2001</i>	<i>13</i>
<i>Estimation future de la génération de matières résiduelles par ménage</i>	<i>14</i>
<i>Estimation de la génération par matières résiduelles spécifiques</i>	<i>17</i>
<i>Estimation de la génération des matières résiduelles par ville.....</i>	<i>20</i>
Portrait détaillé des matières résiduelles récupérées et valorisées	22
Portrait détaillé du taux de récupération assumé par le secteur public.....	26
<i>Estimation du taux de récupération par ville pour des matières spécifiques</i>	<i>26</i>
<i>Atteinte des objectifs gouvernementaux</i>	<i>30</i>
Portrait détaillé du tonnage des matières éliminées.....	32
Portrait détaillé des matières résiduelles enfouies sur notre territoire	33
Portrait théorique des matières résiduelles générées par les institutions scolaires	36
Portrait théorique des matières résiduelles générées par les institutions de santé.....	43

Liste des tableaux

Tableau 1 : Estimation de la génération totale des matières résiduelles 2001-2021	7
Tableau 2 : Estimation de la génération et de la caractérisation des matières résiduelles issues du secteur résidentiel en 2001.....	7
Tableau 3 : Estimation des matières résiduelles générées par les institutions scolaires de la MRC en 2001.....	9
Tableau 4 : Estimation des matières résiduelles générées par les institutions de santé de la MRC en 2001.....	9
Tableau 5 : Répartition qualitative des matières résiduelles pour les autres institutions	9
Tableau 6 : Estimation de la génération et de la caractérisation des matières résiduelles issues des secteurs de la construction/démolition en 2001 (C/D).....	10
Tableau 7 : Production par la population permanente 2001	13
Tableau 8 : Production par la population saisonnière 2001	13
Tableau 9 : Production et répartition totale 2001	14
Tableau 10 : Production et répartition totale 2011	14
Tableau 11 : Production et répartition totale 2011	15
Tableau 12 : Production et répartition totale 2016.....	15
Tableau 13 : Production et répartition totale 2021	16
Tableau 14 : Production Putrescibles.....	17
Tableau 15 : Production Fibres sanitaires	17
Tableau 16 : Production Papiers	17
Tableau 17 : Production Cartons.....	18
Tableau 18 : Production Verre	18
Tableau 19 : Production Métaux	18
Tableau 20 : Production Plastiques	18
Tableau 21 : Production Textiles	19
Tableau 22 : Production Autres.....	19
Tableau 23 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la ville de Prévost	20
Tableau 24 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la municipalité de Saint-Colomban.....	20
Tableau 25 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la municipalité de Sainte-Sophie	20
Tableau 26 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la municipalité de Saint-Hippolyte	21
Tableau 27 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la ville de Saint-Jérôme	21
Tableau 28 : Estimation de la génération 2001-2021 par l'ensemble des ménages de la MRC.....	21
Tableau 29 : RDD recueillis lors de la collecte annuelle des RDD	22
Tableau 30 : Articles divers recueillis lors de la collecte annuelle des RDD.....	22
Tableau 31 : Portrait détaillé des résidus domestiques dangereux récupérés et valorisés par le secteur public.....	23
Tableau 32 : Portrait détaillé des matières recyclables récupérées et valorisées par le secteur public.....	23
Tableau 33 : Portrait détaillé des résidus organiques récupérés et valorisés par le secteur public.....	23
Tableau 34 : Portrait détaillé des matériaux secs récupérés et valorisés par le secteur public	23
Tableau 35 : Portrait détaillé des boues récupérées et valorisées par le secteur public.....	24
Tableau 36 : Encombrants récupérés et valorisés par le secteur public	24
Tableau 37 : Textiles récupérés et valorisés par le secteur public.....	24
Tableau 38 : Matières diverses récupérées par le secteur public.....	24
Tableau 39 : Total des matières récupérées et valorisées par le secteur public et le secteur privé en provenance des ménages.....	25
Tableau 40 : Taux de récupération assumé par la ville de Prévost.....	26
Tableau 41 : Taux de récupération assumé par la municipalité de Saint-Colomban.....	26
Tableau 42 : Taux de récupération assumé par la municipalité de Sainte-Sophie	26
Tableau 43 : Taux de récupération assumé par la municipalité de Saint-Hippolyte	27
Tableau 44 : Taux de récupération assumé par la ville de Saint-Jérôme.....	27
Tableau 45 : Taux de récupération global par les municipalités de la MRC.....	27
Tableau 46 : Estimation du taux de récupération global engendré par la responsabilité publique.....	28
Tableau 47 : Estimation du taux de récupération global engendré par la responsabilité publique, communautaire et privée.....	28

Tableau 48 : Atteinte des objectifs de la gestion publique en regard de certaines matières	30
Tableau 49 : Atteinte des objectifs de la gestion publique de façon générale	30
Tableau 50 : Tonnage annuel éliminé par municipalité	32
Tableau 51 : Tonnage enfoui sur le territoire 1998-2002 et	33
Tableau 52 : Type de matières enfouies en 2002	33
Tableau 53 : Provenance des matières enfouies en 2002	33
Tableau 54 : Production par la population permanente en 2001	35
Tableau 55 : Production par la population saisonnière en 2001	35
Tableau 56 : Production totale	35
Tableau 57 : Projections des productions totales futures	35
Tableau 58 : Portrait théorique des matières résiduelles générées par les institutions scolaires	42
Tableau 59 : Portrait théorique des matières résiduelles générées par les institutions de santé	44

Annexes

Annexe 1 Méthodologie de calcul.....	34
Annexe 2 : Méthodologie d'enquête auprès des Industries, commerces et institutions	45

La génération des matières résiduelles

En 2001, on estime que plus de 125 000 tonnes de matières résiduelles ont été produites par les différents acteurs de la MRC de la Rivière-du-Nord. Si nous établissons une progression linéaire de ce tonnage avec les projections démographiques, nous pouvons envisager que près de 207 500 tonnes seront produites par les différents secteurs d'ici 2021. Toutefois, toutes extrapolations, que ce soient la progression démographique estimées et/ou la corrélation entre cette progression et la croissance des secteurs ICI et CetD demeurent un exercice de projection et ne sont en aucun temps des valeurs absolues.

Tableau 1 : Estimation de la génération totale des matières résiduelles 2001-2021¹

Année	Population	ICI	CetD	Total
2001	41029	43489	40562	125080
2006	44124	46770	43622	134516
2011	50978	54035	50398	155411
2016	58898	62430	58228	179556
2021	68045	72125	67271	207441

NB : Ces estimations sont basées sur différentes données issues notamment dans la valeurs estimées par Recyc-Québec en 2000. Dans ce bilan, on estime que les matières résiduelles sont produites par 3 secteurs sociaux, soient ; la population, les ICI (industries, commerces et institutions) et le secteur CetD (construction et démolition). Chacun de ces secteurs produiraient plus ou moins chacun un tiers des matières résiduelles d'une communauté donnée.

Génération de la population

On estime que 32,80% de ce tonnage, donc plus de 41 000 tonnes, provenait des résidents du territoire en 2001. Si nous établissons une progression linéaire de ce tonnage avec les projections démographiques, nous pouvons envisager que plus de 68 000 tonnes seront produites par les résidents de notre territoire. Voici l'estimation et la répartition de la génération des matières résiduelles issues du secteur résidentiel en 2001.

Tableau 2 : Estimation de la génération et de la caractérisation des matières résiduelles issues du secteur résidentiel en 2001

		Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	Total
	total	2437	2200	2757	2327	31308	41029
Putrescibles	40.80%	994.296	897.6	1124.856	949.416	12773.664	16739.832
Fibres sanitaires	5.40%	131.598	118.8	148.878	125.658	1690.632	2215.566
Papiers	23.00%	560.51	506	634.11	535.21	7200.84	9436.67
Cartons	5.90%	143.783	129.8	162.663	137.293	1847.172	2420.711
Verre	6.70%	163.279	147.4	184.719	155.909	2097.636	2748.943
Métaux	3.40%	82.858	74.8	93.738	79.118	1064.472	1394.986
Plastiques	7.30%	177.901	160.6	201.261	169.871	2285.484	2995.117
Textiles	2.00%	48.74	44	55.14	46.54	626.16	820.58
Autres	5.50%	134.035	121	151.635	127.985	1721.94	2256.595
Recyclables	46.30%	1128.331	1018.6	1276.491	1077.401	14495.604	18996.427

¹ Recyc-Québec 2002 « Bilan 2000 de la gestion des matières résiduelles au Québec »

Génération des ICI

Nous estimons que les industries, commerces et institutions ont potentiellement produit quant à eux près de 43 500 tonnes de matières diverses en 2001. Si nous établissons une progression linéaire de ce tonnage avec les projections démographiques, nous pouvons envisager que plus de 72125 tonnes seront produites par ces acteurs en 2021. En effet, il est permis de croire que si la population s'accroît substantiellement, les secteurs économiques et sociaux seront appelés à croître eux aussi.

Bien qu'un questionnaire ait été envoyé à plus de 1 000 entreprises de notre territoire, il n'a malheureusement pas été possible d'établir de façon quantitative les tonnages et les types de matières produites par ces secteurs.

Cependant, il nous a été possible de déterminer de façon qualitative la nature de certaines matières produites par les ICI de notre MRC, soit :

- 98% des répondants issus du secteur commercial, soit 81 sur 83, mentionnaient qu'ils généraient du carton.
- 100% des répondants issus des commerces de services mentionnaient qu'ils produisaient du papier.
- 100% des répondants issus des commerces de restauration et de services alimentaires mentionnaient qu'ils généraient des matières putrescibles

(voir *Annexe 2 : Méthodologie d'enquête auprès des Industries, commerces et institutions*)

De plus, Recyc-Québec a estimé que 2 secteurs institutionnels spécifiques, soit les établissements scolaires et les institutions de santé, produisent à eux seuls 111,1 tonnes de matières diverses (tableaux 3 et 4.))
Finalement, même si nous ne pouvons déterminer de façon exacte la répartition quantitative des matières générées par les autres institutions, l'étude de caractérisation effectuée par les firmes Chamard, CRIQ et Roche en 2000 nous permet d'en apprécier la teneur qualitative (tableau 5.)

Tableau 3 : Estimation des matières résiduelles générées par les institutions scolaires de la MRC en 2001

Matières	Tonnage	Matières	Tonnage
Papier	208,7	Métaux	21,5
Carton	99,6	Verre	40,8
Putrescibles	252,1	Plastique	111,21
Fibres	132,7	Textiles	20,3
Autres	87,7	Total	974,6

Tableau 4 : Estimation des matières résiduelles générées par les institutions de santé de la MRC en 2001

Matières	Tonnage	Matières	Tonnage
Papier	121,1	Métaux	23,9
Carton	46,3	Verre	32,2
Putrescibles	48,6	Plastique	185,8
Fibres	716,5	Textiles	3,2
Autres	191	Total	1 368,5

Tableau 5 : Répartition qualitative des matières résiduelles pour les autres institutions ²

Matières	Institutions financières	Édifices à bureaux	Institutions publiques
Papier	62,60%	64,70%	82,70%
Carton	5,70%	19,60%	3,90%
Verre	0,00%	0,60%	1,50%
Métaux	0,80%	0,90%	0,30%
Plastiques	8,00%	4,30%	1,50%
<i>sous-total recyclables</i>	77,10%	90,10%	89,90%
Textiles	0,00%	0,00%	0,00%
Putrescibles	12,10%	6,10%	8,40%
Fibres sanitaires	2,20%	3,30%	1,10%
Autres résidus	8,60%	0,40%	0,70%
<i>sous-total autres</i>	22,90%	9,80%	10,20%
Total	100%	100,00%	100%

² Chamard-CRIQ-Roche 2000

Génération du secteur de la construction /démolition (C/D)

Les secteurs de la construction, rénovation et démolition auraient quant à eux potentiellement produit plus de 40500 tonnes de matières diverses. Si nous établissons une progression linéaire de ce tonnage avec les projections démographiques, nous pouvons envisager que plus de 67 271 tonnes seront produites par ces acteurs. Il est permis de croire encore une fois que les secteurs de la construction et de la démolition progresseront parallèlement avec la croissance démographique anticipée. Toutefois, ces estimations ne sont pas des valeurs absolues, car bien des impondérables sont inhérents à ces secteurs, notamment les valeurs foncières des nouveaux développements domiciliaires et le vieillissement des résidences.

Encore une fois, le sondage mené auprès de ces acteurs n'a pu contribuer à mettre en lumière des données quantitatives inhérentes à ces secteurs d'activités. Cependant, en nous basant sur les études effectuées par les firmes Chamard, CRIQ et Roche en 2000, nous pouvons estimer le volume et la répartition des types de matières produites par ces secteurs d'activités. (tableau 6.)

Tableau 6 : Estimation de la génération et de la caractérisation des matières résiduelles issues des secteurs de la construction/démolition en 2001 (C/D)³

Matières	%	Générées
Brique, béton, ciment	34,00%	13791,08
Gypse	16,40%	6652,168
Éléments fins	2,90%	1176,298
Papier, carton	2,10%	851,802
Emballages	0,20%	81,124
Verre	0,60%	243,372
Métaux ferreux	2,60%	1054,612
Métaux non-ferreux	1,00%	405,62
Films plastiques	1,40%	567,868
RDD	0,70%	283,934
Bardeaux d'asphalte	5,10%	2068,662
Bois	22,50%	9126,45
Textiles	0,70%	283,934
Autres plastiques	1,00%	405,62
Autres résidus	8,80%	3569,456
total	100,00%	40562

³ Estimation faite à partir de Chamard-CRIQ-Roche 2000

La récupération et la valorisation des matières résiduelles

La récupération et la valorisation assumées par le secteur public

En 2001, 3 des 8 municipalités, soient Lafontaine, Prévost et Saint-Jérôme offraient les services de collecte porte-à-porte des recyclables domestiques. Aussi, toutes les municipalités de la MRC participaient à une collecte annuelle des RDD où étaient également récupérés d'autres matières selon les partenaires qui se joignaient à l'événement. Aussi, la municipalité de Saint-Jérôme offrait la collecte des feuilles mortes durant la même année. Nous estimons que ces services engendrent une proportion de récupération de 13% des ordures ménagères générées.

Cependant, aucune collecte des résidus herbes et/ou de table n'était offerte sur notre territoire. Finalement aucune entreprise n'était desservie par les collectes de récupération instaurées par les municipalités de notre territoire.

Ainsi, par le biais de ces services, la récupération et la valorisation assumées par le secteur public se répartissaient comme suit (voir les tableaux à partir de la page 22) :

- Les recyclables sont récupérés à 13% de leur génération estimée
- Les résidus organiques sont récupérés à 6 % de leur génération estimée
- Les RDD sont récupérés à 10% de leur génération estimée
- Les textiles sont récupérés à moins de 1% de leur génération estimée

La récupération et la valorisation assumées par les secteurs privé et communautaire

Il est très difficile d'estimer la récupération et la valorisation assumées par les secteurs privés et communautaires. Cependant, d'après un sondage effectué auprès de ces acteurs, nous pouvons extrapoler que les acteurs du secteur communautaire peuvent récupérer jusqu'à 5 % des matières générées sur notre territoire, tandis que les récupérateurs privés le feraient jusqu'à 10%. Même si nous ne pouvons établir quantitativement la caractérisation des matières résiduelles récupérées par ces acteurs, nous avons pu toutefois en établir la typologie des principales matières récupérées :

Récupérateurs communautaires	Récupérateurs privés
<ul style="list-style-type: none">• Vêtements• Petits articles ménagers• Livres, articles scolaires• Meubles et électroménagers en bon état	<ul style="list-style-type: none">• Métaux ferreux• Électroménagers• Voitures et pièces de voiture

La récupération et la valorisation assumées par tous les acteurs de la MRC

En conjuguant les efforts de récupération effectués tant par le secteur public que les secteurs privés nous estimons que près de 28% des matières générées sont récupérées sur le territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord (voir portrait détaillé à partir de la page 22.)

Récupérées	Public 13%	Privé 10%	Communautaire 5%	Total
Générées	5071	4030	2015	11116
			Taux %	28%

L'élimination des matières résiduelles

Tonnage éliminé par le secteur public

En 2001, près de 35 000 tonnes ont été enfouies par les municipalités de notre territoire. Il faut noter que cette quantité comprend quelques petites entreprises qui sont desservies par les services de collectes régulières des ordures ménagères. (voir le portrait détaillé à la page 32)

Notons que, malgré les enquêtes menées auprès de ces acteurs, aucune donnée ne nous est accessible au sujet de l'élimination effectuée par les secteurs industriel, commercial, institutionnel, de la construction, de la rénovation ou de la démolition.

Tonnage importé et éliminé sur notre territoire

En 2001, plus de 900 000 tonnes ont été enfouies sur notre territoire au LES d'Intersan à Sainte-Sophie. Ainsi, si nous estimons que la production totale de notre MRC représente un peu moins de 14% de cet arrivage, près de 775 000 tonnes excèdent notre taux de production total.

Ces déchets ultimes proviennent surtout de la couronne nord de Montréal et sont principalement générés par des municipalités et des ICI (voir le portrait détaillé à la page 33 .)

Portrait détaillé des matières résiduelles générées sur le territoire

Estimation de la génération de matières résiduelles par ménage en 2001

Tableau 7 : Production par la population permanente 2001

		Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	Total
	total	2301	2049	2608	1691	31272	39921
Putrescibles	40.80%	938.808	835.992	1064.064	689.928	12758.976	16287.768
Fibres sanitaires	5.40%	124.254	110.646	140.832	91.314	1688.688	2155.734
Papiers	23.00%	529.23	471.27	599.84	388.93	7192.56	9181.83
Cartons	5.90%	135.759	120.891	153.872	99.769	1845.048	2355.339
Verre	6.70%	154.167	137.283	174.736	113.297	2095.224	2674.707
Métaux	3.40%	78.234	69.666	88.672	57.494	1063.248	1357.314
Plastiques	7.30%	167.973	149.577	190.384	123.443	2282.856	2914.233
Textiles	2.00%	46.02	40.98	52.16	33.82	625.44	798.42
Autres	5.50%	126.555	112.695	143.44	93.005	1719.96	2195.655
Recyclables	46.30%	1 065.36	948.69	1 207.50	782.93	14 478.94	18 483.42

Tableau 8 : Production par la population saisonnière 2001

		Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	Total
	total	136	151	149	636	36	1108
Putrescibles	40.80%	55.488	61.608	60.792	259.488	14.688	452.064
Fibres sanitaires	5.40%	7.344	8.154	8.046	34.344	1.944	59.832
Papiers	23.00%	31.28	34.73	34.27	146.28	8.28	254.84
Cartons	5.90%	8.024	8.909	8.791	37.524	2.124	65.372
Verre	6.70%	9.112	10.117	9.983	42.612	2.412	74.236
Métaux	3.40%	4.624	5.134	5.066	21.624	1.224	37.672
Plastiques	7.30%	9.928	11.023	10.877	46.428	2.628	80.884
Textiles	2.00%	2.72	3.02	2.98	12.72	0.72	22.16
Autres	5.50%	7.48	8.305	8.195	34.98	1.98	60.94

Tableau 9 : Production et répartition totale 2001

		Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	Total
	total	2437	2200	2757	2327	31308	41029
Putrescibles	40.80%	994.296	897.6	1124.856	949.416	12773.664	16739.832
Fibres sanitaires	5.40%	131.598	118.8	148.878	125.658	1690.632	2215.566
Papiers	23.00%	560.51	506	634.11	535.21	7200.84	9436.67
Cartons	5.90%	143.783	129.8	162.663	137.293	1847.172	2420.711
Verre	6.70%	163.279	147.4	184.719	155.909	2097.636	2748.943
Métaux	3.40%	82.858	74.8	93.738	79.118	1064.472	1394.986
Plastiques	7.30%	177.901	160.6	201.261	169.871	2285.484	2995.117
Textiles	2.00%	48.74	44	55.14	46.54	626.16	820.58
Autres	5.50%	134.035	121	151.635	127.985	1721.94	2256.595
<i>Recyclables</i>	<i>46.30%</i>	<i>1128.331</i>	<i>1018.6</i>	<i>1276.491</i>	<i>1077.401</i>	<i>14495.604</i>	<i>18996.427</i>

Estimation future de la génération de matières résiduelles par ménage

Tableau 10 : Production et répartition totale 2011

		Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	Total
	total	3184	3354	3428	2882	38130	50978
Putrescibles	40.80%	1299.072	1368.432	1398.624	1175.856	15557.04	20799.024
Fibres sanitaires	5.40%	171.936	181.116	185.112	155.628	2059.02	2752.812
Papiers	23.00%	732.32	771.42	788.44	662.86	8769.9	11724.94
Cartons	5.90%	187.856	197.886	202.252	170.038	2249.67	3007.702
Verre	6.70%	213.328	224.718	229.676	193.094	2554.71	3415.526
Métaux	3.40%	108.256	114.036	116.552	97.988	1296.42	1733.252
Plastiques	7.30%	232.432	244.842	250.244	210.386	2783.49	3721.394
Textiles	2.00%	63.68	67.08	68.56	57.64	762.6	1019.56
Autres	5.50%	175.12	184.47	188.54	158.51	2097.15	2803.79

Tableau 11 : Production et répartition totale 2011

		Prévoist	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	Total
	total	3184	3354	3428	2882	38130	50978
Putrescibles	40.80%	1299.072	1368.432	1398.624	1175.856	15557.04	20799.024
Fibres sanitaires	5.40%	171.936	181.116	185.112	155.628	2059.02	2752.812
Papiers	23.00%	732.32	771.42	788.44	662.86	8769.9	11724.94
Cartons	5.90%	187.856	197.886	202.252	170.038	2249.67	3007.702
Verre	6.70%	213.328	224.718	229.676	193.094	2554.71	3415.526
Métaux	3.40%	108.256	114.036	116.552	97.988	1296.42	1733.252
Plastiques	7.30%	232.432	244.842	250.244	210.386	2783.49	3721.394
Textiles	2.00%	63.68	67.08	68.56	57.64	762.6	1019.56
Autres	5.50%	175.12	184.47	188.54	158.51	2097.15	2803.79

Tableau 12 : Production et répartition totale 2016

		Prévoist	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	Total
	total	3679	3875	3961	3330	44053	58898
Putrescibles	40.80%	1501.032	1581	1616.088	1358.64	17973.624	24030.384
Fibres sanitaires	5.40%	198.666	209.25	213.894	179.82	2378.862	3180.492
Papiers	23.00%	846.17	891.25	911.03	765.9	10132.19	13546.54
Cartons	5.90%	217.061	228.625	233.699	196.47	2599.127	3474.982
Verre	6.70%	246.493	259.625	265.387	223.11	2951.551	3946.166
Métaux	3.40%	125.086	131.75	134.674	113.22	1497.802	2002.532
Plastiques	7.30%	268.567	282.875	289.153	243.09	3215.869	4299.554
Textiles	2.00%	73.58	77.5	79.22	66.6	881.06	1177.96
Autres	5.50%	202.345	213.125	217.855	183.15	2422.915	3239.39

Tableau 13 : Production et répartition totale 2021

		Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	Total
	total	4250	4476	4576	3847	50896	68045
Putrescibles	40.80%	1734	1826.208	1867.008	1569.576	20765.568	27762.36
Fibres sanitaires	5.40%	229.5	241.704	247.104	207.738	2748.384	3674.43
Papiers	23.00%	977.5	1029.48	1052.48	884.81	11706.08	15650.35
Cartons	5.90%	250.75	264.084	269.984	226.973	3002.864	4014.655
Verre	6.70%	284.75	299.892	306.592	257.749	3410.032	4559.015
Métaux	3.40%	144.5	152.184	155.584	130.798	1730.464	2313.53
Plastiques	7.30%	310.25	326.748	334.048	280.831	3715.408	4967.285
Textiles	2.00%	85	89.52	91.52	76.94	1017.92	1360.9
Autres	5.50%	233.75	246.18	251.68	211.585	2799.28	3742.475

Estimation de la génération par matières résiduelles spécifiques

Tableau 14 : Production Putrescibles

	MRC	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	16740	994	898	1125	949	12774
2006	18003	1125	1184	1211	1018	13465
2011	20799	1299	1368	1399	1176	15557
2016	24030	1501	1581	1616	1358	17974
2021	27763	1734	1826	1867	1570	20766

Tableau 15 : Production Fibres sanitaires

	MRC	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	2216	132	119	149	126	1690
2006	2383	149	157	160	135	1782
2011	2753	172	181	185	156	2059
2016	3181	199	209	214	180	2379
2021	3675	230	242	247	208	2748

Tableau 16 : Production Papiers

	MRC	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	9437	561	506	634	535	7201
2006	10149	634	668	682	574	7591
2011	11725	732	771	789	663	8770
2016	13546	846	891	911	766	10132
2021	15650	977	1030	1052	885	11706

Tableau 17 : Production Cartons

	MRC	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	2421	144	130	163	137	1847
2006	2603	163	171	175	147	1947
2011	3008	188	198	202	170	2250
2016	3475	217	229	234	196	2599
2021	4015	251	264	270	227	3003

Tableau 18 : Production Verre

	MRC	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	2749	163	147	185	156	2098
2006	2957	185	195	199	167	2211
2011	3416	213	225	230	193	2555
2016	3946	247	259	265	223	2952
2021	4559	285	300	306	258	3410

Tableau 19 : Production Métaux

	MRC	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	1395	83	75	94	79	1064
2006	1501	94	99	101	85	1122
2011	1733	108	114	117	98	1296
2016	2003	125	132	135	113	1498

Tableau 20 : Production Plastiques

	MRC	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	2995	178	161	201	170	2285
2006	3221	201	212	217	182	2409
2011	3721	232	245	250	210	2784
2016	4300	269	283	289	243	3216
2021	4967	310	327	334	281	3715

Tableau 21 : Production Textiles

	MRC	Prévoist	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	821	49	44	55	47	626
2006	882	55	58	59	50	660
2011	1021	64	67	69	58	763
2016	1178	74	77	79	67	881
2021	1362	85	90	92	77	1018

Tableau 22 : Production Autres

	MRC	Prévoist	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme
2001	2257	134	121	152	128	1722
2006	2427	152	160	163	137	1815
2011	2804	175	184	189	159	2097
2016	3239	202	213	218	183	2423
2021	3743	234	246	252	212	2799

Estimation de la génération des matières résiduelles par ville

Tableau 23 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la ville de Prévost

	Putrescibles	Fibres	Papiers	Cartons	Verre	Métaux	Plastiques	Textiles	Autres	Total
2001	994	132	561	144	163	83	178	49	134	2438
2006	1125	149	634	163	185	94	201	55	152	2758
2011	1299	172	732	188	213	108	232	64	175	3183
2016	1501	199	846	217	247	125	269	74	202	3680
2021	1734	230	977	251	285	144	310	85	234	4250
	6653	882	3750	963	1093	554	1190	327	897	16309

Tableau 24 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la municipalité de Saint-Colomban

	Putrescibles	Fibres	Papiers	Cartons	Verre	Métaux	Plastiques	Textiles	Autres	Total
2001	898	119	506	130	147	75	161	44	121	2201
2006	1184	157	668	171	195	99	212	58	160	2904
2011	1368	181	771	198	225	114	245	67	184	3353
2016	1581	209	891	229	259	132	283	77	213	3874
2021	1826	242	1030	264	300	152	327	90	246	4477
	6857	908	3866	992	1126	572	1228	336	924	16809

Tableau 25 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la municipalité de Sainte-Sophie

	Putrescibles	Fibres	Papiers	Cartons	Verre	Métaux	Plastiques	Textiles	Autres	Total
2001	1125	149	634	163	185	94	201	55	152	2758
2006	1211	160	682	175	199	101	217	59	163	2967
2011	1399	185	789	202	230	117	250	69	189	3430
2016	1616	214	911	234	265	135	289	79	218	3961
2021	1867	247	1052	270	306	156	334	92	252	4576
	7218	955	4068	1044	1185	603	1291	354	974	17692

Tableau 26 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la municipalité de Saint-Hippolyte

	Putrescibles	Fibres	Papiers	Cartons	Verre	Métaux	Plastiques	Textiles	Autres	Total
2001	949	126	535	137	156	79	170	47	128	2327
2006	1018	135	574	147	167	85	182	50	137	2495
2011	1176	156	663	170	193	98	210	58	159	2883
2016	1358	180	766	196	223	113	243	67	183	3329
2021	1570	208	885	227	258	131	281	77	212	3849
	6071	805	3423	877	997	506	1086	299	819	14883

Tableau 27 : Estimation de la génération 2001-2021 des ménages de la ville de Saint-Jérôme

	Putrescibles	Fibres	Papiers	Cartons	Verre	Métaux	Plastiques	Textiles	Autres	Total
2001	12774	1690	7201	1847	2098	1064	2285	626	1722	31307
2006	13465	1782	7591	1947	2211	1122	2409	660	1815	33002
2011	15557	2059	8770	2250	2555	1296	2784	763	2097	38131
2016	17974	2379	10132	2599	2952	1498	3216	881	2423	44054
2021	20766	2748	11706	3003	3410	1731	3715	1018	2799	50896
	80536	10658	45400	11646	13226	6711	14409	3948	10856	197390

Tableau 28 : Estimation de la génération 2001-2021 par l'ensemble des ménages de la MRC

	Putrescibles	Fibres	Papiers	Cartons	Verre	Métaux	Plastiques	Textiles	Autres	Total
2001	16740	2216	9437	2421	2749	1395	2995	626	1722	40301
2006	18003	2383	10149	2603	2957	1501	3221	660	1815	43292
2011	20799	2753	11725	3008	3416	1733	3721	763	2097	50015
2016	24030	3181	13546	3475	3946	2003	4300	881	2423	57785
2021	27763	3675	15650	4015	4559	2314	4967	1018	2799	66760
	107335	14208	60507	15522	17627	8946	19204	3948	10856	258153

Portrait détaillé des matières résiduelles récupérées et valorisées

Tableau 29 : RDD recueillis lors de la collecte annuelle des RDD

	Kg
solvants	1383
acides	91.9
bases	521.8
oxydants	45
pesticides	319
organiques	4881
médicaments	9.5
aérosols	263
huiles usées	4803.3
essences	49
peintures	9246
piles	249.8
batteries véhicule	2991.5
isocyanates	4
<i>Total kilos</i>	<i>24858</i>
Total tonnes	24.858

Tableau 30 : Articles divers recueillis lors de la collecte annuelle des RDD

	Kg
Divers	Kg
Pneus	2547
Propane	1456
Vêtements	4000
Matériel informatique	5500
Articles scolaires	1200
<i>Total kilos</i>	<i>14703</i>
Total tonnes	14.703

Tableau 31 : Portrait détaillé des résidus domestiques dangereux récupérés et valorisés par le secteur public

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Peintures	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	25
RDD divers*	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	15.6118
Total	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	40.6118

Tableau 32 : Portrait détaillé des matières recyclables récupérées et valorisées par le secteur public

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Recyclage porte-à porte	92	0	0	0	2085.58	2177.58
Recyclage volontaire	220	46	nd	nd	24.8	290.8
Total	312	46	0	0	2110.38	2468.38

Tableau 33 : Portrait détaillé des résidus organiques récupérés et valorisés par le secteur public

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Compostage 3 voies	0	0	0	0	0	0
Compostage domestique	0	0	0	0	0	0
Feuilles et branches	0	0	0	0	1050	1050
Total	0	0	0	0	1050	1050

Tableau 34 : Portrait détaillé des matériaux secs récupérés et valorisés par le secteur public

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Matériaux secs	100	nd	nd	100	330	500

Tableau 35 : Portrait détaillé des boues récupérées et valorisées par le secteur public

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Boues	0	0	0	0	0	0

Tableau 36 : Encombrants récupérés et valorisés par le secteur public

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Propane	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	1.456
Encombrants	nd	nd	nd	nd	nd	10
Total	0	0	0	0	0	11.456

Tableau 31 : Portrait détaillé des pneus récupérés sur le territoire d'application

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Pneus	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	965.304

Tableau 37 : Textiles récupérés et valorisés par le secteur public

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Textiles	nd	nd	nd	nd	nd	4

Tableau 38 : Matières diverses récupérées par le secteur public

	Prévoist	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Divers	nd	nd	nd	nd	nd	31.558

Tableau 39 : Total des matières récupérées et valorisées par le secteur public et le secteur privé en provenance des ménages

	Prévost	Saint-Colomban	Sainte-Sophie	Saint-Hippolyte	Saint-Jérôme	MRC
Recyclage porte-à porte	92	0	0	0	2085.58	2177.58
Recyclage volontaire	220	46	nd	nd	24.8	290.8
<i>sous total recyclables</i>	312	46	0	0	2110.38	2468.38
Compostage 3 voies	0	0	0	0	0	0
Compostage domestique	0	0	0	0	0	0
Feuilles et branches	0	0	0	0	1050	1050
<i>sous total putrescibles</i>	0	0	mrc	0	1050	1050
Propane	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	1.456
Encombrants	nd	nd	nd	nd	nd	10
<i>sous total encombrants</i>	0	0	0	0	0	11.456
Peintures	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	25
RDD divers*	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	15.6118
<i>sous total RDD</i>	mrc	mrc	mrc	mrc	mrc	40.6118
Textiles	nd	nd	nd	nd	nd	4
Divers	nd	nd	nd	nd	nd	31.558
Matériaux secs	100	nd	nd	100	330	500
Pneus	nd	nd	nd	nd	nd	965.304
Boues	0	0	0	0	0	0
Total récupéré	412	46	0	100	3490.38	5071.31

Portrait détaillé du taux de récupération assumé par le secteur public

Estimation du taux de récupération par ville pour des matières spécifiques⁴

Tableau 40 : Taux de récupération assumé par la ville de Prévost

	Générés	Récupérés	Taux %
recyclables	1129	312	28
putrescibles	994	0	0
RDD	24	mrc	na
textiles	49	mrc	na
divers	134	100	75

Tableau 41 : Taux de récupération assumé par la municipalité de Saint-Colomban

	Générés	Récupérés	Taux %
recyclables	1019	46	5
putrescibles	898	0	0
RDD	22	mrc	na
textiles	44	mrc	na
divers	121	0	0

Tableau 42 : Taux de récupération assumé par la municipalité de Sainte-Sophie

	Générés	Récupérés	Taux %
recyclables	1277	0	0
putrescibles	1125	0	0
RDD	28	mrc	na
textiles	55	mrc	na
divers	152	0	0

⁴ Peut comprendre des matières provenant du secteur institutionnel ou commercial

Tableau 43 : Taux de récupération assumé par la municipalité de Saint-Hippolyte

	Générés	Récupérés	Taux %
recyclables	1077	0	0
putrescibles	949	0	0
RDD	23	mrc	na
textiles	47	mrc	na
divers	128	100	78

Tableau 44 : Taux de récupération assumé par la ville de Saint-Jérôme

	Générés	Récupérés	Taux %
recyclables	14495	2110	15
putrescibles	12774	1050	8
RDD	313	mrc	na
textiles	626	mrc	na
divers	1722	330	19

Tableau 45 : Taux de récupération global par les municipalités de la MRC

	Générés	Récupérés	Taux %
recyclables	18997	2468.38	13
putrescibles	16740	1050	6
RDD	410	40.6118	10
textiles	821	4	0

Tableau 46 : Estimation du taux de récupération global engendré par la responsabilité publique

Générés dans la MRC	Récupérés	Taux de diversion %
40301	5071	13%

Tableau 47 : Estimation du taux de récupération global engendré par la responsabilité publique, communautaire et privée

Récupérés	Public 13%	Privé 10%	Communautaire 5%	Total
Générés	5071	4030	2015	11116
			Taux %	28%

Atteinte des objectifs gouvernementaux

Tableau 48 : Atteinte des objectifs de la gestion publique en regard de certaines matières

	génération	valorisable	objectifs		manque/tn
recyclables	18997	15198	9119	60%	6650
putrescibles	16740	13392	8035	60%	6985
RDD	410	328	197	60%	156
textiles	821	657	328	50%	324
divers	2257	1806	1083	60%	0

Tableau 49 : Atteinte des objectifs de la gestion publique de façon générale

Municipalité	Générées	Valorisables	Récupérées	%	Objectif/tnes	Manque/tnes
Prévost	2438	1950	412	21.12	1268	856
Saint-Colomban	2201	1761	46	2.61	1145	1099
Sainte-Sophie	2758	2206	0	0.00	1434	1434
Saint-Hippolyte	2327	1862	100	5.37	1210	1110
Saint-Jérôme	31307	25046	3490	13.93	16280	12790
MRC	41031	32825	5071	15.45	21336	16265

Portrait détaillé du tonnage des matières éliminées

Tableau 50 : Tonnage annuel éliminé par municipalité

	Nb unités*	Annuel/unité	**	Total
Prévost	2437	0.94	E	2291
Saint-Colomban	2200	0.94	E	2068
Sainte-Sophie	2757	0.94	E	2592
Saint-Hippolyte	2327	0.94	E	2187
Bellefeuille	5300	1.04	R	5500
Lafontaine	4250	0.82	R	3500
St-Antoine	4650	1.03	R	4800
St-Jérôme	13681	0.88	R	12000
<i>Saint-Jérôme 2002</i>	<i>27881</i>	<i>0.93</i>	<i>R</i>	<i>25800</i>
	Moyenne	0.94		34938

* Unités desservies; peut compter de petites entreprises

** E= Estimé R= Réel

Portrait détaillé des matières résiduelles enfouies sur notre territoire

Tableau 51 : Tonnage enfoui sur le territoire 1998-2002⁵ et ⁶

Année	Tonnes *
1998	795000
1999	825000
2000	920000
2001	1000000
2002	960000
<i>moyenne</i>	<i>900000</i>

* Arrondi

Tableau 52 : Type de matières enfouies en 2002

Type	tonnes
Sols contaminés	159000
Boues d'épuration	23000
Matériaux secs	24000
Municipal et ICI	748000
Autres	8000
total	962000

Tableau 53 : Provenance des matières enfouies en 2002

Localisation	tonnes
Lanaudière	27300
Laurentides	167400
Laval	361000
Montérégie	220200
Montréal	176400
Outaouais	9700
total	962000

⁵ Intersan 2003, Atelier thématique sur les besoins et les marchés, fiche de travail no2

⁶ Toute élimination est réalisée sur le site d'Intersan à Sainte-Sophie

*Annexe 1 Méthodologie de calcul
pour la génération des matières résiduelles*

Tableau 54 : Production par la population permanente en 2001⁷

	population	secteur	niveau	prod tn an	mr produites	% MRC
Prévost	8405	rural	i	0.27375	2301	5.76%
St-Colomban	7486	rural	i	0.27375	2049	5.13%
Ste-Sophie	9528	rural	i	0.27375	2608	6.53%
St-Hippolyte	6178	rural	i	0.27375	1691	4.24%
St-Jérôme	60764	semi-urbain	i	0.51465	31272	78.34%
MRC	92361			sous-total	39921	

Tableau 55 : Production par la population saisonnière en 2001

	ménages	secteur	niveau	prod tn 6 mois	mr produites	% MRC
Prévost	354	rural	i	0.385075	136	12.31%
St-Colomban	391	rural	i	0.385075	151	13.59%
Ste-Sophie	387	rural	i	0.385075	149	13.45%
St-Hippolyte	1651	rural	i	0.385075	636	57.40%
St-Jérôme	93	semi-urbain	i	0.385075	36	3.25%
MRC	2876			sous-total	1108	

Tableau 56 : Production totale

	permanents	saisonniers	total	% MRC
Prévost	2301	136	2437	5.94%
St-Colomban	2049	151	2200	5.36%
Ste-Sophie	2608	149	2757	6.72%
St-Hippolyte	1691	636	2327	5.67%
St-Jérôme	31272	36	31308	76.31%
MRC	39921	1108	41029	

Tableau 57 : Projections des productions totales futures⁸

	Prévost	St-Colomban	Ste-Sophie	St-Hippolyte	St-Jérôme	MRC
2006	2756	2903	2967	2495	33003	44124
2011	3184	3354	3428	2882	38130	50978
2016	3679	3875	3961	3330	44053	58898
2021	4250	4476	4576	3847	50896	68045
prod 2001	2437	2200	2757	2327	31308	41029
tx croissance*	2.49%	5.70%	1.48%	1.40%	1.06%	2.43%
tx croissance**	2.93%	2.93%	2.93%	2.93%	2.93%	2.93%

*Taux de croissance démographique municipal pour les 5 premières années

** Taux de croissance démographique général pour les autres années, indexé à .5% (train de banlieue)

⁷ Méthodologie base de donnée BDMr Recyc-Québec et Caractérisation des matières résiduelles de Chamard

⁸ Caractérisation des matières résiduelles de Chamard et Institut de la statistique du Québec

Portrait théorique des matières résiduelles générées par les institutions scolaires

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Secondaire	CEA Marchand	non	non	471, rue Melançon, Saint-Jérôme, J7Z 4K3	(450) 436-5850	n/d	n/d
Matières produites (t/an)							
Papier:		n/d	Carton:	n/d	Verre:		n/d
Métaux:		n/d	Plastique:	n/d	Textile:		n/d
Matières putrescibles:		n/d	Fibres sanitaires:	n/d	Autres résidus:		n/d
Total:		0					

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Collégial	Cégep de Saint-Jérôme	oui	non	455, rue Fournier Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2	(450) 436-1580	n/d	4055
Matières produites (t/an)							
Papier:		n/d	Carton:	n/d	Verre:		n/d
Métaux:		n/d	Plastique:	n/d	Textile:		n/d
Matières putrescibles:		n/d	Fibres sanitaires:	n/d	Autres résidus:		n/d
Total:		0					

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Collégial	Centre des matériaux composites (CMC)	non	non	216, rue de la Gare Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Y3	(450) 436-3042	n/d	n/d
Matières produites (t/an)							
Papier:		n/d	Carton:	n/d	Verre:		n/d
Métaux:		n/d	Plastique:	n/d	Textile:		n/d
Matières putrescibles:		n/d	Fibres sanitaires:	n/d	Autres résidus:		n/d
Total:		0					

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Secondaire	Centre d'études professionnelles	non	non	917, montée Saint-Nicolas, Saint-Jérôme, J7Y 4C7	(450) 436-6721	n/d	818
Matières produites (t/an)							
Papier:			8.7	Carton:	5.5	Verre:	3.9
Métaux:			1.3	Plastique:	7,69	Textile:	0.1
Matières putrescibles:			15.9	Fibres sanitaires:	6.2	Autres résidus:	5.3
Total:			54.5				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Collégial	Collège de la Cité	non	non	297, rue Saint-Georges Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5A2	(450) 431-5495	n/d	111
Matières produites (t/an)							
Papier:		n/d	Carton:	n/d	Verre:		n/d
Métaux:		n/d	Plastique:	n/d	Textile:		n/d
Matières putrescibles:		n/d	Fibres sanitaires:	n/d	Autres résidus:		n/d
Total:		0					

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École à l'Orée-des-Bois	non	non	360, montée Saint-Nicolas Saint-Colomban JOR 1N0	(450) 431-1288	n/d	452
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.2	Carton:	2.2	Verre:	0
Métaux:			0.4	Plastique:	1,58	Textile:	1.0
Matières putrescibles:			4.5	Fibres sanitaires:	3.6	Autres résidus:	1.7
Total:			21.2				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Bellefeuille	non	non	997, rue des Lacs Bellefeuille JOR 1A0	(450) 438-9525	n/d	352
Matières produites (t/an)							
Papier:			4.9	Carton:	1.7	Verre:	0
Métaux:			0.3	Plastique:	1,23	Textile:	0.8
Matières putrescibles:			3.5	Fibres sanitaires:	2.8	Autres résidus:	1.3
Total:			16.5				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École de la Durantaye	non	non	31, rue Paul Saint-Jérôme J7Y 1Z5	(450) 432-9582	n/d	249
Matières produites (t/an)							
Papier:			3.4	Carton:	1.2	Verre:	0
Métaux:			0.2	Plastique:	0,87	Textile:	0.6
Matières putrescibles:			2.5	Fibres sanitaires:	2.0	Autres résidus:	0.9
Total:			11.7				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École de la Source	oui	non	520, boulevard la Salette Bellefeuille JOR 1A0	(450) 431-0816	n/d	466
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.4	Carton:	2.3	Verre:	0
Métaux:			0.4	Plastique:	1,63	Textile:	1.1
Matières putrescibles:			4.6	Fibres sanitaires:	3.7	Autres résidus:	1.7
Total:			21.8				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École de l'Envolée	non	non	1475, rue Normand Bellefeuille JOR 1A0	(450) 431-4377	n/d	275
Matières produites (t/an)							
Papier:			3.8	Carton:	1.4	Verre:	0
Métaux:			0.3	Plastique:	0,96	Textile:	0.6
Matières putrescibles:			2.7	Fibres sanitaires:	2.2	Autres résidus:	1.0
Total:			12.9				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire Secondaire	École de l'Horizon-Soleil	non	non	1155, avenue du Parc Saint-Antoine J7Z 6X6	(450) 438-1296	n/d	542
Matières produites (t/an)							
Papier:			5.8	Carton:	3.6	Verre:	2.6
Métaux:			0.9	Plastique:	5,1	Textile:	0.1
Matières putrescibles:			10.5	Fibres sanitaires:	4.1	Autres résidus:	3.5
Total:			36.1				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École des Hautbois	non	non	321, montée de l'Église Saint-Colomban J0R 1N0	(450) 438-8836	n/d	382
Matières produites (t/an)							
Papier:			5.3	Carton:	1.9	Verre:	0
Métaux:			0.3	Plastique:	1,34	Textile:	0.9
Matières putrescibles:			3.8	Fibres sanitaires:	3.0	Autres résidus:	1.4
Total:			17.9				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École des Hauteurs	oui	non	30, rue Bourget Saint-Hippolyte J0R 1P0	(450) 563-2022	n/d	483
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.7	Carton:	2.4	Verre:	0
Métaux:			0.4	Plastique:	1,69	Textile:	1.1
Matières putrescibles:			4.8	Fibres sanitaires:	3.8	Autres résidus:	1.8
Total:			22.7				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École du Champ-Fleuri	non	non	1135, rue du Clos-Toumalin Prévost J0R 1T0	(450) 431-3327	n/d	406
Matières produites (t/an)							
Papier:			5.6	Carton:	2.0	Verre:	0
Métaux:			0.4	Plastique:	1,42	Textile:	0.9
Matières putrescibles:			4.0	Fibres sanitaires:	3.2	Autres résidus:	1.5
Total:			19.0				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École du Joli-Bois	oui	non	100, rue Val-des-Chênes Sainte-Sophie J0R 1S0	(450) 431-0640	n/d	499
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.9	Carton:	2.5	Verre:	0
Métaux:			0.5	Plastique:	1,75	Textile:	1.2
Matières putrescibles:			4.9	Fibres sanitaires:	3.9	Autres résidus:	1.9
Total:			23.4				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Dubois	non	non	562, rue Du Palais Saint-Jérôme J7Z 1Y6	(450) 438-5008	n/d	479
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.6 Carton:	2.4 Verre:		0	
Métaux:			0.4 Plastique:	1,68 Textile:		1.1	
Matières putrescibles:			4.7 Fibres sanitaires:	3.8 Autres résidus:		1.8	
Total:			22.5				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Secondaire	École Entreprise St-Jérôme	oui	oui	915, Montée St-Nicolas, St-Jérôme, J7Y 4C7	(450) 431-2114	(450) 431-2077	n/d
Matières produites (t/an)							
Papier:			n/d Carton:	n/d Verre:	n/d		
Métaux:			n/d Plastique:	n/d Textile:	n/d		
Matières putrescibles:			n/d Fibres sanitaires:	n/d Autres résidus:	n/d		
Total:			0				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Jean Moreau	non	non	2334, rue Saint-Joseph Sainte-Sophie J0R 1S0	(450) 438-0717	n/d	707
Matières produites (t/an)							
Papier:			9.8 Carton:	3.5 Verre:		0	
Métaux:			0.6 Plastique:	2,47 Textile:		1.6	
Matières putrescibles:			7 Fibres sanitaires:	5.6 Autres résidus:		2.6	
Total:			33.2				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École La Fourmilière	oui	non	240, rue Montigny Saint-Jérôme J7Z 5P8	(450) 438-1220	n/d	100
Matières produites (t/an)							
Papier:			1.4 Carton:	0.5 Verre:		0	
Métaux:			0.1 Plastique:	0,35 Textile:		0.2	
Matières putrescibles:			1.0 Fibres sanitaires:	0.8 Autres résidus:		0.4	
Total:			4.7				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Mariboisé	non	non	175, rue Duvernay Saint-Jérôme J7Y 2Z6	(450) 432-4506	n/d	493
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.8 Carton:	2.4 Verre:		0	
Métaux:			0.4 Plastique:	1,73 Textile:		1.1	
Matières putrescibles:			4.9 Fibres sanitaires:	3.9 Autres résidus:		1.8	
Total:			23.1				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Notre-Dame	non	non	581, rue Ouimet Saint-Jérôme J7Z 1R3	(450) 432-4472	n/d	460
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.4 Carton:	2.3 Verre:		0	
Métaux:			0.4 Plastique:	1,61 Textile:		1.1	
Matières putrescibles:			4.6 Fibres sanitaires:	3.6 Autres résidus:		1.7	
Total:			21.6				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Secondaire	École Polyvalente Saint-Jérôme	oui	non	535, rue Filion Saint-Jérôme J7Z 1J6	(450) 436-4330	n/d	3049
Matières produites (t/an)							
Papier:			32.3 Carton:	20.4 Verre:		14.3	
Métaux:			4.9 Plastique:	28,66 Textile:		0.3	
Matières putrescibles:			59.2 Fibres sanitaires:	23.2 Autres résidus:		19.8	
Total:			203.1				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Prévost	non	non	85, rue Lauzon Saint-Jérôme J7Y 1V8	(450) 438-5603	n/d	407
Matières produites (t/an)							
Papier:			5.6 Carton:	2.0 Verre:		0	
Métaux:			0.4 Plastique:	1,43 Textile:		0.9	
Matières putrescibles:			4.0 Fibres sanitaires:	3.2 Autres résidus:		1.5	
Total:			19.1				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Sacré-Coeur	non	non	70, boulevard des Hauteurs Lafontaine J7Y 1R4	(450) 438-1259	n/d	502
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.9 Carton:	2.5 Verre:		0	
Métaux:			Plastique:	1,76 Textile:		1.2	
Matières putrescibles:			5.0 Fibres sanitaires:	4.0 Autres résidus:		1.9	
Total:			23.6				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Saint-Jean-Baptiste	non	non	240, rue Montigny Saint-Jérôme J7Z 5P8	(450) 438-3995	n/d	242
Matières produites (t/an)							
Papier:			3.3 Carton:	1.2 Verre:		0	
Métaux:			0.2 Plastique:	0,85 Textile:		0.6	
Matières putrescibles:			2.4 Fibres sanitaires:	1.9 Autres résidus:		0.9	
Total:			11.4				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Saint-Joseph	non	non	616, rue Saint-Georges Saint-Jérôme J7Z 5B9	(450) 438-3981	n/d	159
Matières produites (t/an)							
Papier:			2.2	Carton:	0.8	Verre:	0
Métaux:			0.1	Plastique:	0,56	Textile:	0.4
Matières putrescibles:			1.6	Fibres sanitaires:	1.3	Autres résidus:	0.6
Total:			7.5				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Secondaire	École secondaire Cap-Jeunesse	oui	non	600, 36e Avenue Saint-Antoine J7Z 5W2	(450) 436-1858	n/d	1373
Matières produites (t/an)							
Papier:			14.6	Carton:	9.2	Verre:	6.5
Métaux:			2.2	Plastique:	12,91	Textile:	0.1
Matières putrescibles:			26.6	Fibres sanitaires:	10.4	Autres résidus:	8.9
Total:			91.4				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Secondaire	École secondaire Frenette	oui	non	109, rue Marie Victorin Saint-Jérôme J7Y 2G7	(450) 438-0044	n/d	995
Matières produites (t/an)							
Papier:			10.6	Carton:	6.7	Verre:	4.7
Métaux:			1.6	Plastique:	9,35	Textile:	0.1
Matières putrescibles:			19.3	Fibres sanitaires:	7.6	Autres résidus:	6.5
Total:			66.3				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Secondaire	École secondaire Saint-Stanislas	non	non	564, 16e Avenue Saint-Antoine J7Z 4B5	(450) 436-6100	n/d	515
Matières produites (t/an)							
Papier:			5.5	Carton:	3.5	Verre:	2.4
Métaux:			0.8	Plastique:	4,84	Textile:	0.1
Matières putrescibles:			10.0	Fibres sanitaires:	3.9	Autres résidus:	3.4
Total:			34.3				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Ste-Thérèse de l'Enfant-J.	oui	non	700, 9e Rue Saint-Antoine J7Z 2Z5	(450) 438-8828	n/d	644
Matières produites (t/an)							
Papier:			8.9	Carton:	3.2	Verre:	0
Métaux:			0.6	Plastique:	2,25	Textile:	1.5
Matières putrescibles:			6.4	Fibres sanitaires:	5.1	Autres résidus:	2.4
Total:			30.2				

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Adresse	Téléphone	Fax	Nombre d'étudiants
Primaire	École Val-des-Monts	oui	non	872, rue de l'École Prévost JOR 1T0	(450) 224-2913	n/d	442
Matières produites (t/an)							
Papier:			6.1 Carton:	2.2 Verre:		0	
Métaux:			0.4 Plastique:	1,55 Textile:		1.0	
Matières putrescibles:			4.4 Fibres sanitaires:	3.5 Autres résidus:		1.6	
Total:			20.7				

Tableau 58 : Portrait théorique des matières résiduelles générées par les institutions scolaires⁹

Niveau	Établissement scolaire	École verte de Brundtland?	Micro-entreprise?	Nombre d'étudiants	
n/d	Grand Total pour la MRC (34 établissements)	non	non	21297	
Matières produites (t/an)					
Papier:		208.7 Carton:	99.6 Verre:		40.8
Métaux:		21.5 Plastique:	111,21 Textile:		20.3
Matières putrescibles:		252.1 Fibres sanitaires:	132.7 Autres résidus:		87.7
Total:		974.6			

⁹ Base de données Recyc-Québec 2001

Portrait théorique des matières résiduelles générées par les institutions de santé

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
9040-9764 QUEBEC inc.	825, rue Mélançon, J7Z 4L1	Saint-Jérôme	(450) 432-3100	155	n/d
Matières produites (t/an)					
Papier:	9.2	Carton:	5.7	Verre:	5.7
Métaux:	3	Plastique:	22.7	Textile:	0.6
Matières putrescibles:	7.8	Fibres sanitaires:	48.1	Autres résidus:	13.7
Total:	116.5				

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
Centre du Flores	185, rue Durand, J7Z 2V4	Saint-Jérôme	(450) 569-2970	175	n/d
Matières produites (t/an)					
Papier:	10.4	Carton:	6.4	Verre:	6.4
Métaux:	3.4	Plastique:	25.7	Textile:	0.6
Matières putrescibles:	8.8	Fibres sanitaires:	54.3	Autres résidus:	15.5
Total:	131.6				

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
CLSC Arthur-Buies	430, rue Labelle, J7Z 5L3	Saint-Jérôme	(450) 431-2221	0	2363
Matières produites (t/an)					
Papier:	3.1	Carton:	0.9	Verre:	0.1
Métaux:	0.1	Plastique:	1.0	Textile:	0
Matières putrescibles:	0.8	Fibres sanitaires:	2.2	Autres résidus:	0.6
Total:	8.7				

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme	290, rue Montigny, J7Z 5T3	Saint-Jérôme	(450) 431-8200	405	n/d
Matières produites (t/an)					
Papier:	80.4	Carton:	22.1	Verre:	8.8
Métaux:	11.5	Plastique:	91.8	Textile:	0.9
Matières putrescibles:	15.9	Fibres sanitaires:	517.1	Autres résidus:	134.1
Total:	882.5				

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
Les CHSLD de la Rivière-du-Nord	531, rue Laviolette Est, J7Y 2T8	Saint-Jérôme	(450) 436-3061	305	n/d
Matières produites (t/an)					
Papier:	18.1	Carton:	11.2	Verre:	11.2
Métaux:	5.9	Plastique:	44.7	Textile:	
Matières putrescibles:	15.3	Fibres sanitaires:	94.7	Autres résidus:	27.1
Total:	229.3				

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
Pavillon André-Boudreau	910, rue Labelle, J7Z 5M5	Saint-Jérôme	(450) 432-1395	0	n/d
Matières produites (t/an)					
Papier:	n/d	Carton:	n/d	Verre:	n/d
	n/d	Plastique:	n/d		n/d
Matières putrescibles:	n/d	Fibres sanitaires:	n/d	Autres résidus:	n/d

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
Centres jeunesse des Laurentides	500 boulevard des Laurentides, J7Z 4M2	Saint-Antoine	1170	316	n/d
Matières produites (t/an)					
	n/d	Carton:	n/d		n/d
Métaux:	n/d		n/d	Textile:	n/d
	n/d	Fibres sanitaires:	n/d		n/d
	0				

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
Pavillon Sainte-Marie inc.		Lafontaine	(450) 438-3583	103	n/d
Matières produites (t/an)					
Papier:	n/d	Carton:	n/d	Verre:	n/d
Métaux:	n/d	Plastique:	n/d	Textile:	n/d
Matières putrescibles:	n/d	Fibres sanitaires:	n/d	Autres résidus:	
Total:	0				

Tableau 59 : Portrait théorique des matières résiduelles générées par les institutions de santé¹⁰

Nom de l'établissement	Adresse	Ville	Téléphone	Capacité	Superficie (m ²)
Grand Total pour la MRC (8 établissements)					
Matières produites (t/an)					
Papier:	121.1	Carton:	46.3	Verre:	32.2
Métaux:	23.9	Plastique:	185.8	Textile:	3.2
Matières putrescibles:	48.6	Fibres sanitaires:	716.5	Autres résidus:	191
Total:	1,368.5				

¹⁰ Base de données Recyc-Québec 2001

***Annexe 2 : Méthodologie d'enquête auprès des Industries,
commerces et institutions***

Envois des questionnaires

Des questionnaires ont été distribués à 1000 des quelques 3000¹¹ ICI présents dans notre territoire. Les questionnaires ont été répartis de la façon suivante :

- 850 envois sur 2550 commerces (33,33%)
- 100 envois sur 325 industries (30,77%)
- 50 envois sur 125 institutions (40,00 %)
- Échantillon absolu ICI (33,33%)
-

Pour l'envoi des questionnaires nous avons tenu compte d'une représentativité des types de matières potentiellement produites, des secteurs d'activités industrielles et d'une distribution géographique selon les municipalités.

Les plus grosses entreprises ont également été privilégiées lors des envois, sans toutefois omettre la représentativité de masse pour chaque secteur.

Résultats

Nous avons reçu 146 questionnaires remplis par les gestionnaires des ICI. Voici la répartition du nombre de réponses obtenues :

Secteurs	Nombre de réponses	Taux de réponse	Représentativité
Industriel	34	34.00% (2984 emplois représentés)	10.46% (des entreprises) 49.73% (des emplois)**
Commercial	83	9.77%	3.26% (des entreprises) 9.26% (représentativité)
Institutionnel	29	58.00%	23.20%

Discussions

Le meilleur taux de réponse, 58%, a été amené par le secteur **institutionnel**. Ceci s'explique sûrement du fait que les gestionnaires de ce secteur sont familiers avec la lecture et à la rédaction de documents techniques. Aussi, ce secteur est souvent le premier sensibilisé quant aux problématiques environnementales, notamment dû au fait qu'ils doivent faire figure de gestionnaires publics exemplaires.

¹¹ Ce total des ICI est une approximation, indexée à 5% en 2001, issue du dernier inventaire du Conseil Local de Développement réalisé en 1995-1996 et du Plan directeur pour la gestion des déchets 1996 de la MRC de la Rivière-du-Nord (évaluation de la marge d'erreur : $\pm 3\%$, i.e. ± 100 ICI). Des lacunes au niveau des rôles d'évaluation et une absence des inventaires systématiques des ICI nous empêchent d'établir des données précises, surtout pour le secteur commercial.

** Sur une estimation du CLD de 6000 emplois pour le secteur industriel.

Le secteur **industriel** a, lui aussi, très bien répondu à nos requêtes. Bien que par unité d'entreprise la représentativité issue du sondage ne corresponde qu'à 10.46%, il advient que les 6 plus gros employeurs de la région ont répondu à notre requête, représentant à eux seuls près de 37% des emplois du secteur industriel. En ajoutant les autres questionnaires reçus et le nombre d'emplois qui y sont reliés, la représentativité serait alors estimée à plus de 49%.

En ce qui concerne le secteur **commercial**, la participation à l'enquête n'a pas été aussi satisfaisante avec un taux de réponse de 9.77%. Ceci s'explique sûrement par le fait que ces entreprises manquent de ressources humaines et financières pour avoir une gestion comptabilisée de leurs matières résiduelles. Toutefois, les gestionnaires de centres commerciaux et des artères commerciales nous ont donné une énorme collaboration et nous ont permis d'atteindre une représentativité de plus de 9%. En nous basant sur les données que les centres commerciaux nous ont fournies, nous sommes en mesure d'extrapoler, autant qualitativement que quantitativement, le tonnage de matières résiduelles que les commerces de détail génèrent sur notre territoire.

Analyse de la pertinence de l'inventaire

Industriel et Institutionnel

Ces secteurs ont très bien répondu à notre enquête d'inventaire. Un fait à noter : plus l'entreprise ou l'organisme était important, plus précises en étaient les réponses. À titre d'exemple, la totalité des entreprises employant plus de 200 personnes ont répondu à notre questionnaire. Aussi, l'inventaire reflète les plus gros secteurs industriels de la région, nous révélant ainsi les types de matières générées ou valorisées tout en nous donnant une bonne image de leur quantité et de leur gestion selon la grosseur des entreprises. Néanmoins, des moyennes pondérées ou des extrapolations devront être faites, surtout pour les données tirées des questionnaires des plus petites entreprises où les réponses en rapport avec les volumes générés ou traités se trouvaient moins précises, voire inexistantes.

Commercial

Bien que n'ayant une représentativité absolue que de 3,26%, la pertinence qualitative pourra être bien reflétée par le sondage; par exemple, la grande majorité des commerces de notre territoire sont sensiblement de la même taille et génèrent principalement du carton. Les principaux secteurs commerciaux sont également bien représentés par le sondage. Des extrapolations issues de chiffres fournis par les directions de centres commerciaux serviront à fixer les volumes pour l'élaboration de notre plan de gestion, lesquelles pourront être remplacées par des données plus concrètes aussitôt que des services de collectes sélectives spéciaux seront instaurés pour ce secteur.

Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008 MRC de la Rivière-du-Nord

Inventaire des Installations

La MRC de la Rivière-du-Nord n'abrite qu'une seule installation liée à la gestion des matières résiduelles. Il s'agit du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) exploité par la compagnie Intersan dans la municipalité de Sainte-Sophie.

Il est important de noter que ce site arrivera à terme d'ici la fin 2003. Toutefois, une demande d'agrandissement est en cours et le MENV donnera son avis probablement d'ici l'été 2004

Cependant, quelques municipalités de notre territoire sont desservies également par un autre LES situé à moins de 45 kilomètres, à Lachute, et exploité par la Régie intermunicipale d'Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM). Cet état de fait est induit par les prix soumis par les appels d'offre publics.

Aussi, les municipalités de notre territoire offrant la collecte des recyclables font affaire avec le centre TriCFER, et les collectes des feuilles d'automne sont acheminées à la RIADM. Ces deux installations peuvent satisfaire à une demande croissante de récupération dans la région sans problème.

Notons qu'il n'y a pas d'installation de traitement de boues sanitaires dans la région ; les entrepreneurs en vidanges doivent donc parcourir de grandes distances pour éliminer ces boues.

Table des Matières

Installations du territoire.....	4
Installations des MRC voisines	5
Installations des MRC desservies	5

Liste des tableaux

Tableau 1 : Localisation des lieux d'enfouissement sanitaire des Laurentides	7
Tableau 2 : Localisation des dépôts de matériaux secs (DMS) des Laurentides	8
Tableau 3 : Localisation des dépôts en tranchée (DET) des Laurentides	9
Tableau 4 : Localisation des postes de transbordement des Laurentides	11
Tableau 5 : Localisation des centres de traitement de boues de fosses septiques (BFS) des Laurentides.....	13
Tableau 6 : Localisation des centres de compostage des Laurentides.....	14
Tableau 7 : Localisation des centre de tri des Laurentides.....	14
Tableau 8 : Localisation d'installations diverses	15

Installations du territoire

La MRC de la Rivière-du-Nord n'abrite qu'une seule installation liée à la gestion des matières résiduelles. Il s'agit du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) exploité par la compagnie Intersan dans la municipalité de Sainte-Sophie.

Toutefois, plusieurs municipalités de notre territoire sont desservies par un autre LES situé à moins de 45 kilomètres, à Lachute, et exploité par la Régie intermunicipale d'Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM). Aussi, les municipalités de notre territoire offrant la collecte des recyclables font affaire avec le centre TriCFER, et les collectes des feuilles d'automne sont acheminés à la RIADM.

Voici une brève description de ces installations :

LES Intersan

Localisation	Sainte-Sophie, MRC de la Rivière-du-Nord
Tonnage du permis actuel	6 563 423 m ³
Tonnage annuel reçu en 2001	+ de 900 000 tm
Date prévue de la saturation	2004
Population desservie en 2001	35 municipalités 754 933 personnes
Services offerts	<ul style="list-style-type: none"> • Enfouissement sanitaire
Divers	<ul style="list-style-type: none"> • Une demande d'agrandissement est en cours en 2003 et prévoit 1 000 000 tm • La compagnie exploite un système de bioréaction où les biogaz peuvent être optimisés en énergie • La compagnie prévoit offrir plusieurs services tels qu'un centre de tri, une plate-forme de compostage ou un dépôt de RDD dans les années à venir

LES et plate-forme de compostage de la RIADM

Localisation	Lachute, MRC d'Argenteuil
Tonnage du permis actuel	3 000 000 m ³ pour l'enfouissement 50 000 m ² pour le compostage
Tonnage annuel reçu	350 000 tm
Date prévue de la saturation	2003
Population desservie	63 municipalités 440 800 personnes
Services offerts	<ul style="list-style-type: none"> • Enfouissement sanitaire • Compostage des résidus de jardin
Divers	<ul style="list-style-type: none"> • Une demande d'agrandissement a été faite en 2001 et prévoit 9 500 000 tm

TriCFER

Localisation	Lachute, MRC d'Argenteuil
Tonnage du permis actuel	25000 T. M./an
Tonnage annuel reçu	25 000 t.m/an
Population desservie	Municipalités membres 350 000 personnes
Divers	L'entreprise pourrait doubler sa capacité de production

Installations des MRC voisines

Les MRC voisines de la MRC de la Rivière-du-Nord sont soit situées dans la région administrative des Laurentides, soit dans celle de Lanaudière. Voici une liste sommaire des installations présentes dans ces MRC :

MRC voisines

- MRC Des Pays-d'en-Haut
- MRC de la Matawinie
- MRC de Montcalm
- MRC Des Moulins
- MRC Thérèse-de-Blainville
- MRC de Mirabel
- MRC d'Argenteuil

Installations des régions administratives visées

- 7 Dépôts de matériaux secs (DMS)
- 3 Lieux d'enfouissement sanitaire (LES)
- 5 Centres de transbordement
- 2 Centres de tri/recyclage
- 6 Centres de lagunage pour boues sanitaires
- 2 Plate-formes de compostage
- 5 Centres de compostage boues de fosses septiques

Installations des MRC desservies

Comme il a été mentionné plus haut, le LES d'Intersan dessert plus de 35 municipalités et plus de 750 000 citoyens. Pratiquement toutes les MRC de la couronne nord de Montréal sont desservies en totalité ou en partie par le site. Outre les MRC voisines mentionnées ci-haut, les villes de Laval et de Montréal constituent la plus grande part des matières résiduelles enfouies sur notre territoire. En effet, 100% des matières résiduelles générées par la ville de Laval sont acheminées à Sainte-Sophie et plus de 25% de celles générées par la ville de Montréal. Voici une liste sommaire des installations d'une part, situées sur le territoire de la ville de Laval et d'autre part, de celles situées sur le territoire de la CMM (incluant Laval).

Installations	Laval	CMM
LES	0	2
DMS	1	nd
Centres de transbordement	2	nd
Plate-forme de compostage	1	6
Centre de tri	1	5
LET	0	nd
Lagunage BFS	0	nd
Compostage BFS	0	nd

Tableau 1 : Localisation des lieux d'enfouissement sanitaire des Laurentides

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
MARCHAND(Canton) X: 204600 E Y: 5131800 N	7522-15-01-00001-00	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, 106, Principale Sud, C.P. 580, L'Annonciation (Qc) J0T 1T0 Tél. 819 275-3205 (Johanne Bock)	Atténuation naturelle	439 200 m ³	17 municipalités 33 772 personnes
MONT-LAURIER X: 383300E Y: 5155760 N	7522-15-01-00005-00	Régie intermunicipale de déchets solides de la Lièvre, C.P. 397, Mont-Laurier (Qc) J9L 3P4 Tél. 819 623-7382 (Jimmy Brisebois)	Atténuation naturelle	1 053 151 m ³	7 municipalités 19 125 personnes
LACHUTE X: 559250 E Y: 5050700 N	7522-15-01-00009-00	Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, 651, ch. Félix-Touchette, Lachute (Qc) J8H 2C5 Tél. 450 562-0778 (Pierre Gionet)	Imperméable	3 000 000 m ³	63 municipalités 440 800 personnes
INTERSAN INC, 2535, 1ère rue, SAINTE-SOPHIE (Qc) J0T 1S0 X: 585250 E Y: 5070000 N	7522-15-01-00011-00	Intersan inc., 2535, 1ère rue, Sainte-Sophie (Qc) J0T 1S0 Tél. 450 438-5604 (MM. Bourque et Marcotte)	Imperméable 80 ha	6 563 423 m ³	35 municipalités 754 933 personnes

Tableau 2 : Localisation des dépôts de matériaux secs (DMS) des Laurentides

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
INTERSAN INC, CHATAM (Canton) Lots 457 et 459, rg II, canton Chatam X: 542650E Y:5051500N	7521-15-01-00015-00	Intersan inc., 2535, 1ère rue, Sainte-Sophie (Qc) J0T 1S0 Tél. 450 438- 5604 (MM. Bourque et Marcotte)	94 0000 m ³ /an		Tous
FERME-NEUVE, lot 22, rang V Canton Wurtele, X: 471400 Y: 5167650	7521-15-01-00022-00	70, 12e rue, C.P. 370, Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0 Tél. 819 587-3400 (Thérèse Boivin)			Municipale
SAINTE-ADÈLE, 1158, rue Notre-Dame. Lot 19-B, rang X, Canton Abercrombie X: 257800 E Y: 5091270 N	7521-15-01-00027-00	1348-1288 Québec inc., C. P. 5010 Sainte-Adèle (Qc) J8B 1A1 Tél 450 229-4254	18 000 m ³ /an 162 000 m ³		Tous
SAINTE-THÉRÈSE Lots P- 546 à 550, Côte Saint-Louis X: 277 450 E Y: 5056500 N	7521-15-01-00010-00	Ville de Sainte-Thérèse, 36, Blainville Ouest (Qc) Tél. 450 434-1550	34 000 m ² 476 000 m ³		Municipale
MONT-LAURIER X: 383000E Y: 5158240 N	7521-15-01-00012-00	Ville de Mont-Laurier, 485, rue Mercier, Mont-Laurier (Qc) J9L 3N8 Tél. 819 623-1221			Municipale

Tableau 3 : Localisation des dépôts en tranchée (DET) des Laurentides

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
T.N.O. LAC OSCAR SECTEUR CHUTES CONNOR	7523-15-01-00003-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
T.N.O. LAC DOUAIRE SECTEUR PONT DE LA RIVIÈRE GATINEAU	7523-15-01-00004-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
T.N.O. BAIE-DES- CHALOUPES SECTEUR ZEC MAISON DE PIERRE	7523-15-01-00005-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
T.N.O. LAC DOUAIRE SECTEUR LAC DES POLONAIS	7523-15-01-00006-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
T.N.O. LAC DOUAIRE SECTEUR CLUB MEKOOS	7523-15-01-00007-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
T.N.O. LAC WAGWABIKA SECTEUR ZEC NORMANDIE	7523-15-01-00008-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
T.N.O. LAC MARGUERITE SECTEUR BRAS NORD	7523-15-01-00009-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
T.N.O. LAC MARGUERITE SECTEUR LAC MALEY	7523-15-01-00069-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
T.N.O. LAC WAGWABIKA SECTEUR LAC ADONIS	7523-15-01-00071-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
LAC-DU-CERF	7523-15-01-00014-00	Lac-du-Cerf, 15, rue Émard, C.P. 56 Lac-du-Cerf (Qc) J0W 1S0 819 597-2424			Municipale
SAINTE-LUCIE-DES LAURENTIDES	7523-15-01-00019-00	Sainte-Lucie-des-Laurentides, 2057, 10e rue, Sainte-Lucie-des-Laurentides (Qc) J0T 2J0 819 326-3198			Municipale

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
MONT-SAINT-MICHEL	7523-15-01-00020-00	Mont-Saint-Michel 94, rue de l'Église Mont Saint-Michel (Qc) J0W 1P0 819 587-3093			Municipale
L'ASCENSION Lots P-48et 49, rg II, Canton de Lynch	7523-15-01-00022-00	l'Ascension, 9, rue Hôtel-de-Ville, l'Ascension (Qc) J0T 1W0 819 275-3027			Municipale
NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN Lot 3C, rg IX, Canton Bouthiller	7523-15-01-00023-00	Mun. de Notre-Dame-de-Pontmain, 1027, rue Principale, Notre-Dame-de-Pontmain, J0W 1S0 819 597-2382	740 m ³ /an 46 500 m ³		Municipale 547 personnes
SAINT-RÉMI-D'AMHERST (CANTON) Lot P-23, rg A	7523-15-01-00037-00	Mun. de Saint-Rémi-d'Amherst, 124, rue Saint-Louis, Saint-Rémi-d'Amherst (Qc) J0T 2L0 819 687-3355			Municipale
KIAMIKA Lot 16-P, rg 7	7523-15-01-00039-00	Mun. de Kiamika, 3, ch. Valiquette, Kiamika (Qc) J0W 1G0 819 585-3225		LES Mont-Laurier dès mai 2002	Municipale
NOTRE-DAME-DU-LAUS Lots 19 et P-20, rang I, Canton Wells	7523-15-01-00040-00	Mun. de Notre-Dame-du-Laus, 66, rue Principale, C.P. 10, Notre-Dame-du-Laus (Qc) J0X 2M0 819 767-2247			Municipale
HARRINGTON	7523-15-01-00001-00	Canton de Harrington, R.R. # 2, C.P. 176 Arundel (Qc) J0T 1A0 Tél. 819 687-2122			Municipale
FERME-NEUVE	7523-15-01-00074-00	Mun. de Ferme-Neuve, 70, 12e rue, C.P. 370, Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0 Tél. 819 587-3400 (Thérèse Boivin)			CAMPING BAIE DU DIABLE

Tableau 4 : Localisation des postes de transbordement des Laurentides

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
4184, Marcel Lacasse, BOISBRIAND lot 187-313 X: 276000 E Y: 5054850	7550-15-01-00008-00	Gestion Matrec, 4 chemin Tremblay, Boucherville (Qc) J4B 6Z5 Tél. 450 676-7618	700 m ³ /j	Matériaux secs, carton	Tous
4155, Grande-Allée, BOISBRIAND lot 189-78 X: 276100 E Y: 5054800N	7550-15-01-00003-00	BFI CANADA INC, 1 place Ville-Marie # 4000 Montréal (Qc) H3B 4M4 Tél. 450 435-2627	125 000 T.M.		Tous
625, 25e ave ST- EUSTACHE, lots P-463 et P- 465 X: 271650 E Y: 5051400 N	7530-15-01-00004-00	Ville de St-Eustache, 145, rue St-Louis, Saint- Eustache (Qc) J7R 1X9 Tél. 450 974-5000	37200 v ³ /an	Matériaux secs	Municipale
233, route 117, ST-JOVITE, lot 826, Canton Salaberry X: 235000 Y: 5108700	7550-15-01-00018-00	Location Jean Miller inc. C.P. 1620, route 117 Sud, St-jovite, J0T 2H0	10000 T. M./an	Matériaux secs	Tous
18066 rue Victor, MIRABEL lot P-146 ÉCO-CENTRE	7550-15-01-00013-01	Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Qc) J7J 1Y3 Robert Roy 450 475-8653	252 T.M./an MRI 9200 kg/an DDD	MRI et DDD	Municipale
15020 rue Louis M. Taillon, MIRABEL lot 59-510 ÉCO- CENTRE	7550-15-01-00013-02	Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Qc) J7J 1Y3 Robert Roy 450 475-8653	200 T.M./an MRI 6400 kg/an DDD	MRI et DDD	Municipale
9825, rue Saint-Vincent, MIRABEL lot 26-162 ÉCO- CENTRE	7550-15-01-00013-03	Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Qc) J7J 1Y3 Robert Roy 450 475-8653	101 T.M./an MRI 3200 kg/an DDD	MRI et DDD	Municipale
13700 Saint-Simon, MIRABEL lot 49 ÉCO- CENTRE	7550-15-01-00013-04	Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Qc) J7J 1Y3 Robert Roy 450 475-8653	147 T.M./an MRI 3200 kg/an DDD	MRI et DDD	Municipale

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
50, rue St-Joseph SAINTE-AGATHE Lot 1 rang 4	7550-15-01-00012-00	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, 106, Principale Sud, C.P. 580, L'Annonciation (Qc) J0T 1T0 Tél. 819 275-3205 (Johanne Bock)	Conteneurs	Matériaux secs	
Location Jean Miller inc. 233, rte 117 Sud lot 826, canton Salaberry, SAINT-JOVITE	7550-15-01-00018-01	Location Jean Miller inc. C.P. 1620, rte 117 Sud , Saint-Jovite J0T 2H0 Jean Miller 819 425-3797	Conteneurs 10 000 T.M./an MRI	MRI	
MONT-LAURIER 1064, boul. Industriel (LES) X: 383300E Y: 5155760 N	7522-15-01-00005-00	Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides, C.P. 580, Marchand (Qc) J0T 1T0 Tél. 819 275-3516	Bâtiment, compresseur remorque	Centre appartenant au centre de tri de Marchand	Intermunicipale

Tableau 5 : Localisation des centres de traitement de boues de fosses septiques (BFS) des Laurentides

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
CHATAM	7340-15-01-00055-00	Cie 142975 Canada Ltée 343, rue Principale Lachute (Qc) J0H 2Z7 Tél. 450 348-5693		Lagunage et compostage	Tous
LAC NOMININGUE	7340-15-01-00060-00	Recyclage Jorg inc. 166, rue Notre-Dame, Lac Nominuingue (Qc) J0W 1R0 Tél. 819 278-3752 (Ghislain Jorg)		Lagunage et compostage	Tous
SAINT-JOVITE	7340-15-01-00058-00	Plomberie Saint-Jovite inc, 451, rue Mercure, Saint-Jovite (Qc) J0T 2H0 Tél. 819 425-3172 (Mario Labonté)		Infiltration dans boisé, lagunage et compostage	Tous
LA MINERVE	7340-15-01-00054-00	La Minerve, C.P. 30, La Minerve (Qc) J0T 1S0 Tél. 819 274-2364		Tranchées d'infiltration	Municipale
NOTRE-DAME-DU-LAUS	7340-15-01-00076-00	Notre-Dame-du-Laus, 159, rue Principale, Notre-Dame-du-Laus (Qc) J0X 2M0 Tél. 819 767-2247		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers LES	Municipale
LAC DOUAIRE SITE RIVIÈRE GATINEAU	7340-15-01-00047-01	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	Locale
CHUTE CONNOR-MCCLEAN	7340-15-01-00047-03	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	Locale
ZEC MAISON DE PIERRE BAIE DES CHALOUPES	7340-15-01-00047-04	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	Locale
SITE LAC DES POLONAIS	7340-15-01-00047-05	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	F

Tableau 6 : Localisation des centres de compostage des Laurentides

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
Pénitencier fédéral SAINTE-ANNE-DES-PLAINES LOT P-533	7530-15-01-00017-00	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, 139, boul. Ste-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines (Qc) J0N 1H0 Serge Lepage 450 478-0211	Intrants: 2000 T.M./an Compost: 1000 T.M./an	Gazon, feuilles mortes.	Municipale
LACHUTE Lot 7, rang East Settlement X: 559250 E Y: 5050700 N	7522-15-01-00009-00	Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, 651, ch. Félix-Touchette, Lachute (Qc) J8H 2C5 Tél. 450 562-0778 (Pierre Gionet)	5 hectares ou 50 000 m ²	feuilles mortes	Intermunicipale

Tableau 7 : Localisation des centre de tri des Laurentides

LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
380, rue Principale, LACHUTE, lot 34-103, intersection routes 148/329 X: 557000 Y: 5053400		Corporation régionale du centre de tri CFER, 380, rue Principale, Lachute Tél. 450 562-0778 (Pierre Gionet)	25000 T. M./an		Intermunicipale
402, route 117 Sud, MARCHAND (entrée par LES) X: 204600 E Y: 5131800 N		Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides, C.P. 580, Marchand (Qc) J0T 1T0 Tél. 819 275-3516			Intermunicipale

Tableau 8 : Localisation d'installations diverses

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
RECYCLAGE	RECYPRO, 189, rue Mary, LACHUTE (Qc) J8H 2C3	7550-15-01-00019-00	RECYPRO, 189, rue Mary, Lachute (Qc) J8H 2C3 Alphonse Belzile 450 562-7740		Pièces d'ordinateur	
ENTREPOSAGE DE PNEUS	Lot P 125-1 SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	7551-15-01-00005-00	Recyclage Sainte-Anne inc. Sainte-Anne-des-Plaines, (Qc) J0N 1H0 Jocelyn Cimon 450 478-7998	450 000 m ³	PNEUS	

Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008

MRC de la Rivière-du-Nord

Analyse de la situation, orientations et objectifs

Afin de bien consolider cet arrimage entre la politique gouvernementale et la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles, les gestionnaires de la MRC de la Rivière-du-Nord ont établi un plan d'action pour la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles. Ce plan d'action fait continuellement référence aux principes, aux orientations, aux objectifs et aux actions préconisés par la politique gouvernementale, lesquels sont adaptés à un niveau de gestion régional et municipal.

Ce plan d'action vise une période de 5 ans, c'est à dire de la mise en œuvre du plan de gestion, prévue au 1^{er} janvier 2004 jusqu'au terme visé par la politique gouvernementale, soit la fin de l'année 2008.

L'objectif général de la politique est de mettre en valeur, d'ici l'an 2008, 65% des matières résiduelles pouvant être mise en valeur annuellement. À terme, le seul résidu qui devrait être éliminé serait le déchet ultime, soit celui issu du tri, du conditionnement et de la valorisation de toutes les matières résiduelles

Voici maintenant une série de 28 actions que les instances municipales de la MRC de la Rivière-du-Nord mettrons en œuvre en vue d'atteindre les objectifs quantitatifs et les objectifs qualitatifs, tout en respectant les principes et orientations adoptés dans le présent document.

Table des matières

Principes de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles	6
Principes du plan d'action de la gestion des matières résiduelles de la MRC ...	7
Orientations de la politique québécoise	8
Orientations du plan d'action de la MRC	8
Objectifs de récupération de la politique québécoise	9
Objectifs de récupération du plan d'action de la MRC	10
Objectifs qualitatifs du plan d'action de la MRC	12
Réduction à la source.....	12
Réemploi.....	12
Recyclage	13
Encombrants et articles ménagers.....	13
Résidus de Construction et de Démolition.....	14
Valorisation des putrescibles	15
Boues sanitaires	16
Résidus domestiques dangereux	16
Actions à prendre pour la mise en œuvre du plan de gestion 2004-2008	17
La participation des citoyens et des citoyennes	17
L'éducation et l'information.....	18
La recherche et le développement	18
Le soutien aux entreprises d'économie sociale.....	18
La récupération et la mise en valeur des matières résiduelles	19
L'élimination sécuritaire des déchets	20
Le suivi de la mise en oeuvre	20

Liste des tableaux

Tableau 1 : Objectifs généraux de récupération de la politique québécoise	9
Tableau 2 : Objectifs quantitatifs de récupération pour le secteur municipal	10
Tableau 3 : Besoins pour atteindre les objectifs du secteur municipal	10
Tableau 4 : Objectifs quantitatifs de récupération pour le s Secteur Industriel, commercial et institutionnel (ICI)	11
Tableau 5 : Objectifs quantitatifs de récupération pour les secteur de construction et démolition (C/D).....	11
Tableau 6 : Besoins pour atteindre les objectifs des secteurs ICI et C/D.....	11

Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles signifie avant tout analyser la situation pour ensuite établir des orientations et des principes directeurs, identifier des objectifs à atteindre et finalement décider des actions à prendre pour atteindre ces objectifs. Comme toutes les MRC de la province du Québec, la MRC de la Rivière-du-Nord doit élaborer et mettre en œuvre son plan de gestion des matières résiduelles générées, traitées et éliminées sur son territoire de façon à réduire la quantité de matières résiduelles à éliminer et à s'assurer que les différents intervenants locaux effectuent une gestion sécuritaire des matières résiduelles.

Cet exercice de planification doit également se faire de façon corollaire et solidaire avec la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* du Ministère de l'environnement du Québec (MENV).

Afin de bien consolider cet arrimage entre la politique gouvernementale et la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles, les gestionnaires de la MRC de la Rivière-du-Nord ont établi plan d'action pour la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles. Ce plan d'action fait continuellement référence aux principes, aux orientations, aux objectifs et aux actions préconisés par la politique gouvernementale, lesquels sont adaptés à un niveau de gestion régional et municipal.

Ce plan d'action vise une période de 5 ans, c'est à dire de la mise en œuvre du plan de gestion, prévue au 1^{er} janvier 2004 jusqu'au terme visé par la politique gouvernementale, soit la fin de l'année 2008. Toutefois, considérant que nous élaborons la première génération de ce genre d'exercice de planification, il est prévu de réviser, d'analyser, voire de corriger si il y a lieu ce plan d'action et le plan de gestion qu'il engendrera au cours des 2 premières années de sa mise en œuvre.

Suite à l'analyse de nos besoins concernant la gestion de nos matières résiduelles, voici notre plan d'action, lequel fait figure de prémisse à toutes les décisions ou propositions qui seront promulguées dans le plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008.

Principes de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles

1- Les 3RV-E

À moins qu'une analyse environnementale ne démontre le contraire, la réduction à la source, la valorisation et l'élimination doivent être privilégiés dans cet ordre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles

2- La responsabilisation élargie des producteurs

Les fabricants et les importateurs de produits assument une grande partie de la responsabilité des effets environnementaux de leurs produits tout au long de leur cycle de vie, y compris les effets en amont inhérents aux choix des matériaux composant le produit, les effets du processus de fabrication ou de production comme tel et les effets en aval résultant de l'utilisation et de la mise au rebut des produits

3- La participation des citoyens et des citoyennes

La participation des citoyens et des citoyennes à l'élaboration et au suivi des moyens mis en place pour assurer une gestion écologique des matières résiduelles est essentielle à l'atteinte des objectifs. Pour cette raison, les citoyens et les citoyennes doivent avoir accès à l'information pertinente sur le sujet ainsi qu'aux tribunes appropriées dans le cadre des processus menant les autorités à la prise de décision

4- La régionalisation

C'est à l'échelle d'une municipalité régionale, dans le respect des pouvoirs propres aux autorités municipales, que se prennent les décisions quant au choix des moyens et à leur mise en œuvre.

5- Le partenariat

En assumant son rôle, sa mission et sa part de responsabilité, chaque intervenant contribue à mettre en place de façon cohérente, concertée et complémentaire les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs et ce, en collaboration avec les autres intervenants qui agissent de même.

Principes du plan d'action de la gestion des matières résiduelles de la MRC

1- Les 3RV-E

Toutes actions envisagées pour la mise en œuvre d'un plan de gestion des matières résiduelles doivent être déterminées avec le souci de respecter et d'optimiser la hiérarchie des 3RV-E (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation et Élimination), nonobstant qu'il soit démontré que cette hiérarchie cause des préjudices environnementaux ou qu'elle ne se démontre pas économiquement viable ou faisable.

2- La responsabilisation élargie des producteurs

Les fabricants de produits situés sur notre territoire et les générateurs faisant traiter ou éliminer leurs matières résiduelles sur notre territoire doivent assumer la part de leur responsabilité en collaborant activement à la gestion qui incombera désormais aux instances municipales de notre territoire.

3- La participation des citoyens et des citoyennes

Par divers moyens de diffusion, les citoyens et les citoyennes doivent toujours avoir accès à l'information pertinente sur la gestion des matières résiduelles du territoire, ainsi qu'à diverses tribunes appropriées dans le cadre des processus menant les autorités à la prise de décision.

4- La régionalisation

Dans la mesure du possible, notre MRC doit veiller à ce que tous les moyens nécessaires soient mis de l'avant pour permettre une prise en charge régionale et responsable de cette gestion. Aussi, toutes MRC desservies par une installation de traitement ou d'élimination des matières résiduelles située sur notre territoire doivent démontrer qu'elles ont fait de même pour leur propre région avant d'exporter des matières résiduelles sur notre territoire..

5- Le partenariat

En assumant son rôle, sa mission et sa part de responsabilité, chaque intervenant devra contribuer à mettre en place de façon cohérente, concertée et complémentaire les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs et ce, en collaboration avec les autres intervenants qui agiront de même.

Orientations de la politique québécoise

- 1- Prévenir ou réduire la production de matières résiduelles, notamment en agissant sur la fabrication et la mise en marché des produits
- 2- Promouvoir la récupération et la valorisation des matières résiduelles
- 3- Réduire la quantité de matières résiduelles à éliminer et d'assurer une gestion sécuritaire des installations d'élimination
- 4- Obliger la prise en compte par les fabricants et importateurs de produits des effets qu'ont ces produits sur l'environnement et des coûts afférents à la récupération, à la valorisation et à l'élimination des matières résiduelles générées par ces produits

Orientations du plan d'action de la MRC

- 1- Prévenir ou réduire la production de matières résiduelles, notamment en adoptant une politique d'achat et d'utilisation du matériel municipal favorisant la réduction à la source et inciter les entreprises et organismes situés sur notre territoire à adopter de telles politiques dans la pratique de leurs activités
- 2- Promouvoir, appuyer et optimiser la récupération et la valorisation des matières résiduelles, et ce, autant pour le secteur municipal que pour les secteurs industriel, commercial, institutionnel ou de la construction et démolition.
- 3- Réduire la quantité de matières résiduelles à éliminer sur notre territoire et s'assurer que les différents intervenants impliqués pratiquent une gestion sécuritaire dans les installations de récupération, de valorisation ou d'élimination situées sur notre territoire, et ce autant pour l'environnement que pour les travailleurs ou pour les résidents vivant en périphérie de ces installations.
- 4- Obliger la prise en compte par tous les générateurs et importateurs de matières résiduelles, ainsi que par tous les intervenants faisant partie de l'économie de marché découlant des matières résiduelles générées ou importées sur notre territoire, des effets qu'ont ces matières sur la complexité et les coûts de gestion qui incomberont aux instances municipales de notre territoire.
- 5- Faire le suivi de toutes les activités liées au 3RV-E effectuées sur notre territoire afin de promouvoir, appuyer et optimiser une gestion régionale et intégrée des matières résiduelles.

Objectifs de récupération de la politique québécoise

L'objectif général de la politique est de mettre en valeur, d'ici l'an 2008, 65% des matières résiduelles pouvant être mise en valeur annuellement. À terme, le seul résidu qui devrait être éliminé serait le déchet ultime, soit celui issu du tri, du conditionnement et de la valorisation de toutes les matières résiduelles¹.

Tableau 1 : Objectifs généraux de récupération de la politique québécoise

Secteur Municipal	Objectifs	ICI	Objectifs	Construction/rénovation	Objectifs
Matières recyclables		Matières recyclables		Résidus valorisables	
Fibres	60%	Papiers et emballages	70%	Papiers et emballages	60%
Contenants consignés	80%	Verre	95%	Acier	60%
Contenants non-consignés	60%	Plastiques	70%	Granulats	60%
Aluminium non-consigné	20%	Métaux	95%	Bois	60%
<i>sous total</i>	60%	Textiles	70%	<i>sous total</i>	60%
Matières putrescibles		<i>sous total</i>	83%	Total C/D	60%
Résidus putrescibles	60%	Matières putrescibles			
Herbes et feuilles	60%	Bois	70%		
sous total	60%	Résidus putrescibles	60%		
Réemployables		<i>sous total</i>	65%		
Textiles	50%	Pneus			
			85%		
Encombrants	60%	<i>sous-total</i>	85%		
<i>sous-total</i>	58%	Total ICI			
			80%		
RDD					
	60%				
<i>sous total</i>	60%				
Total Municipal	60%				

¹ Gazette officielle du Québec, 30 septembre 2000, 132^{ième} année, no 39

Objectifs de récupération du plan d'action de la MRC

Tableau 2 : Objectifs quantitatifs de récupération pour le secteur municipal

Tonnage	Quantité valorisée	Objectifs de récupération	Quantité à récupérer
Matières recyclables			
Contenants consignés	Recyc-Québec	80%	Recyc-Québec
Emballages et fibres	2468.38	9119	6650.62
sous-total	2468.38	9119	6650.62
Matières putrescibles			0
Résidus de table	0	4035	4035
Résidus de jardin	1050	4000	2950
sous-total	1050	8035	6985
Produits réemployables			
Textiles	4	328	324
Encombrants	11.5	1083	1071.5
sous-total	15.5	1411	1395.5
RDD	40.6	197	156.4
Total	3574.48	18762	15187.52

Tableau 3 : Besoins pour atteindre les objectifs du secteur municipal

	Information Sensibilisation Information	Services de Collecte	Installation de Tri et Entreposage	Installation de Valorisation	Contrôle et Suivi
Recyclables	x	x			x
Putrescibles	x	x		x	x
Réemployables	x	x	x		x
RDD	x				x

Tableau 4 : Objectifs quantitatifs de récupération pour le s Secteur Industriel, commercial et institutionnel (ICI)²

	Quantité valorisable	Objectifs de récupération	Quantité à récupérer
Matières recyclables			
Papier emballages	29706	70%	20794
Verre	4	95%	4
Plastiques	3479	70%	2435
Métaux	348	95%	331
Textiles	4	70%	3
sous-total	33541	83%	23567
Matières putrescible			
Bois	957	70%	670
Résidus putrescibles	5263	60%	3158
sous-total	6220	65%	3828
Pneus	N/D	85%	N/D
Total	39761		27395

Tableau 5 : Objectifs quantitatifs de récupération pour les secteur de construction et démolition (C/D)

	Quantité valorisable	Objectifs de récupération	Quantité à récupérer
Résidus valorisables			
Papier et emballages	1501	60%	901
Acier	1055	60%	633
Granulats	13791	60%	8275
Bois	9126	60%	5476
Total	25473	60%	15285

Tableau 6 : Besoins pour atteindre les objectifs des secteurs ICI et C/D

- 1- Promotion et optimisation des collectes sélectives spécialisées déjà mises en place et appui à l'extension des collectes à d'autres matières résiduelles.
- 2- Promotion, optimisation et appui pour la mise en place d'installations de récupération ou de valorisation pour les matières résiduelles issues de ces secteurs
- 3- Information, sensibilisation et éducation sur l'efficience sociale, environnementale et économique des 3RV
- 4- Suivis et contrôle de la gestion des matières résiduelles pour ces secteurs (audits)

² Ces chiffres sont estimés selon les caractérisations réalisées par Chamard-CRIQ-Roche 2000

Objectifs qualitatifs du plan d'action de la MRC

Réduction à la source

Contexte

La réduction à la source est le premier principe à appliquer dans la pratique des 3RV et permet de réduire en amont la production de matières résiduelles. Ce principe devrait être pratiqué autant par les gestionnaires et décideurs municipaux que par les générateurs de matières résiduelles

Réglementation

Il n'existe aucune réglementation à cet égard

Objectifs

- 1- Permettre aux gestionnaires et travailleurs municipaux de faire figure d'exemple
- 2- Inciter les entreprises et organismes du territoire de mettre en place une politique ou des pratiques respectant la hiérarchie des 3RV

Réemploi

Contexte

Le réseau du réemploi est constitué principalement par des organismes communautaires ou des commerces d'articles usagés tels que : les comptoirs d'entraide, les organismes de charité, les friperies, les brocanteurs, les antiquaires, les marchés aux puces, etc. Nous pouvons ajouter à ce réseau les citoyens eux-mêmes qui pratiquent de plus en plus des ventes de garages et de débarras.

Réglementation

Il n'existe aucune réglementation à cet égard, sauf pour ce qui concerne l'attribution des permis de vente de garage ou de débarras

Objectifs

- 1- Soutenir les organisations et commerces liés au réemploi
- 2- Favoriser, encadrer et optimiser les ventes de garage et de débarras
- 3- Faciliter le réemploi pour les citoyens et citoyennes

Recyclage

Contexte

À ce jour, la collecte sélective a été instaurée dans 3 des 5 municipalités de la MRC et près de 70% des résidents sont maintenant desservis par cette collecte. Néanmoins, les 2 autres municipalités offrent un service de conteneurs pour l'apport volontaire des matières recyclables

Réglementation

La collecte sélective et les centres de tris ne sont pas assujettis au Règlement sur les déchets solides

Objectifs

- 1- Offrir à tous les résidents le service de collecte sélective
- 2- Mettre en place des collectes sélectives pour les ICI
- 3- Mettre en place des collectes sélectives pour les secteurs de la construction et de la rénovation

Encombrants et articles ménagers

Contexte

À ce jour, toutes les municipalités offrent annuellement au moins 2 collectes d'encombrants aux résidents. Cependant, ces cueillettes ne permettent pas implicitement le réemploi ou la valorisation de ces objets

Réglementation

- Les municipalités sont tenues d'offrir au moins 2 cueillettes annuelles pour les encombrants, au printemps et à l'automne (Loi LQE, Règlement sur les déchets solides, article 105)
- Si les matières putrescibles et les matières non-fermentescibles sont séparées à leur réception, aucune réglementation spéciale ne touche les Éco-Centres

Objectifs

- Planter un ou des Éco-Centre(s) où tous les moyens seront mis de l'avant pour valoriser les matières recueillies
- Faire en sorte que le ou les Éco-Centre(s) soient à proximité des résidents, acceptent le plus de matières possibles et soient ouverts sur une plage-horaire adéquate pour les citoyens et citoyennes

Résidus de Construction et de Démolition

Contexte

Ces résidus concernent tant les matériaux rejetés par la construction/démolition commerciale des bâtiments, que par les travaux de voirie et les petites rénovation réalisés par les citoyens. Aussi, ces résidus semblent révéler un très haut potentiel de mise en valeur, pouvant atteindre les 90%

Réglementation

- Les articles 85 à 92 du Règlement sur les déchets solides traitent des modalités d'exploitation des dépôts de matériaux secs. Cependant, il se pourrait fort bien que le nouveau règlement restreignent grandement les activités ou le nombre de sites voués à l'élimination de ces résidus
- Aucune réglementation municipale ne s'applique à cet égard, sinon que les entrepreneurs en construction/démolition doivent disposer de leurs résidus dans des conteneurs. Toutefois, cette pratique ne permet pas implicitement la valorisation de ces résidus
- La Direction générale de l'environnement a édicté un guide sur les actes statutaires et sur les critères d'aménagement et d'exploitation de divers lieux de valorisation de matières fermentescibles ou infermentescibles

Objectifs

- Viser la valorisation de 60% de ces résidus
- Sensibiliser les entrepreneurs générant ces résidus

Valorisation des putrescibles

Contexte

Les résidus compostables représentent plus de 40% des résidus de ménages et constituent une bonne part des résidus issus des secteurs socio-économiques (bois, restauration, papier et carton souillés, etc.) et peuvent être transformés en une autre matière, le compost, lequel peut contribuer grandement à l'amélioration de la qualité des sols

Réglementation

- La mise sur pied d'une plate-forme de compostage nécessite un certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement du Québec, en vertu de la section VII du Règlement sur les déchets solides et de l'article 22 de la Loi sur la protection de l'environnement (LQE)
- L'épandage, l'entreposage, le compostage et la fabrication et utilisation des terreaux issus du compostage sont assujettis à des critères spécifiques émis par le Ministère de l'Environnement
- La Direction générale de l'environnement a édicté un guide sur les actes statutaires et sur les critères d'aménagement et d'exploitation de divers lieux de valorisation de matières fermentescibles ou infermentescibles

Objectifs

- 1- Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens et citoyennes sur la nécessité de valoriser les matières putrescibles
- 2- Informer, sensibiliser et éduquer les entreprises et institutions génératrices de matières putrescibles sur la nécessité de valoriser ces résidus
- 3- Optimiser ou mettre en place la cueillette, la récupération et la valorisation des matières putrescibles

Boues sanitaires

Contexte

À ce jour, la collecte, le conditionnement ou la valorisation des boues de fosses septiques (BFS) n'est tributaire que de la loi du marché. Pour ce qui concerne les boues municipales, leur gestion se résume à leur collecte lorsque les bassins sont pleins. Cette filière des boues est certainement celle où notre MRC aura le plus à faire pour parvenir à mettre en place une gestion optimisant les principes des 3RV-E.

Réglementation

- En vertu du règlement Q2-r8, les instances municipales doivent veiller aux vidanges périodiques des fosses septiques des résidences isolées. Toutefois, aucun règlement ne s'applique pour les entreprises qui vidangent ou collectent les boues sanitaires

- En vertu de l'article 22 de la LQE, la mise en place d'installations de lagunage, de compostage ou d'élimination des boues sanitaires nécessite l'octroi d'un certificat d'autorisation

Objectifs

- 1- Mettre en place des moyens incitatifs et/ou réglementaires afin de contrôler les vidanges et le transport des boues de fosses sanitaires

- 2- Favoriser la valorisation des boues sanitaires ou leur élimination sécuritaire si leur valorisation ne s'avère pas économiquement viable ou faisable

Résidus domestiques dangereux

Contexte

Depuis 8 ans, la MRC effectue une collecte annuelle des RDD pour tous les résidents du territoire. De plus, des activités éducatives sur les RDD sont distribuées à toutes les écoles primaires de la région. Même si cette collecte s'avère performante, il advient que seulement 7% de ces résidus sont collectés et valorisés.

Réglementation

Aucune réglementation gouvernementale ou municipale ne s'applique à ces résidus

Objectifs

- 1- Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens et citoyennes sur l'importance de ne pas disposer de ces résidus avec les déchets réguliers
- 2- Mettre en place des dépôts permanents à des endroits stratégiques, permettant un apport volontaire de ces résidus sur une plus grande étendue de temps dans l'année

Actions à prendre pour la mise en œuvre du plan de gestion 2004-2008

Le plan d'action gouvernemental préconise 29 actions à prendre pour atteindre les objectifs de récupération. Ces actions peuvent être divisées selon les points de mire qu'elles visent. Voici les catégories concernant plus particulièrement la gestion municipale des matières résiduelles :

- **La participation des citoyens et des citoyennes**
- **L'éducation et l'information**
- **La recherche et le développement**
- **Le soutien aux entreprises d'économie sociale**
- **La récupération et la mise en valeur des matières résiduelles**
- **L'élimination sécuritaire des déchets**
- **Le suivi de la mise en œuvre**

Voici maintenant une série d'actions que les instances municipales de la MRC mettrons en œuvre en vue d'atteindre les objectifs quantitatifs et les objectifs qualitatifs, tout en respectant les principes et orientations adoptés dans le présent document :

La participation des citoyens et des citoyennes

Action 1 : Mise en place de mécanismes de consultation de la population sur l'élaboration et le suivi du plan de gestion des matières résiduelles

Action 2 : Appui aux exploitants d'installations de récupération, de valorisation et d'élimination des matières résiduelles pour la mise sur pied de comités de vigilance

L'éducation et l'information

- Action 3 : Mise sur pied d'un programme annuel d'information, de sensibilisation et d'éducation visant les gestionnaires et les employés municipaux
- Action 4 : Mise sur pied d'un programme annuel d'information, de sensibilisation et d'éducation visant les citoyens, les citoyennes et les écoliers
- Action 5 : Mise sur pied d'un programme annuel d'information, de sensibilisation et d'éducation visant les secteurs industriel, commercial et institutionnel, ainsi que les secteurs de la construction, de la rénovation et de la démolition
- Action 6 : Mise sur pied d'un programme annuel d'information, de sensibilisation et d'éducation visant les intervenants liés à la récupération, au réemploi, au recyclage, à la valorisation, à l'élimination ou à toutes autres activités faisant partie intégrante d'une gestion intégrée et régionale des matières résiduelles

La recherche et le développement

- Action 7 : Mise sur pied d'une table de concertation et d'un centre de références pour le soutien de la recherche dans le domaine de la mise en valeur des matières résiduelles

Le soutien aux entreprises d'économie sociale

- Action 8 : Mise sur pied d'une table de concertation et d'un centre de références pour le soutien et l'optimisation du développement des organismes d'économie sociale liés aux activités des 3RV

La récupération et la mise en valeur des matières résiduelles

- Action 9 : Mettre en place, conforter et optimiser la collecte sélective (papier/carton, verre, plastiques et métaux) pour les résidents de toutes les municipalités du territoire
- Action 10 : Mettre en place, conforter et optimiser la collecte et la valorisation des résidus de jardin pour les résidents de toutes les municipalités du territoire
- Action 11: Instaurer des moyens de contrôle pour assurer une collecte adéquate des boues sanitaires (BSF et Stations d'épuration des eaux usées municipales).
- Action 12: Faire une étude de caractérisation des boues sanitaires afin d'évaluer leur potentiel de valorisation
- Action 13: Mettre en place les moyens de traitement et de valorisation des boues sanitaires si l'étude de caractérisation se démontre concluante
- Action 14: Mettre en place, conforter et optimiser la collecte, l'entreposage, la valorisation et une disposition finale des encombrants issus des ménages de toutes les municipalités du territoire
- Action15: Mettre en place , conforter et optimiser la collecte, l'entreposage, la valorisation et une disposition finale adéquate des résidus domestiques dangereux générés sur le territoire
- Action 16: Distribuer aux résidents du territoire qui veulent s'en prévaloir des bacs de compostage pour leurs résidus de table
- Action17: Faire une étude de faisabilité sur l'opportunité d'instaurer une collecte à 3 voies
- Action18: Mettre en œuvre un projet pilote de collecte à 3 voies si l'étude de faisabilité s'avère concluante
- Action 19 : Faire une étude de faisabilité en vue de mettre en place une plate-forme de compostage pour les résidus de jardin, les résidus de table et les boues sanitaires
- Action 20 : Mettre en place la plate-forme de compostage selon les résultats de l'étude
- Action 21 : Appuyer, collaborer et contribuer à diverses activités ayant pour but d'étendre les collectes sélectives et spéciales pour les secteurs industriel et commercial

Action 22 : Appuyer et collaborer à la mise en place d'une déchetterie ou d'un centre éco-industriel pour la valorisation des matières issues du secteur industriel et de la construction/démolition

L'élimination sécuritaire des déchets

Action 23 : Participer à la mise sur pied et au suivi de comités de vigilance qui seront instaurés par les dirigeants d'installations ou de services de récupération, d'entreposage, de tri, de valorisation ou d'élimination des matières résiduelles

Action 24 : S'assurer que les dirigeants d'installations de récupération, ou de services d'entreposage, de tri, de valorisation ou d'élimination des matières résiduelles respectent les normes de sécurité au travail, de sécurité en incendie et en sécurité environnementale lors de leurs opérations

Le suivi de la mise en oeuvre

Action 25 : Créer un bureau de la gestion intégrée et régionale des matières résiduelles

Action 26 : Mettre en place un système de registres et de bases de données communs pour toutes les municipalités, permettant un suivi et une évaluation périodique des activités municipales liées aux 3RV-E

Action 26 : Créer un organisme parapublic permettant la concertation et l'arrimage des activités entre tous les intervenants liés à la pratique des 3RV-E, qu'ils soient privés, publics, parapublics ou communautaires

Action 27 : Obliger à ce que tous les contrats municipaux liés à la collecte, l'entreposage, le tri, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles précisent la provenance, la nature, le volume et la destination finale des matières en question

Action 28 : Appuyer, promouvoir et collaborer à ce que les entreprises et organismes liés à la pratique des 3RV-E, ainsi qu'aux entreprises et organismes générateurs de matières résiduelles se dotent de registres précisant la provenance, la nature, le volume et la destination finale des matières en question

Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008

MRC de la Rivière-du-Nord

Plan de mise en oeuvre

Scénarios choisis- Coûts-Échéancier

Dès le début de l'année 2002, les municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord ont mandaté des représentants pour former un comité technique. Ce comité avait pour tâche principale d'envisager et d'évaluer les scénarios pouvant solutionner certaines lacunes ou pouvant aider à atteindre les objectifs gouvernementaux.

Nous pouvons scinder en deux groupes distincts l'ensemble des scénarios retenus, soit : les activités municipales individuelles et les activités mises en commun pour toutes les municipalités de la MRC.

Il a été résolu que les municipalités resteront maîtres-d'œuvre des services de collecte de leur territoire et les échéanciers pour ces collectes ont été planifiés en respectant les contrats de collecte actuellement en cours. Ainsi d'ici 2008 toutes les municipalités auront dotés leurs résidants d'une collecte sélective optimisée, et offriront divers moyens (collectes et composteurs) afin de permettre la valorisation des putrescibles (résidus de table et de jardin).

Les autres activités qui seront mises en place seront gérées par un organisme para-municipal afin de mettre en commun les ressources humaines et techniques. Il est donc prévu en 2005 la mise en place de 5 dépôts RDD / Éco-centres pour les résidus de « grand-ménage » et dès 2004 la mise en place d'outils communicationnels (Information, sensibilisation et éducation) et d'outils de gestion intégrée, de surveillance et de suivi (registres, réglementations et comités).

Ensemble, nous mettrons tous les moyens et les énergies nécessaires pour atteindre les objectifs viables et respectueux pour notre bel environnement.

Table des matières

Activités municipales individuelles.....	6
Collectes des Recyclables.....	6
Collectes des Putrescibles.....	7
Activités mises en commun	9
Résidus de « grand ménage »	9
Gestion, suivis et communication.....	10
Échéancier et coûts	13
MRC, activités mises en commun	13
Municipalités, activités individuelles	14
Prévoist	14
Saint-Colomban.....	15
Sainte-Sophie.....	16
Saint-Hippolyte.....	17
Saint-Jérôme A	18
Saint-Jérôme B.....	19
Saint-Jérôme C.....	20
Saint-Jérôme D	21
Échéancier global	22

Liste des tableaux

Tableaux 1 : Coûts à la porte des scénarios retenus pour les recyclables	6
Tableaux 2 : Coûts à la porte des scénarios retenus pour les putrescibles	7
Tableaux 3 : Sommaire des coûts des activités mises en commun	11

Annexes

Annexe 1 : Plan de communication	27
--	----

Dès le début de l'année 2002, les municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord ont mandaté des représentants pour former un comité technique. Ce comité avait pour tâche principale d'envisager et d'évaluer les scénarios pouvant solutionner certaines lacunes ou pouvant aider à atteindre les objectifs gouvernementaux.

Au fil des discussions, le comité technique a établi la nature et les échéanciers des scénarios de mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008. À la fin de l'exercice, soit à l'automne 2002, chacun des conseils de ville des municipalités a validé via une résolution d'adoption tant le choix des scénarios retenus que les budgets et échéanciers inhérents.

Nous pouvons scinder en deux groupes distincts l'ensemble des scénarios retenus, soit : les activités municipales individuelles et les activités mises en commun pour toutes les municipalités de la MRC.

Activités individuelles municipales

Il a été résolu que les municipalités resteront maîtres-d'œuvre des services de collecte de leur territoire. Toutefois, et ce de façon assidue, chaque municipalité s'engage à mettre en place et à communiquer divers registres pour le suivi global du PGMR.

Sommairement, les scénarios retenus permettront la valorisation et desserviront les citoyens de la MRC à :

- 96% pour la collecte porte-à-porte des recyclables
- 78% pour la collecte des putrescibles de table (10% composteurs, 68% collecte 3 voies)
- 68% pour la collecte des résidus d'herbe
- 100% pour la collecte des feuilles d'automne
- 100% pour la collecte des boues de fosses septiques

Activités mises en commun pour toutes les municipalités de la MRC

Les autres activités qui seront mises en place seront gérées par un organisme para-municipal afin de mettre en commun les ressources humaines et techniques.

Sommairement ces activités sont :

- La mise en place de 5 dépôts RDD / Éco-centres pour les résidus de « grand-ménage »
- La mise en place d'outils communicationnels (Information, sensibilisation et éducation)
- La mise en place d'outils de gestion intégrée, de surveillance et de suivi

Activités municipales individuelles

Collectes des Recyclables

Scénarios étudiés

- A. Apport volontaire dans des points de chute
- B. Petits bacs 2 fois par mois
- C. Petits bacs 1 fois semaine
- D. Gros bacs 2 fois par mois
- E. Gros bacs 1 fois semaine

Options retenues

Pour Saint-Jérôme : Scénario D

Pour Prévost, Sainte-Sophie, Saint-Colomban et Saint-Hippolyte : Scénario C

Tableaux 1 : Coûts à la porte des scénarios retenus pour les recyclables

Scénario C, année d'implantation

Nombre de collectes	Coût à la porte du service	Coût du bac	Coût de la communication	Coûts à la porte	Subvention* possible	Coûts potentiels
52	35.00\$	10.00\$	5.00\$	50.00\$	(7.00\$)	43.00\$

* Subvention de Collecte Sélective Québec pour la mise en place d'une collecte sélective

Scénario C, autres années

Nombre de collectes	Coût à la porte du service	Coût du bac	Coût de la communication	Coûts à la porte	Subvention* possible	Coûts potentiels
52	35.00\$	N/A	2.00\$	37.00\$	(18.50\$)	18.50\$

* Subvention de Recyc-Québec de 50%

Scénario D, année d'implantation

Nombre de collectes	Coût à la porte du service	Coût du bac*	Coût de la communication	Coûts à la porte	Subvention** possible	Coûts potentiels
26	30.00\$	8.00\$	5.00\$	43.00\$	(7.00\$)	36.00\$

* Amortissement du bac roulant de 240 litres sur 10 ans

** Subvention de Collecte Sélective Québec pour l'optimisation d'une collecte sélective

Scénario D, autres années

Nombre de collectes	Coût à la porte du service	Coût du bac	Coût de la communication	Coûts à la porte	Subvention* possible	Coûts potentiels
26	30.00\$	8.00\$	2.00\$	40.00\$	(20.00\$)	20.00\$

* Subvention de Recyc-Québec de 50%

Collectes des Putrescibles

Scénarios étudiés

- A. Distribution de composteurs domestiques et collecte des putrescibles de jardin en automne
- B. Collecte porte-à-porte hebdomadaire à l'année de façon séparée
- C. Collecte porte-à-porte selon les saisons, en alternance avec les autres collectes (collecte 3 voies, incluant la collecte des résidus de jardin)

Options retenues

Pour le grand Saint-Jérôme : Scénario C

Pour Prévost, Sainte-Sophie, Saint-Colomban et Saint-Hippolyte : Scénario A

Tableaux 2 : Coûts à la porte des scénarios retenus pour les putrescibles

Collecte 3 voies, année d'implantation

Collecte	Prix unitaire des collectes*	Nombre de collecte	Coût des collectes
	.39	39	15.21\$
Traitement	Potentiel valorisable à la porte	Coûts à la tonne	Coût de traitement
Minimal **	.246 tonne		12.30\$
Maximal **	.41 tonne	50.00\$ *	20.50\$
Opérations	Coût du bac ***	Frais de communication	Coût des opérations
	8.00\$	5.00\$	13.00\$
			Coût minimal
			40.51\$
			Coût maximal
			48.71\$

* Prix du marché 2003

** Le potentiel minimal vise la récupération de 60% des putrescibles de table, tandis que le potentiel maximal suppose que les citoyens récupèrent 100% de leurs putrescibles de table

*** Amortissement du bac roulant de 240 litres sur 10 ans

Collecte 3 voies, autres années

	Coût maximal *	Économie d'enfouissement **		
Collecte maximale	45.71\$	14.35\$	Coût maximal	31.36\$
Collecte minimale	37.51\$	8.61\$	Coût minimal	28.90\$

* Pour les années subséquentes les frais de communications seront de 2.00\$ la porte

** Économie des frais d'enfouissement à 35.00\$ la tonne, selon les prix du marché 2003

Coûts des composteurs domestiques, année d'acquisition pour les participants

Collectes	Prix unitaire des composteurs*	Amortissement 5 ans	Valorisation à la maison (tonne) potentielle	Économie d'enfouissement ***
maximale	35.00\$	7.00\$.205	7.18\$
minimale	35.00\$	7.00\$.1025	3.59\$

* Prix du marché en 2003

** Valorisation potentielle 6 mois par année des putrescibles. Les maxima sont serait donc 50% et les minima 25% du potentiel généré

*** Économie des frais d'enfouissement à 35.00\$ la tonne, selon les prix du marché 2003

Les participants ayant acquis un compsteur domestique pourraient voir leur compte de taxe des matières résiduelles descendre selon la baisse de matières acheminées vers l'élimination, en tenant compte bien sûr du volume également acheminé vers les centres de tri.

Distribution de composteurs domestiques, coûts à la porte généraux

Frais de communication	Coûts à la porte (Non participants)	Participants	
		Maxima	Minima ou autres années
5.00	5.00	22.50	5.00

Collecte des résidus de jardin en automne, année d'implantation

Collecte	Prix unitaire des collectes*	Nombre de collecte	Coût des collectes
	.50	8	2.00
Traitement	Potentiel valorisant à la porte	Coûts à la tonne	Coût de traitement
Minimal **	.041 tonne		2.05
Maximal **	.1025 tonne	50.00 *	5.13
		Coût minimal	4.05
		Coût maximal	7.13

* Prix du marché 2003

** Le potentiel minimal vise la récupération de 10% des putrescibles, tandis que le potentiel maximal suppose que les citoyens récupèrent 25% de leurs putrescibles via cette collecte

Collecte des résidus de jardin en automne, autres années

	Coût maximal	Économie d'enfouissement *		
Collecte maximale	7.13	3.59	Coût maximal	3.54
Collecte minimale	4.05	1.44	Coût minimal	2.31

* Économie des frais d'enfouissement à 35.00\$ la tonne, selon les prix du marché 2003

Activités mises en commun

Résidus de « grand ménage »

Matières visées

- Encombrants
- Matériaux secs domestiques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Textiles
- Petits articles domestiques

Scénarios étudiés

Collectes des matières visées

- A. Six collectes municipales mensuelles des matières visées de mai à octobre
- B. Collectes municipales sur appel
- C. Collectes sur appel en partenariat avec le milieu communautaire
- D. Apports volontaires vers des dépôts permanents
- E. Apports volontaires lors d'une collecte annuelle

Tri et entreposage des matières visées

- F. Mise en place d'un Éco-centre/ dépôt RDD ouvert à l'année
- G. Mise en place d'un Éco-centre/ dépôt RDD ouvert de mai à octobre
- H. Mise en place de 5 Éco-centres/ dépôts RDD ouverts à l'année
- I. Mise en place de 5 Éco-centres/ dépôts RDD ouverts de mai à octobre
- J. Mise en place d'un Éco-centre/ dépôt RDD central et de 4 micro-centres ouverts à l'année
- K. Mise en place d'un Éco-centre/ dépôt RDD central et de 4 micro-centres ouverts de mai à octobre

Options retenues

Collectes :

Scénarios C et D

Tri et entreposage

Scénario K : mise en place d'un réseau de dépôts volontaires ouverts 6 mois par année

Coûts à la porte des scénarios retenus pour les résidus de grand-ménage

(Voir sommaire des coûts des activités mises en commun p11)

Gestion, suivis et communication

Objectifs

- Mettre en place une gestion intégrée des matières résiduelles produites et traitées sur notre territoire
- Permettre un suivi assidu des activités et des performance du PGMR
- Instaurer un système communicationnel ayant pour objectifs principaux la coordination, l'information, la sensibilisation et la formation pour tous les acteurs du PGMR

Tâches

- Créer un organisme para-municipal permettant les activités communes
- Élaborer, mettre en place et faire le suivi des politiques et règlements
- Élaborer, mettre en place, faire le suivi et compiler les registres de données
- Élaborer et diffuser les activités communicationnelles
- Assurer le fonctionnement du réseau de dépôts permanents

Besoins

- Local ou bureau, mobilier de classement et matériel informatique de base
- Un(e) coordonnateur(trice) des activités de gestion et de communication
- Un(e) superviseur(e) pour le réseau de dépôts permanent
- Au moins 4 employé(e)s saisonniers pour les dépôts permanents

Coûts à la porte de la gestion, des suivis et de la communication

(Voir sommaire des coûts des activités mises en commun p 11 et le plan de communication p27)

Tableaux 3 : Sommaire des coûts des activités mises en commun

2004 préparation

Chargée de projet	Salaire	(35 semaines)	\$ 31 200.00
	Papeterie		\$ 200.00
	Télécommunication		\$ 400.00
	Déplacement	(200 km max.)	\$ 70.00
		<i>sous-total</i>	<i>\$ 31 870.00</i>
Éco-Centres/RDD	Devis ingénieur		\$ 25 000.00
		<i>sous-total</i>	<i>\$ 25 000.00</i>
		total	\$ 56 870.00

Coûts à la porte 2004* :

2.50 \$

* 25 000 portes desservies

2005 à 2008 opération

Coûts fixes

Gestion , suivis	Salaire coordination	(35 semaines)	\$ 31 500.00
et communication	Papeterie	(25\$ / 8 mois)	\$ 200.00
	Télécommunication		\$ 400.00
	Déplacement	(200 km max)	\$ 70.00
		<i>sous-total</i>	<i>\$ 32 170.00</i>
	Salaire supervision	(33 semaines/ 15\$)	\$ 17 700.00
	Déplacement	(50 km/33 semaines)	\$ 580.00
	Papeterie	(25\$ / 8 mois)	\$ 200.00
	Télécommunication		\$ 400.00
	Activités spéciales	(6x 500\$)	\$ 3 000.00
	Communication	(25 0000 portes x 2\$)	\$ 50 000.00
		<i>sous-total</i>	<i>\$ 71 880.00</i>
Éco-Centres/RDD	Immobilisation	(300 000/ 25 ans)	\$ 27 500.00
	Assurances		\$ 5 000.00
	Frais énergie	(350 x 6 mois)	\$ 2 100.00
	Camion		\$ 7 500.00
	Essence	(75\$ x 32 semaines)	\$ 2 400.00
	4 emplois saisonniers	(12\$/ hre x 32,5x 31 sem.)	\$ 53 200.00
		<i>sous-total</i>	<i>\$ 97 700.00</i>
		total	\$ 201 750.00

Coûts variables à la porte (maximum)

Matières	Volume maximal	Coût du traitement (tonne)	Frais variables à la porte
RDD	± 2 kilos *	150.00	0.30
Enfouissement matières non récupérables issues des Éco-Centres	± 10 kilos **	35.00	0.35
		total	0.65

* De l'objectif de récupération de 7 kilos à récupérer par porte, environ 30% devra être traité

** De l'objectif de 60 kilos à récupérer par porte, environ 15% sera inutilisable

Coûts à la porte maximaux

	Montant global	Ménages	Coûts à la porte
Coûts fixes	201 750.00\$	25 000	8.07
Coûts variables	-	-	0.35
		Total	8.42

Échéancier et coûts

MRC, activités mises en commun

2004

- 1- Élaborer un système de registres communs pour toute la MRC pour une gestion intégrée des matières résiduelles (fosses septiques, contrats 3RV-E, tonnages des matières recyclées ou éliminées, etc.)
de janvier à mai 2004
- 2- Élaborer à la rédaction de la Politique d'octroi de contrats 3RV-E et de la Politique d'achats de matériels municipaux
de janvier à mai 2004
- 3- Élaborer tous les règlements municipaux nécessaires à la mise en œuvre du PGMR
de janvier à juin 2004
- 4- Localiser l'endroit, le bâtiment où sera mis en place votre Éco-Centre et votre dépôt permanent de RDD
de janvier à juin 2004
- 5- Adopter la Politique d'octroi de contrats 3RV-E et la Politique d'achats de matériels municipaux
novembre 2004, puis selon l'échéance des contrats concernés
- 6- Adopter les modèles de registres et les réglementations municipales
novembre 2004

2005

- 7- Mettre en place les dépôts RDD et les Éco-Centres
de janvier à avril 2005
- 8- Mettre en place et faire le suivi des registres communs
dès janvier 2005
- 9- Faire une étude de faisabilité sur l'opportunité d'offrir une collecte à 3 voies (secteurs semi-urbains et résidentiels selon nos objectifs)
de janvier à juin 2005

2006

- 10- Instaurer, renforcer ou optimiser la collecte des putrescibles saisonniers (branches, feuilles, sapins de Noël, etc.) et voir à ce que ces matières soient valorisées. (ad lib avant 2006, mais pourra devenir en gestion para-municipale après 2006 si nous instaurons une plate-forme de compostage dans notre MRC)
- 11- Évaluer et amender le PGMR le cas échéant

2007 et 2008

- 12- Élaboration du PGMR 2009-2013

Municipalités, activités individuelles

Prévost

Activités	Détails	2004	2005	2006	2007	2008
Coûts mis en commun						
		2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
	sous total	2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
Coûts municipaux						
Collecte sélective des recyclables	Optimisation en 2003	23.50	23.50	23.50	23.50	23.50
Collecte des résidus de jardin	Valorisation domestique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Collecte des déchets *		70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
	sous total	93.50	93.50	93.50	93.50	93.50
	Coûts à la porte	96.00	102.00	102.00	102.00	102.00
Services municipaux						
Composteurs domestiques	Instauration en 2002	oui	oui	oui	oui	oui
Centre de transbordement	Instauration en 2003	oui	oui	oui	oui	oui
Politique de récupération	Adoption en 2003	oui	oui	oui	oui	oui
Collecte des encombrants	Instauration en 2003	oui	oui	oui	oui	oui
Gestion des fosses septiques	Instauration en 2004	oui	oui	oui	oui	oui
Gestion des boues SMÉE	Instauration en 2005	oui	oui	oui	oui	oui

* selon le marché en 2003

Saint-Colomban

Activités	Détails	2004	2005	2006	2007	2008
Coûts mis en commun						
		2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
	sous total	2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
Coûts municipaux						
Collecte sélective des recyclables	Instauration en 2003	23.50	23.50	23.50	23.50	23.50
Collecte des résidus de jardin	Valorisation domestique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Collecte des déchets		70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
	sous total	93.50	93.50	93.50	93.50	93.50
	Coûts à la porte	96.00	102.00	102.00	102.00	102.00
Services municipaux						
Composteurs domestiques				oui	oui	oui
Centre de transbordement					oui	oui
Politique de récupération	Adoption en 2003	oui	oui	oui	oui	oui
Collecte des encombrants				oui	oui	oui
Gestion des fosses septiques	Élaboration en 2005			oui	oui	oui
Gestion des boues municipales		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

Sainte-Sophie

Activités	Détails	2004	2005	2006	2007	2008
Coûts mis en commun						
		2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
	sous total	2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
Coûts municipaux						
Collecte sélective des recyclables	Instauration en 2007				43.00	23.50
Collecte des résidus de jardin	Instauration en 2006			7.50	3.50	3.50
Collecte des déchets		70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
	sous total	70.00	70.00	77.50	116.50	97.00
	Coûts à la porte	72.50	78.50	86.00	125.00	105.50
Services municipaux						
Composteurs domestiques			oui	oui	oui	oui
Centre de transbordement				oui	oui	oui
Politique de récupération					oui	oui
Collecte des encombrants				oui	oui	oui
Gestion des fosses septiques	Élaboration en 2007				oui	oui
Gestion des boues municipales					oui	oui

Saint-Hippolyte

Activités	Détails	2004	2005	2006	2007	2008
Coûts mis en commun						
		2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
	sous total	2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
Coûts municipaux						
Collecte sélective des recyclables	Instauration en 2002	23.50	23.50	23.50	23.50	23.50
Collecte des résidus de jardin	Valorisation domestique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Collecte des déchets		70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
	sous total	93.50	93.50	93.50	93.50	93.50
	Coûts à la porte	96.00	102.00	102.00	102.00	102.00
Services municipaux						
Composteurs domestiques	Instauration en 2002	oui	oui	oui	oui	oui
Centre de transbordement	Instauration en 2002	oui	oui	oui	oui	oui
Politique de récupération	Instauration en 2002	oui	oui	oui	oui	oui
Collecte des encombrants	Instauration en 2003	oui	oui	oui	oui	oui
Gestion des fosses septiques	Élaboration en 2003	oui	oui	oui	oui	oui
Gestion des boues municipales		n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

Saint-Jérôme A
Secteur Bellefeuille

Activités	Détails	2004	2005	2006	2007	2008
Coûts mis en commun						
		2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
	sous total	2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
Coûts municipaux						
Collecte sélective des recyclables	Optimisation en 2004	36.00	20.00	20.00	20.00	20.00
Collecte des putrescibles 3 voies						49.00
Collecte des déchets		70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
	sous total	106.00	90.00	90.00	90.00	139.00
	Coûts à la porte	108.50	98.50	98.50	98.50	147.50
Services municipaux						
Composteurs domestiques	Instauration en 2004	oui	oui	oui	oui	oui
Centre de transbordement	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Politique de récupération	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Collecte des encombrants	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Gestion des fosses septiques	Élaboration en 2004		oui	oui	oui	oui
Gestion des boues municipales			oui	oui	oui	oui

Saint-Jérôme B
Secteur Lafontaine

Activités	Détails	2004	2005	2006	2007	2008
Coûts mis en commun						
		2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
	sous total	2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
Coûts municipaux						
Collecte sélective des recyclables	Optimisation en 2004	36.00	20.00	20.00	20.00	20.00
Collecte 3 voies			49.00	31.50	31.50	31.50
Collecte des déchets		70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
	sous total	106.00	139.00	121.50	121.50	121.50
	Coûts à la porte	108.50	147.50	130.00	130.00	130.00
Services municipaux						
Composteurs domestiques	Instauration en 2004	oui	oui	oui	oui	oui
Centre de transbordement	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Politique de récupération	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Collecte des encombrants	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Gestion des fosses septiques	Élaboration en 2004		oui	oui	oui	oui
Gestion des boues municipales			oui	oui	oui	oui

Saint-Jérôme C
Secteur Saint-Antoine

Activités	Détails	2004	2005	2006	2007	2008
Coûts mis en commun						
		2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
	sous total	2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
Coûts municipaux						
Collecte sélective des recyclables	Optimisation en 2006	23.50	23.50	36.00	20.00	20.00
Collecte 3 voies						49.00
Collecte des déchets		70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
	sous total	93.50	93.50	106.00	90.00	139.00
	Coûts à la porte	96.00	102.00	114.50	98.50	147.50
Services municipaux						
Composteurs domestiques	Instauration en 2004	oui	oui	oui	oui	oui
Centre de transbordement	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Politique de récupération	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Collecte des encombrants	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Gestion des fosses septiques	Élaboration en 2004		oui	oui	oui	oui
Gestion des boues municipales			oui	oui	oui	oui

Saint-Jérôme D
Secteur Saint-Jérôme

Activités	Détails	2004	2005	2006	2007	2008
Coûts mis en commun						
		2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
	sous total	2.50	8.50	8.50	8.50	8.50
Coûts municipaux						
Collecte sélective des recyclables	Optimisation en 2006	23.50	23.50	36.00	20.00	20.00
Collecte 3 voies						49.00
Collecte des déchets		70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
	sous total	93.50	93.50	106.00	90.00	139.00
	Coûts à la porte	96.00	102.00	114.50	98.50	147.50
Services municipaux						
Composteurs domestiques	Instauration en 2004	oui	oui	oui	oui	oui
Centre de transbordement	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Politique de récupération	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Collecte des encombrants	Instauration en 2005		oui	oui	oui	oui
Gestion des fosses septiques	Élaboration en 2004		oui	oui	oui	oui
Gestion des boues municipales			oui	oui	oui	oui

Échéancier global

	Actions tributaires uniquement de la MRC et/ou de l'organisme para-municipal (OPM)											
	Actions tributaires 'une concertation et d'une collaboration municipalités/ MRC/ OPM											
2004	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Élaborer les modalités des registres communs (municipaux et acteurs 3RV-E)												
Élaborer la Politique d'achat												
Élaborer la Politique d'octroi de contrats 3RVE												
Élaborer la réglementation municipale PGMR												
Élaborer les devis pour les Éco-Centres et les dépôts RDD (mise en place en 2005)												
Créer et mettre en place l'organisme para-municipal												
Élaborer les activités ISE ¹ 2005 et le plan de communication												
Élaborer les activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E 2005												
Élaborer les modalités du droit de regard sur les importations de matières résiduelles des les installations de notre territoire												
Adopter les politiques, les registres, les réglementations municipales et paramunicipales, les devis et les activités 2005											Villes	MRC

¹ ISE : Information, sensibilisation et éducation

2005	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Mettre en place les Éco-Centres et les dépôts RDD												
Engager et former le personnel des Éco-Centres												
Mettre en place et faire le suivi des registres communs												
Ouverture des Éco-Centres et dépôts permanents RDD												
Rétroaction sur les Éco-Centres et dépôts RDD 2005											OSBL	MRC
Rétroaction et adaptation des registres communs												
Diffusion des activités ISE												
Faire le suivi des activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E												
Élaborer les activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E et les activités ISE 2006												
Faire le suivi du droit de regard sur les importations de matières résiduelles et des activités privées 3RV-E												
Rétroaction et adaptation du droit de regard sur les importations												
Étude de faisabilité pour les services et l'installation de compostage												
Valider toutes les activités PGMR pour 2006											Villes	MRC

2006	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Ouverture des Éco-Centres et dépôts permanents RDD												
Rétroaction sur les Éco-Centres et dépôts RDD 2006											OSBL	MRC
Faire le suivi des registres communs												
Diffusion des activités ISE												
Suivi des activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E et du droit de regard sur les importations												
Élaborer les activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E et les activités ISE 2007												
Instaurer, renforcer ou optimiser la collecte des putrescibles (selon l'étude de faisabilité)												
Préparer les devis pour l'installation de compostage²												
Établissement de l'installation de compostage³												
Rétroaction et adaptation biennale du PGMR												
Valider toutes les activités et adaptations pour 2007											Villes	MRC

² Sous réserve faite des résultats issus de l'étude de faisabilité

³ Idem

2007	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Faire le suivi des registres communs												
Ouverture des Éco-Centres et dépôts permanents RDD												
Rétroaction sur les Éco-Centres et dépôts RDD 2007											OSBL	MRC
Diffusion des activités ISE												
Suivi des activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E et du droit de regard sur les importations												
Élaborer les activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E et les activités ISE 2008												
Valider toutes les activités et adaptations pour 2008											Villes	MRC

2008	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Faire le suivi des registres communs												
Ouverture des Éco-Centres et dépôts permanents RDD												
Rétroaction sur les Éco-Centres et dépôts RDD 2008											OSBL	MRC
Diffusion des activités ISE												
Suivi des activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E et du droit de regard sur les importations												
Rétroaction sur le PGMR 2004-2008												
Élaboration du PGMR 2009-2013												
Consultations et audiences publiques sur le nouveau PGMR												
Adoption du PGMR 2009-2013												
Élaborer les activités de soutien aux ICI et acteurs 3RV-E et les activités ISE 2009												
Valider toutes les activités et adaptations pour 2009											Villes	MR

PGMR 2004-2008

Plan de gestion des matières résiduelles

Annexe 1 : Plan de communication

MRC de la Rivière-du-Nord

Objectifs communicationnels

Comme il a été mentionné, notre PGMR se veut une activité socio-environnementale interactive et participative. Nous devons donc mettre en place des activités communicationnelles conduisant à la compréhension mutuelle de la problématique de la gestion des matières résiduelles, et ce, afin d'inciter les acteurs à y participer à leur mesure. Pour ce faire, nous avons opté pour les objectifs communicationnels suivants :

Objectifs

Informer	<p>Il s'agit de présenter des données objectives et précises concernant le processus du PGMR</p> <p>Cet objectif vise soit l'émission des calendriers inhérents aux activités prévues, soit l'échange de diverses données de gestion</p>
Sensibiliser	<p>Il s'agit de conscientiser chacun de la responsabilité qu'il occupe dans le processus du PGMR</p> <p>Cet objectif vise à développer le sens moral des acteurs et à entraîner la participation de chacun</p>
Éduquer, Former	<p>Il s'agit de donner des outils afin d'accroître les connaissances des acteurs visés</p> <p>Cet objectif vise à développer les savoirs et savoir-faire des acteurs pour optimiser les actions qu'ils poseront</p>
Concier	<p>Il s'agit d'inciter le dialogue et l'entente entre les divers groupes d'acteurs</p> <p>Cet objectif vise à mettre en place une gestion intégrée des matières résiduelles tout en internalisant les diverses préoccupations économiques et/ou idéologiques de chacun</p>

Acteurs visés

Afin de mieux cerner les activités de communication à entreprendre, nous avons scindé les groupes d'acteurs en deux catégories distinctes : les premiers génèrent les matières résiduelles à être collectées, traitées ou éliminées sur notre territoire, tandis que les autres s'occupent de près ou de loin à la gestion de ces matières.

Voici la liste des acteurs et de leur profil respectif que nous avons ciblé dans le cadre de nos activités communicationnelles :

Générateurs de matières résiduelles

Acteurs individuels

Résidents	<p>Ces acteurs sont les citoyennes et citoyens des municipalités de notre territoire</p> <p>Ces acteurs auront continuellement à faire la ségrégation de leurs déchets domestiques afin d'atteindre les objectifs visés.</p> <p>Cependant, ce groupe manque souvent d'information sur les conséquences environnementales et économiques de la génération de leurs matières résiduelles</p>
------------------	--

Acteurs économiques

Industries	<p>Ce groupe englobe plus de 300 d'entreprises générant une panoplie de matières résiduelles, et ce, en très grande quantité</p> <p>Les entreprises de ce groupe bénéficieraient à être informées des opportunités économiques découlant d'une gestion intégrée de leurs déchets de fabrication</p>
-------------------	---

Commerces	<p>Pour bien cibler notre plan de communication, ce groupe sera divisé selon la caractérisation des matières que ces acteurs génèrent :</p> <ol style="list-style-type: none"><i>1. Les commerces de détail</i> Ce groupe, comprenant les marchands offrant des produits non périssables, génère principalement du carton d'emballage comme déchet<i>2. Les restaurateurs et hôteliers</i> Ces acteurs économiques produisent eux aussi principalement du carton, mais également une bonne quantité de matières putrescibles <p>Ces acteurs devraient être sensibilisés sur les conséquences environnementales et économiques de la génération de leurs matières résiduelles afin de développer leur responsabilité et inciter leur participation</p>
------------------	--

Institutions	<p>Pour bien cibler notre plan de communication, ces acteurs seront divisés eux aussi selon la caractérisation des matières qu'ils génèrent et/ou selon la clientèle qu'ils desservent:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Institutions d'hébergement et hôpitaux</i> 2. <i>Institutions scolaires</i> 3. <i>Centres de la petite enfance(CPE)</i> <p>Ces acteurs génèrent les mêmes matières que les résidants, soit des recyclables (emballages), du papier et des putrescibles de table, mais en grande quantité.</p> <p>Aussi, les institutions scolaires et les CPE peuvent devenir un tremplin exceptionnel pour transmettre aux enfants les principes d'une gestion écologiques des déchets</p> <p>Ces acteurs bénéficieraient d'outils d'information et de formations pour parfaire leur savoir et leur savoir-faire en matière de gestion intégrée au sein de leur organisme ou pour les aider à l'éducation des enfants</p>
---------------------	--

Construction	<p>Ce groupe génère une grande quantité de matériaux secs divers, un peu de RDD et parfois des déchets pêle-mêle dans les cas de démolition. Toutes ces matières collectées par conteneurs</p> <p>Ces acteurs devraient être sensibilisés afin de développer leur responsabilité et inciter leur participation</p> <p>Aussi, les entreprises de ce groupe bénéficieraient à être informées des opportunités économiques découlant d'une gestion intégrée de leurs déchets de fabrication ou des techniques écologiques de ségrégation de leurs matériaux résiduels</p>
---------------------	--

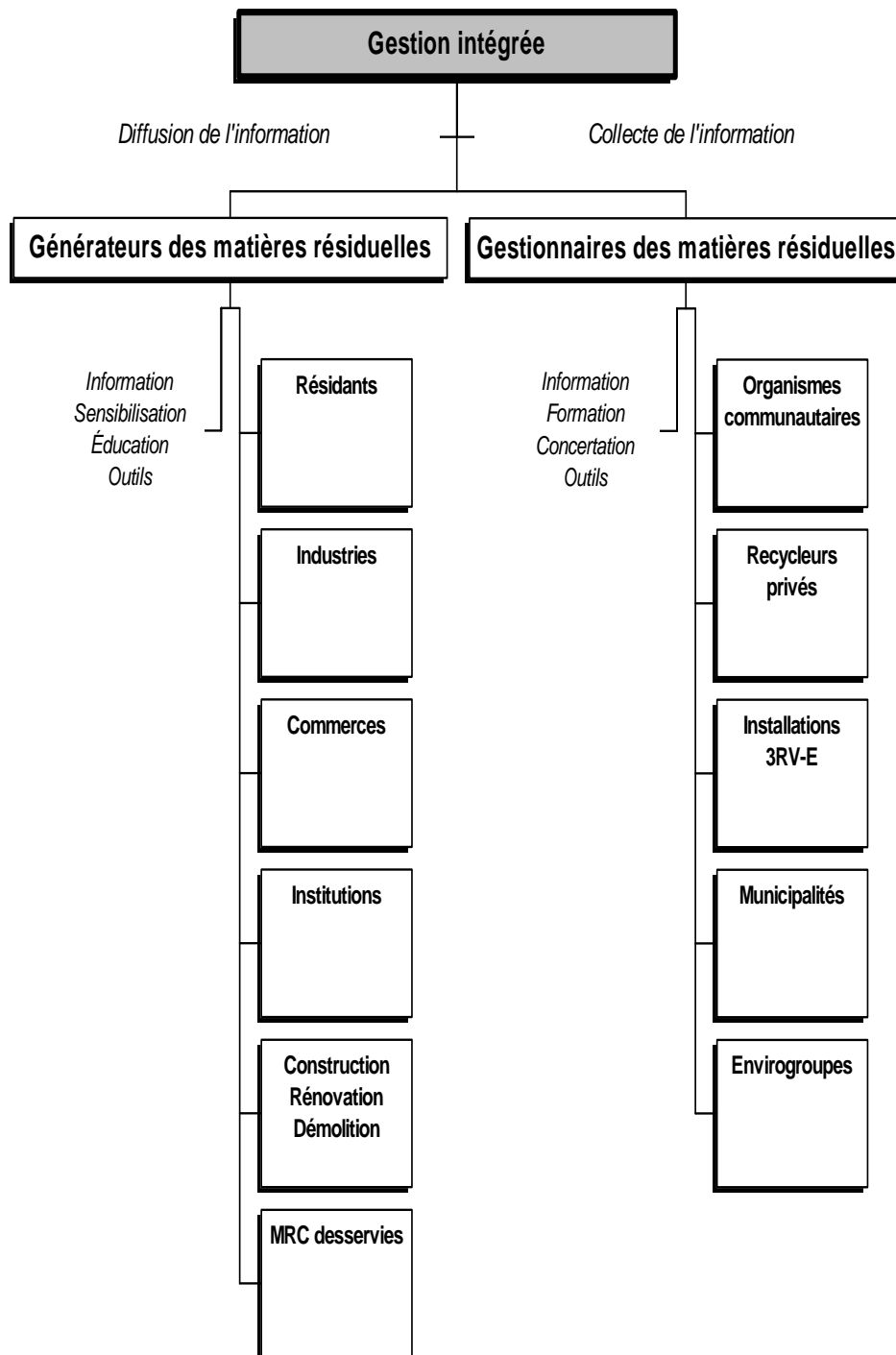
Acteurs importateurs

MRC desservies	<p>Ces acteurs sont toutes les MRC desservies par des installations de traitement, de tri ou d'élimination situées sur notre territoire.</p> <p>Ces acteurs devront se conformer au droit de regard sur les importations de matières résiduelles dont notre MRC s'est prévalu</p> <p>Les MRC desservies devraient donc être informées périodiquement des bilans des installations situées sur notre territoire ou des problématiques éventuelles que ces installations rencontreront</p>
-----------------------	--

Gestionnaires des matières résiduelles

Communautaires et Récupérateurs privés	<p>Ce groupe comprend tous les groupes d'économie sociale et/ou communautaires, ainsi que les entreprises privées oeuvrant dans la pratique des 3RV</p> <p>Ces acteurs bénéficieraient de la mise sur pied d'un réseau solide où on pourrait échanger et instituer une synergie entre ces organismes</p> <p>Pour la gestion intégrée du PGMR, la MRC aura besoin périodiquement de diverses données provenant de ces groupes qui récupèrent une quantité appréciable de matières résiduelles</p> <p>De plus, certains de ces acteurs pourraient être appelés à collaborer avec la MRC pour des collectes spéciales ou ponctuelles</p>
Installations	<p>Ce groupe comprend toutes les installations, actuelles ou à venir, qui effectuent soit le traitement, l'entreposage, le tri, la valorisation ou l'enfouissement des matières résiduelles (provenant ou non de notre territoire)</p> <p>Ces acteurs bénéficieraient de la mise sur pied d'un réseau solide où on pourrait échanger et instituer une synergie entre ces organismes</p> <p>Aussi, la MRC aura besoin périodiquement de diverses données provenant de ces entreprises. De plus, ces installations feront l'objet de comités de surveillance et de suivi</p>
Envirogroupes	<p>Ces acteurs jouent un rôle déterminant pour la sensibilisation et l'éducation de nos citoyen-nes, institutions et entreprises</p> <p>Afin de bien internaliser les préoccupations environnementales que peut susciter le PGMR, la MRC et ses partenaires échangera périodiquement avec ces intervenants</p>
Municipalités de notre MRC	<p>Ce groupe comprend avant tous les employés municipaux oeuvrant dans la gestion des matières résiduelles</p> <p>Pour la gestion intégrée du PGMR, la MRC aura besoin périodiquement de diverses données provenant de ces municipalités qui restent maitres-d'œuvre pour la collecte porte-à-porte des matières résiduelles</p> <p>De plus, ces municipalités devront échanger et travailler en synergie, notamment pour les opérations inhérentes aux dépôts permanents de RDD et au réseau d'Éco-centre qui sera mis en place</p>

**Plan de communication
Gestion des matières résiduelles
MRC de la Rivière-du-Nord**



Générateurs de matières résiduelles

Résidants

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être un citoyen responsable, partenaire</i>	Chroniques	Journal	Mensuel	À tous
Information	<i>Activités PGMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Information	<i>Bottin des recycleurs</i>	Document	MRC	Annuel	Sur demande et distribution périodique
Formation	<i>Compostage domestique</i>	Ateliers	Municipalités	2 par ville/ an	Sur inscription

Industries

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être une entreprise responsable, partenaire</i>	Articles	CLD	4 saisons	Aux membres
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Formation	<i>Les principes ISO 14 000</i>	Ateliers	CLD	Sur invitation	Sur inscription
Outils	<i>Modèles d'audits et indicateurs de performance GMR</i>	Documents	CLD	Sur demande	Sur commande

Commerces de détail

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être une entreprise responsable, partenaire</i>	Articles	Chambres de commerce	4 saisons	À tous
Sensibilisation	<i>Être une entreprise responsable, partenaire</i>	Articles	Centres commerciaux	4 saisons	À tous
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Formation	<i>L'instauration de collectes spéciales regroupées</i>	Ateliers	Chambres de commerce	Sur invitation	Sur inscription
Outils	<i>Modèles d'audits et indicateurs de performance</i>	Documents	Centres commerciaux	Sur demande	Sur commande

Restaurateurs et hôteliers

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être une entreprise responsable, partenaire</i>	Articles	Association touristique	4 saisons	Aux membres
Sensibilisation	<i>Être une entreprise responsable, partenaire</i>	Articles	Chambres de commerce	4 saisons	Aux membres
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Formation	<i>Recyclage commercial</i>	Ateliers	Associations	Sur invitation	Sur inscription
Formation	<i>Compostage commercial</i>	Ateliers	Associations	Sur invitation	Sur inscription
Outils	<i>Modèles d'audits et indicateurs de performance</i>	Documents	Associations	Sur demande	Sur commande

Institutions d'hébergement et hôpitaux

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être une institution responsable, partenaire</i>	Articles	CLSC	4 saisons	À tous
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Formation	<i>Compostage institutionnel</i>	Ateliers	CLSC	Sur invitation	Sur inscription
Formation	<i>Recyclage institutionnel</i>	Ateliers	CLSC	Sur invitation	Sur inscription
Outils	<i>Modèles d'audits et indicateurs de performance</i>	Documents	CLSC	Sur demande	Sur commande

Institutions scolaires

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être une école responsable, partenaire</i>	Articles	Commission scolaire	4 saisons	À tous
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Formation	<i>La sensibilisation des élèves à la pratique des 3RV</i>	Ateliers	Commission scolaire	Sur invitation	Sur inscription
Formation	<i>Compostage en milieu scolaire</i>	Ateliers	Commission scolaire	Sur invitation	Sur inscription
Formation	<i>Recyclage en milieu scolaire</i>	Ateliers	Commission scolaire	Sur invitation	Sur inscription
Outils	<i>Modèles d'audits et indicateurs de performance</i>	Documents	Commission scolaire	Sur demande	Sur commande

Centres de la petite enfance (CPE)

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être une garderie responsable, partenaire</i>	Articles	CPE	4 saisons	À tous
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Formation	<i>La sensibilisation des enfants à la pratique des 3RV et compostage</i>	Ateliers	CPE	Sur invitation	Sur inscription
Outils	<i>Modèles d'audits et indicateurs de performance (installations)</i>	Documents	CPE	Sur demande	Sur commande

Entrepreneurs de la construction, de la démolition et de la rénovation

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être une entreprise responsable, partenaire</i>	Articles	Syndicats et associations	4 saisons	À tous
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Information	<i>La déconstruction et le recyclage des matériaux de construction</i>	Articles	Syndicats et associations	4 saisons	Aux membres
Information	<i>La déconstruction et le recyclage des matériaux de construction</i>	Articles	Loueurs de conteneurs	4 saisons	À tous
Outils	<i>Modèles d'audits et indicateurs de performance</i>	Documents	Syndicats et associations	Sur demande	Sur commande

MRC voisines et/ou desservies par les installations de notre territoire

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être une MRC responsable, partenaire</i>	Articles	Internet	4 saisons	À tous
Information	<i>Rapports sur nos installations</i>	Bulletins	Internet	4 saisons	A tous
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Internet	4 saisons	À tous

Gestionnaires des matières résiduelles

Entreprises d'économie sociale et communautaires

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Concertation	<i>La gestion intégrée des 3RV en milieu socio-communautaire</i>	Tables de discussion	ESL, ROCL et diocèse	Sur invitation	A tous
Outils	<i>Modèles d'audits, d'indicateurs de performance et de registres</i>	Documents	ESL, ROCL et diocèse	Sur demande	Sur commande

Récupérateurs privés

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Concertation	<i>La gestion intégrée des 3RV</i>	Tables de discussion	Publipostage	Sur invitation	Sur inscription
Outils	<i>Modèles d'audits, d'indicateurs de performance et de registres</i>	Documents	Publipostage	Sur demande	Sur commande

Installations de traitement, de tri, de recyclage et d'élimination

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	À tous
Concertation	<i>La gestion intégrée des 3RV</i>	Tables de discussion	Publipostage	Semestriel	A tous
Outils	<i>Modèles d'audits, d'indicateurs de performance et de registres</i>	Documents	Publipostage	Annuel	A tous

Envirogroupe

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal et publipostage	4 saisons	À tous
Concertation	<i>La gestion intégrée des 3RV</i>	Tables de discussion	Publipostage	Sur invitation	A tous

Municipalités du territoire

Objectifs	Message	Format	Média	Fréquence	Diffusion
Sensibilisation	<i>Être un travailleur municipal responsable</i>	Bulletins	Municipalités	4 saisons	À tous les employés
Information	<i>Activités GMR de la MRC</i>	Calendriers	Journal	4 saisons	Directeurs généraux
Formation	<i>La pratique des 3RV en milieu municipal</i>	Rencontres	Municipalités	Annuel	Directeurs généraux
Concertation	<i>La gestion intégrée des 3RV</i>	Tables de discussion	Publipostage	Semestriel	Élus et directeurs généraux
Outils	<i>Politique d'achats et d'utilisation des biens municipaux</i>	Documents	MRC	N/A	Élus et directeurs généraux
Outils	<i>Politique sur la gestion des matériaux de réfection et des RDD</i>	Documents	Municipalités	N/A	Élus, directeurs généraux et travaux publics
Outils	<i>Politique sur l'octroi des contrats de collecte et de traitement des MR</i>	Documents	MRC	N/A	Élus et directeurs généraux
Outils	<i>Modèles d'audits, d'indicateurs de performance et de registres</i>	Documents	Municipalités	Annuel	Élus, directeurs généraux et travaux publics